



FAIRE DÉCOUVRIR LA NATURE DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL
2016-2017

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration	2
Message du président-directeur général	3
Structure	4
Faits saillants	5
Sépaq, le plus grand réseau de nature et de plein air au Québec	6
Localisation des établissements	8
Activités et services	10
Sépaq en chiffres	12
Plan stratégique	14
Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel	18
Contribuer au développement durable du tourisme de nature	22
Garantir une expérience client de qualité	28
Générer de nouveaux revenus	34
Accroître l'agilité et la souplesse de l'organisation	38
Des marques de reconnaissance	40
Résultats du Plan stratégique 2012-2017	42
Revue financière et états financiers	48
Rapport de la direction	52
Rapport de l'auditeur indépendant	52
États financiers	54
Gouvernance et conseil d'administration	72
Dirigeants	84
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	88
Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	89
Politique de financement des services publics	89
Bonis au rendement	89
Ressources informationnelles	90
Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services	90
Suites données aux recommandations du Vérificateur général du Québec	91
Conservation des parcs nationaux	92
Développement durable	96
Occupation et vitalité des territoires	104
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	108
Coordonnées des établissements	112

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Société des établissements de plein air du Québec.

Dépôts légaux – 2017. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISBN-978-2-550-78982-6 (imprimé) ISBN-978-2-550-78983-3 (PDF) ISSN-0833-028X



Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie



Monsieur Luc Blanchette

Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest,
Bureau A-301
Québec (Québec) G1H 6R1

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société des établissements de plein air du Québec, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'exercice financier 2016-2017.

En plus de présenter les états financiers audités, ce rapport fait aussi état des points marquants de l'année et souligne les défis que doit relever la Sépaq dans le cadre de son exploitation.

Finalement, celui-ci est rédigé conformément aux différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Richard Savard

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



C'est avec plaisir que je signe un premier rapport annuel de la Sépaq depuis ma nomination à titre de président du conseil d'administration en novembre dernier. Dès mon entrée en fonction, je fus à même de constater la passion qui anime l'ensemble des employés et leur engagement envers la Société. Guidés par une équipe de direction efficace et dynamique, ils ont à cœur de faire de cette organisation un leader en tourisme de nature et une fierté pour tous les Québécois et Québécoises. Une passion similaire habite les membres du conseil d'administration, dont les compétences et les expériences sont remarquablement complémentaires.

La clientèle est au cœur de nos décisions d'affaires, particulièrement lorsqu'il s'agit de développement stratégique. Nous demeurons à l'affût des nouvelles tendances, que ce soit dans la façon de rejoindre nos clients ou dans la mise en place de produits porteurs et innovants, susceptibles d'enrichir notre offre d'activités et services.

Dans la mesure de nos moyens, nous contribuons à l'économie des régions où nous sommes actifs, sans toutefois compromettre la pérennité des territoires dont l'État nous a confié la gestion. Ce nécessaire équilibre entre la mise en valeur et la conservation est pour nous un défi de tous les instants, autant pour les parcs nationaux que pour les réserves fauniques.

Je remercie le président-directeur général, monsieur John MacKay, et l'équipe de direction pour l'accueil qui m'a été réservé à mon arrivée et leur grande disponibilité à mon égard. Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur engagement et la rigueur avec laquelle ils procèdent à l'examen des différents dossiers qui leur sont soumis. Je tiens finalement à rendre hommage à mon prédécesseur, monsieur Daniel Deslauriers, ainsi qu'à messieurs André Roy et Gaston Blackburn pour leur implication active au conseil d'administration de la Société.

Le président du conseil d'administration,

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard Savard'.

Richard Savard

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec enthousiasme que je vous présente le rapport annuel 2016-2017 de la Société des établissements de plein air du Québec. Nous avons connu cette année un achalandage exceptionnel de 7,2 millions de jours de visite, un sommet historique. Si cette fréquentation record confirme notre leadership en matière d'expériences de plein air, elle témoigne également d'un besoin de la population de se connecter avec la nature.

En effet, les données le démontrent, l'urbanisation croissante de notre mode de vie crée un déficit nature qui prive les gens de bénéfices importants sur le plan de la santé et du bien-être. Soucieux du rôle positif que la Sépaq peut jouer à cet égard, nous en avons fait la pierre angulaire de nos réflexions lors de la conception du nouveau Plan stratégique 2017-2022 de l'organisation.

Ainsi, la notion d'accessibilité demeure au cœur de nos préoccupations et de notre action. Nous comptons faire évoluer l'offre de notre réseau en répondant encore davantage aux besoins et aux aspirations de notre clientèle, notamment en ce qui concerne les familles. En favorisant du même élan l'accès à des territoires naturels d'exception et la pratique d'activités extérieures en toutes saisons, la Sépaq se positionne comme étant la destination nature incontournable du Québec pour être actif, s'amuser et se ressourcer.

D'ailleurs, l'année 2016-2017 a vu naître la première journée d'hiver Sépaq, offrant l'accès et les activités gratuitement dans une quinzaine d'établissements. Avec près de 20 000 participants, l'événement fut un franc succès. C'est le début d'une tradition hivernale rassembleuse et festive qui s'ajoute à la Journée des parcs nationaux du Québec, qui a tenu sa septième édition en septembre 2016.

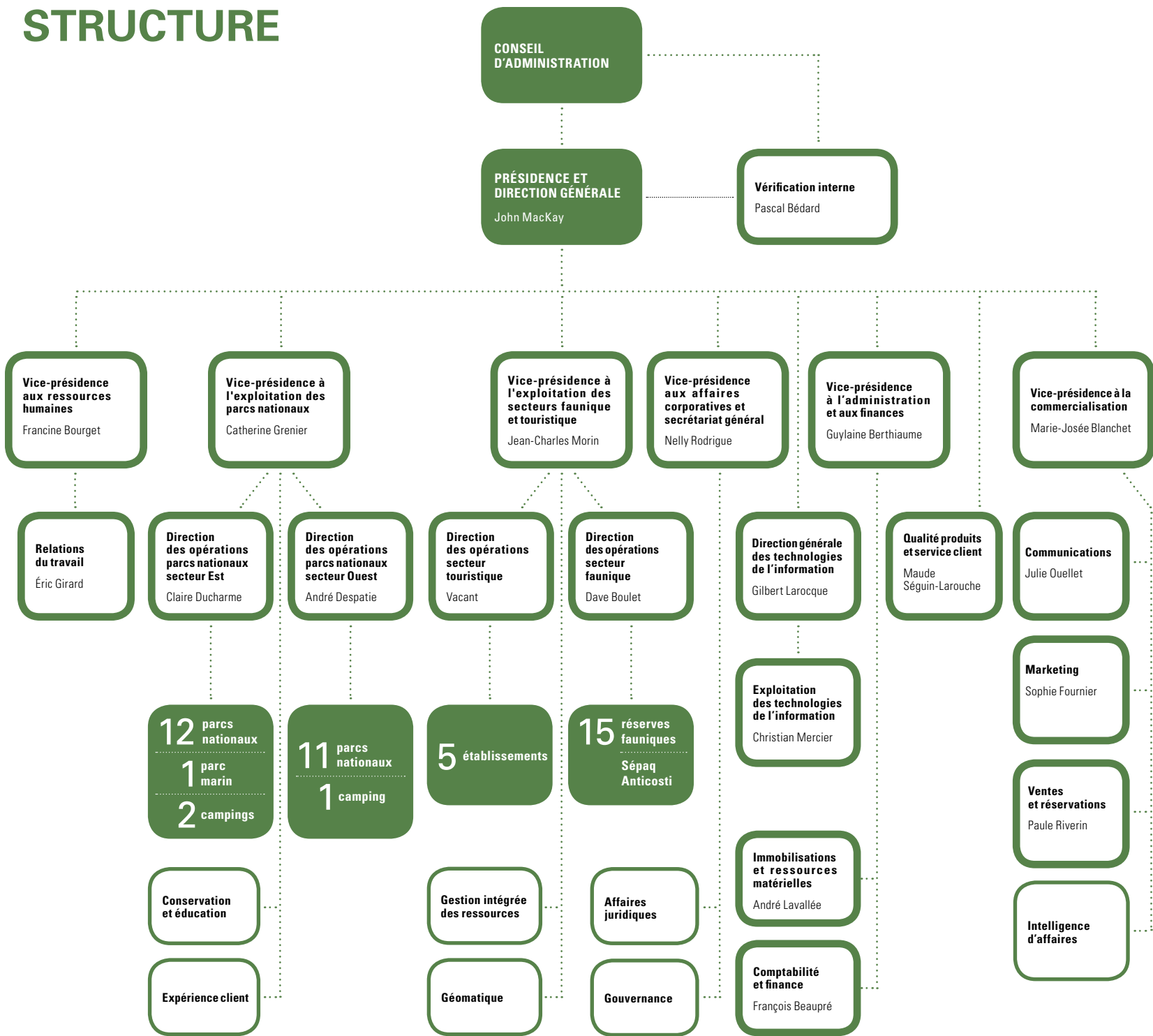
Finalement, les nouveaux investissements de 100 millions de dollars sur 5 ans annoncés dans le cadre du discours sur le budget 2017-2018 illustrent la confiance portée envers notre organisation et permettront d'entamer la mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique avec une impulsion dynamique.

En conclusion, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration, l'équipe de direction ainsi que chacun des employés de la Sépaq pour leur contribution essentielle à la grande satisfaction de notre clientèle et au succès de l'organisation.

Le président-directeur général,

John MacKay

STRUCTURE



À jour au 31 mars 2017

FAITS SAILLANTS

1^{re} année du projet pilote encadrant la présence des chiens dans trois parcs nationaux

Annonce de nouveaux investissements de 100 millions de dollars sur 5 ans

1^{re} journée porte ouverte hivernale Sépaq : un franc succès

Ouverture de 2 nouveaux secteurs de camping au parc national du Lac-Témiscouata

Réaménagement majeur du secteur du Lac-Stukely au parc national du Mont-Orford

Première naissance d'un bébé morse au Canada en milieu zoologique (Aquarium du Québec), suivie d'une seconde naissance quelques semaines plus tard

Nouvelle interface camping du site transactionnel pour proposer une réservation plus conviviale, intuitive et simplifiée

Implication de la Sépaq dans l'adoption au Québec d'une norme nationale sur le contrôle de la pollution lumineuse

Achalandage record à la Sépaq de 7,2 millions de jours de visite pour une année

La Sépaq gère les 2^e et 3^e attrails touristiques les plus visités de la région de Québec : le Parc de la Chute-Montmorency et l'Aquarium du Québec

Déploiement de la stratégie visant l'amélioration du produit de chasse à l'original

Lancement officiel de l'Expérience famille

LA SÉPAQ, LE PLUS GRAND RÉSEAU DE NATURE ET DE PLEIN AIR AU QUÉBEC

Les Québécois et les Québécoises sont animés d'une fierté toute légitime à l'endroit d'une nature généreuse qui leur procure une multitude de lieux propices à la découverte, à l'émerveillement, à la détente et à la pratique d'activités de loisir. La Sépaq est fière d'assumer l'exploitation et la mise en valeur des territoires et des établissements que lui confie le gouvernement du Québec. Dans ses 48 établissements, la Sépaq offre une panoplie d'activités et de services pouvant répondre à l'ensemble des attentes de sa clientèle diversifiée, puisque chacun possède des caractéristiques qui lui sont propres. Par ailleurs, afin d'assurer le maintien et le développement de ses infrastructures, du patrimoine naturel et culturel qui lui a été confié et des activités et services qu'elle offre, la Sépaq y réinvestit la totalité de ses liquidités.



PARCS NATIONAUX

Les 23 parcs nationaux québécois exploités par la Sépaq ainsi que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, exploité conjointement avec le gouvernement fédéral, constituent des espaces témoins où la nature évolue sans autres interventions que celles nécessaires à la conservation et à la mise en valeur éducative et récréative de ces territoires. Par la beauté et l'intégrité de leurs milieux naturels, de même que par leurs caractéristiques culturelles et historiques, les parcs nationaux représentent une vitrine exceptionnelle pour le Québec, très appréciée, non seulement des Québécois, mais également des visiteurs étrangers.

Créés en vertu de la Loi sur les parcs, les parcs nationaux ont pour objectif prioritaire d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation extensive. Bien que tout le territoire compris à l'intérieur d'un parc soit sous l'autorité du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, la Sépaq s'est vu confier l'exploitation des parcs situés au sud du 50^e parallèle. Sauf exception, toute personne qui accède à un parc, y circule ou y pratique une activité doit être titulaire d'une autorisation. Cette autorisation est délivrée, sous réserve des exemptions, sur paiement des droits dont le montant est déterminé par règlement. Toute forme de chasse, de piégeage ou d'exploitation industrielle y est interdite. D'ailleurs, seules les activités autorisées par le directeur du parc et le service des parcs du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs y sont permises.



SECTEUR FAUNIQUE

Le réseau des quinze réserves fauniques ainsi que Sépaq Anticosti s'étalent en de vastes contrées forestières et sauvages où les expériences vécues, associées à la faune et au plein air, facilitent le contact avec la nature et la découverte, dans des décors sublimes. Les réserves fauniques et Sépaq Anticosti offrent des activités et des services connectés à la nature, notamment la chasse et la pêche, et ouvrent aussi leurs portes à la villégiature, au camping et autres activités de plein air.

Créées en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, les réserves fauniques sont des territoires structurés voués à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune et, accessoirement, à la pratique d'activités récréatives. La responsabilité des réserves fauniques incombe au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs qui en confie l'exploitation à la Sépaq. Celle-ci y organise des activités, y fournit des services sur une base commerciale à des fins de mise en valeur ou d'utilisation de la faune ou à des fins de pratiques récréatives. Les principes d'équité et d'accessibilité pour les résidents du Québec guident les actions de la Sépaq en ce domaine. Ainsi, le résident québécois qui désire chasser dans un secteur à accès contingenté doit avoir été sélectionné par tirage au sort. Cependant, contrairement aux parcs nationaux, la Sépaq n'y a pas l'exclusivité du territoire; des exploitants de la forêt, des mines ou d'autres activités similaires y sont également actifs.



SECTEUR TOURISTIQUE

Le secteur touristique, quant à lui, est composé de huit établissements qui accueillent une clientèle variée. La Station touristique Duchesnay se distingue par ses nombreuses activités de plein air, son auberge quatre étoiles et ses chalets en bordure du magnifique lac Saint-Joseph. Le Parc de la Chute-Montmorency et l'Aquarium du Québec sont des attraits touristiques majeurs de la Ville de Québec, tandis que le Gîte du Mont-Albert, situé en montagne au cœur du parc national de la Gaspésie, est une auberge classée quatre étoiles des plus accueillantes. Le Centre touristique du Lac-Simon, le Camping des Voltigeurs et le Centre touristique du Lac-Kénogami invitent à des vacances familiales fort agréables. L'Auberge de montagne des Chic-Chocs, quant à elle, offre un hébergement grand confort quatre étoiles dans un lieu gardé sauvage. Unique dans l'est du Canada, elle est perchée à 615 mètres d'altitude et offre 60 kilomètres carrés de nature et de territoires presque vierges pour la pratique d'activités de plein air en compagnie de guides expérimentés.





LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS

PARCS NATIONAUX

	Kilomètres de Québec	Kilomètres de Montréal
① Parc national d'Aigüebelle	919	675
② Parc national d'Anticosti	679 ✈	914 ✈
③ Parc national du Bic	285	527
④ Parc national du Fjord-du-Saguenay	269	522
⑤ Parc national de Frontenac	150	260
⑥ Parc national de la Gaspésie	520	770
⑦ Parc national des Grands-Jardins	135	435
⑧ Parc national des Hautes-Gorges- de-la-Rivière-Malbaie	170	470
⑨ Parc national de l'Île-Bonaventure-et- du-Rocher-Percé	758	985
⑩ Parc national des Îles-de-Boucherville	243	10
⑪ Parc national de la Jacques-Cartier	40	293
⑫ Parc national du Lac-Témiscouata	294	516
⑬ Parc national de Miguasha	541	779
⑭ Parc national du Mont-Mégantic	240	225
⑮ Parc national du Mont-Orford	285	150
⑯ Parc national du Mont-Saint-Bruno	253	20
⑰ Parc national du Mont-Tremblant	390	145
⑱ Parc national des Monts-Valin	253	500
⑲ Parc national d'Oka	292	46
⑳ Parc national d'Opémican	837	596
㉑ Parc national de Plaisance	383	160
㉒ Parc national de la Pointe-Taillon	250	500
㉓ Parc national de la Yamaska	253	100
㉔ Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent	161	476

SECTEUR FAUNIQUE

	Kilomètres de Québec	Kilomètres de Montréal
① Réserve faunique Ashuapmushuan	325	470
② Réserve faunique Assinica	570	756
③ Réserve faunique des Chic-Chocs	482	772
④ Réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini- et-Waconichi	570	756
⑤ Réserve faunique des Laurentides	80	310
⑥ Réserve faunique La Vérendrye - secteur Abitibi	600	470
⑦ Réserve faunique La Vérendrye - secteur Outaouais	405	275
⑧ Réserve faunique Mastigouche	260	145
⑨ Réserve faunique de Matane	440	665
⑩ Réserve faunique de Papineau-Labelle	420	190
⑪ Réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles	587	835
⑫ Réserve faunique de Port-Daniel	675	900
⑬ Réserve faunique de Portneuf	90	240
⑭ Réserve faunique de Rimouski	335	560
⑮ Réserve faunique Rouge-Matawin	290	180
⑯ Réserve faunique du Saint-Maurice	200	250
* Sépaq Anticosti	679 ✈	914 ✈

SECTEUR TOURISTIQUE

	Kilomètres de Québec	Kilomètres de Montréal
① Aquarium du Québec	10	240
② Auberge de montagne des Chic-Chocs	480	700
③ Camping des Voltigeurs	150	110
④ Centre touristique du Lac-Kénogami	230	475
⑤ Centre touristique du Lac-Simon	425	195
⑥ Gîte du Mont-Albert	500	720
⑦ Parc de la Chute-Montmorency	13	265
⑧ Station touristique Duchesnay	45	265

ACTIVITÉS ET SERVICES

La Sépaq offre à travers ses 48 établissements un éventail d'activités et de services invitant les visiteurs à vivre des expériences diversifiées dans des environnements naturels enchanteurs.

ACTIVITÉS



PLEIN AIR

- **ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE**
Observation et découverte de la flore, de la faune et du patrimoine
- **ACTIVITÉS CULTURELLES**
Visite d'expositions, dégustation de produits du terroir
- **ACTIVITÉS SPORTIVES AQUATIQUES ESTIVALES**
Baignade, rabaska, canot, kayak croisière, rafting
- **ACTIVITÉS SPORTIVES TERRESTRES ESTIVALES**
Randonnée pédestre, randonnée en montagne, via ferrata, quad, vélo, gyropode Segway
- **ACTIVITÉS HIVERNALES**
Randonnée (courte et longue), vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*), traîneau à chiens, trottinette des neiges, ski de fond, ski Méta, ski de haute randonnée, motoneige (sauf parcs nationaux), raquette, patin, glissade, pêche blanche

CHASSE

- **ORIGINAL**
- **CERF DE VIRGINIE**
- **PETIT GIBIER**
- **OURS NOIR**
- **AVEC HÉBERGEMENT**
Chalet
Auberge
Camp rustique
Camping

PÊCHE

- **QUOTIDIENNE**
Embarcation de la Sépaq
Embarcation personnelle
À gué
Aventure
- **AVEC HÉBERGEMENT**
Chalet
Auberge
Camp rustique
Camping

SERVICES



HÉBERGEMENT

- **CAMPING**
- **PRÊT-À-CAMPER**
- **CAMP DE PROSPECTEUR**
- **CHALET EXP.**
Nature
Compact
Traditionnel
- **HÔTELLERIE**
- **YOURTE**
- **ABRI TROIS MURS**
- **CAMP RUSTIQUE**
- **REFUGE**

RESTAURATION

- **RESTAURANT**
- **CAFÉTÉRIA**
- **CASSE-CROÛTE**



ATTRACTIONS TOURISTIQUES

- › AQUARIUM DU QUÉBEC
- › PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
- › ASTROLAB
(parc national du Mont-Mégantic)
- › MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE
(parc national de Miguasha)



SCOLAIRE

- › ACCUEIL DE GROUPES SCOLAIRES
- › VISITE DANS LES ÉCOLES



CORPORATIF ET ÉVÉNEMENTIEL

- › SALLES DE RÉUNION, DE RÉCEPTION
ET DE BANQUET

PLACE À LA FAMILLE



AUTRES SERVICES

- › LOCATION D'ÉQUIPEMENTS
(canot, kayak, vélo)
- › BOUTIQUE
- › DÉPANNEUR



SERVICES AUX FAMILLES

- › GRATUITÉ aux enfants en famille pour la majorité des activités offertes, le camping, le canot-camping, la location d'équipements (skis, raquettes, patins)
- › PRÊT de « girafe », remorque de vélo, porte-bébé dorsal, barrière de sécurité, traîneau de transport, chariot d'hiver
- › DISPONIBILITÉ de chaise haute, table à langer, banc rehausseur, four à micro-ondes
- › MODULE de jeux extérieur, carré de sable, salle de jeux intérieure, espace coloriage, prêt de jeux de société

LA SÉPAQ EN CHIFFRES

23

PARCS NATIONAUX

PARC MARIN DU SAGUENAY-
SAINT-LAURENT

6 995 kilomètres carrés de
territoires protégés

15

RÉSERVES FAUNIQVES

66 048 kilomètres carrés
de territoires

1

POURVOIRIE

SÉPAQ ANTICOSTI

4 177 kilomètres carrés
de territoires

8

ÉTABLISSEMENTS
TOURISTIQUES

2 ATTRAITS MAJEURS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

3 HÔTELS | 3 CAMPINGS



Centre touristique du Lac-Simon

36 495
ÉLÈVES AYANT
PARTICIPÉ AU
PROGRAMME
D'ACTIVITÉS
SCOLAIRES

11 300
KILOMÈTRES
DE ROUTE

185
CAMPS
RUSTIQUES
ET REFUGES

TAUX DE SUCCÈS
61,1%
CHASSE À
L'ORIGINAL

PLUS DE
200
ENTENTES
DE PARTENARIAT

PLUS DE
13 000
LACS

PLUS DE
7 200
SITES DE CAMPING

10
SENTIERS
DE LONGUE
RANDONNÉE

545
HÉBERGEMENTS
EN PRÊT-À-CAMPER

3 003
EMPLOYÉS

266
SENTIERS DE COURTE
RANDONNÉE

297 405
PERSONNES
AYANT PARTICIPÉ
AUX ACTIVITÉS
DE DÉCOUVERTE

729
CHALETS

7,2
MILLIONS DE
JOURS DE VISITE

176 UNITÉS
D'HÉBERGEMENT
D'HÔTELLERIE

24
CENTRES
DE DÉCOUVERTE
ET DE SERVICES

PLAN STRATÉGIQUE



2012-2017

Le Plan stratégique 2012-2017 s'est terminé le 31 mars 2017. Celui-ci avait été élaboré en vue de favoriser l'essor de la Sépaq afin qu'elle continue de remplir pleinement sa mission qui est de rendre accessibles, de développer et d'assurer la pérennité du territoire, des sites touristiques et des actifs qui lui sont confiés en tenant compte des dimensions publique, environnementale, sociale et économique. La Sépaq a su relever ce défi qu'elle s'était donné.

En effet, avec le thème « Faire découvrir la nature du Québec », la Sépaq s'était défini une vision, celle de faire vivre des expériences distinctives et mémorables à ses clientèles en matière de tourisme de nature, et cela, en s'appuyant sur son savoir-faire en gestion et en développement du patrimoine naturel et culturel et sur l'engagement d'une équipe d'employés passionnés. Afin d'atteindre cette vision, l'accent a été mis sur la conservation du patrimoine et sur le développement de nouveaux produits porteurs et innovants, que ce soit au niveau des activités, de l'hébergement ou encore avec l'ajout de nouvelles offres de forfaits, promettant ainsi un éventail de séjours sur mesure et variés.

Sommairement, au niveau du bilan quinquennal, la Sépaq a su atteindre et même dépasser les objectifs qu'elle s'était fixés. Au-delà des nombreux indicateurs suivis depuis le début de ce plan, quelques faits marquants se doivent d'être soulignés.

Orientation 01 – Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel

La Sépaq est très consciente que les milieux naturels qu'elle gère et leur biodiversité concourent de multiples manières à l'économie du Québec. Le territoire public revêt une importance considérable pour les régions du Québec. Elle se doit, dans ses prises de décision et dans ses actions, de viser le juste équilibre entre la conservation et la protection de ce territoire et sa mise en valeur, et ce, afin d'assurer sa pérennité. À cette fin, elle a accompli plusieurs actions qui font d'elle une gestionnaire de territoires responsable et contributive à la collectivité.

En plus de s'être dotée d'une stratégie de gestion intégrée des ressources pour ses réserves fauniques et d'avoir déployé une stratégie de conservation au sein des parcs nationaux, la Sépaq a tenu un premier Forum sur les zones périphériques en 2014. Ce forum, une première dans ce domaine, a rassemblé plus de 130 personnes. Par la suite, 18 parcs ont réalisé une journée de réflexion regroupant de 35 à 85 personnes par rencontre et portant sur l'impact des zones périphériques sur la conservation du territoire. Ces actions de sensibilisation des acteurs périphériques contribuent de façon tangible à la conservation de ces milieux naturels d'exception.

En matière d'acquisition et de diffusion de connaissances, la Sépaq a été très active. Ainsi, le Blogue Parcs Québec sur la conservation a publié, depuis sa création en février 2012, plus de 250 articles traitant de conservation. Signe de son succès auprès du grand public, ce blogue est passé de 26 150 pages vues en 2012-2013 à plus de 92 900 pages vues en 2016-2017. Parallèlement, la Sépaq a édité, pendant ce plan quinquennal, cinq bulletins de conservation détaillant les principaux projets de recherche, de suivis, d'inventaires et de gestion environnementale réalisés durant l'année, en plus de diffuser une partie des résultats de ces études.

Parmi les faits saillants de ses activités de recherche, il importe de souligner l'annonce, lors de la 73^e rencontre annuelle de la Society of Vertebrate Paleontology en 2014 à Los Angeles, de la découverte du tout premier fossile complet d'un spécimen d'*Elpistostege watsoni*, la plus grande découverte en 135 ans de recherche au parc national de Miguasha. La Sépaq s'est aussi démarquée, grâce à l'implication du parc national du Mont-Mégantic, dans la recherche au niveau de la problématique d'éclairage et de la pollution lumineuse.

Finalement, la Sépaq a également fait plusieurs avancées dans le domaine de la gestion de la pêche. Elle a notamment élaboré des plans de pêcheries et mis en place un système informatisé uniformisé de suivi et d'analyse des pêcheries permettant un meilleur suivi de la ressource halieutique en plus de faciliter la tâche des employés.

Orientation 02 – Contribution au développement durable du tourisme de nature

La Sépaq entendait jouer un rôle clé dans le développement économique en matière de tourisme de nature, en plus d'accentuer son rôle de partenaire de marque en région, ce qu'elle a réussi. Depuis longtemps la Sépaq valorise la participation des intervenants régionaux à la réalisation de ses mandats. Ainsi, elle a tenu, en 5 ans, plus de 350 rencontres des comités consultatifs rattachés à ses établissements. Toujours pendant cette même période, afin de favoriser le développement du tourisme de nature, elle a conclu de nombreux partenariats d'affaires avec des entités partageants des objectifs communs avec elle dont, entre autres, la Fondation de la faune du Québec, Canards Illimités Canada, la Fédération des pourvoiries du Québec, l'Association des professionnels d'aventure et d'écotourisme, Tourisme autochtone Québec, Kéroul, Vélo Québec ainsi que des chaires de recherche œuvrant dans le secteur touristique. Ces ententes s'échelonnent sur plusieurs années et font de la Sépaq un partenaire important en région.

Sensible à l'importance de la nature dans le développement de la jeunesse, la Sépaq a accentué sa présence auprès des jeunes et du milieu scolaire. Elle a, entre autre, élaboré une activité scolaire qui est offerte aux élèves du programme de 1^{er} cycle du secondaire durant le cours de géographie et qui inclut la visite en classe d'un garde-parc. De plus, plusieurs établissements proposent des activités récréoéducatives destinées aux jeunes du primaire et du secondaire et qui leur permettent de s'ouvrir sur le milieu naturel, de comprendre sa fragilité et de vivre une expérience de plein air privilégiée. La Sépaq collabore également à de nombreux projets de recherche avec des universités; elle met son territoire à la disposition de chercheurs afin qu'il serve de laboratoire grandeur nature pour certains projets. Elle s'est également associée avec de nombreux partenaires afin de favoriser l'activité en plein air en plus de collaborer à diverses démarches visant à assurer la relève en matière de chasse et de pêche. De plus, elle a mis en place divers programmes d'initiation à des activités de plein air afin de mieux supporter sa clientèle, rendre leur expérience plus agréable et favoriser la relève d'amateurs de plein air.

Quant au volet de la contribution de la Sépaq dans le développement économique, celle-ci a réussi à confirmer son rôle de levier économique en région. En effet, la Sépaq

a mandaté une firme pour la réalisation d'une analyse économique portant sur toutes les activités et tous les secteurs d'exploitation de la Sépaq; l'analyse est concluante. Pour l'année 2013, la Sépaq a généré 168,1 millions de dollars de revenus fiscaux et parafiscaux en plus de soutenir 4,6 % de retombées directes et indirectes sur l'emploi dans le secteur touristique.

Ce rôle d'acteur économique important a lui aussi été reconnu dans le cadre des différentes stratégies touristiques du gouvernement du Québec dont, notamment, la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure, la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal et la Stratégie maritime du Québec.

Soulignons également que pendant la durée de ce plan stratégique, deux projets de nouveaux parcs nationaux se sont concrétisés. Ainsi, créé en novembre 2013, le parc national d'Opémican ouvrira ses portes officiellement en 2018, à la suite d'un investissement de 36 millions de dollars. Par ailleurs, les travaux d'aménagement du parc national du Lac-Témiscouata, inauguré officiellement en juin 2013, ont été complétés après des investissements de l'ordre de 30 millions de dollars répartis sur 5 ans. Voulant offrir le meilleur des accueils à ses visiteurs, la Sépaq a aussi construit 8 nouveaux centres de découverte et de services pendant ces 5 années, faisant ainsi passer leur nombre de 16 à 24 en 2016-2017.

En termes d'investissement, la Sépaq a réalisé depuis 5 ans, plus de 3 900 projets pour un débours total d'environ 220 millions de dollars, permettant ainsi d'améliorer l'offre touristique au Québec.

Finalement, en matière de réduction de son empreinte environnementale, la Sépaq a développé une très grande sensibilité à l'énergie verte en favorisant, par exemple, les technologies solaires et les équipements à haute efficacité énergétique. Elle a aussi fait l'acquisition de nombreux véhicules électriques au cours des dernières années, en plus d'être partenaire du Circuit électrique depuis 2013.

Orientation 03 – Garantir une expérience client de qualité

La Sépaq est une entreprise très à l'écoute de ses clients. Elle souhaitait offrir le bon produit au bon client et répondre à ses attentes. À cet effet, elle a cherché à innover dans l'offre d'activités et de services tout en améliorant l'offre existante.

Elle a notamment déployé de nouveaux types d'hébergement, permettant ainsi de diversifier sa clientèle et de mieux répondre à celle existante. Les chalets EXP., Modik et Compact sont des exemples de ces nouveautés. Elle a aussi restauré de nombreux chalets afin de les adapter aux nouvelles exigences de la clientèle et réaménagé de nombreux sites de camping, en plus d'ajouter de l'offre, et ce, selon les meilleurs standards d'aménagement. De plus, considérant l'engouement marqué pour le prêt-à-camper, produit qui ravit sa clientèle depuis le début de son implantation, la Sépaq a intensifié le déploiement de ce type d'hébergement, passant de 393 unités de prêt-à-camper en 2012-2013 à plus de 545 en 2016-2017.

La Sépaq a également tenu à proposer davantage de souplesse à la clientèle, tant par une simplification de ses modalités d'affaires que par l'offre de nouveaux produits,

comme une escapade de 24 h avec hébergement en pêche ou à la chasse au petit gibier.

Les technologies de l'information ont aussi fait partie des outils utilisés par la Sépaq afin de mieux servir sa clientèle. Pensons à l'enregistrement en ligne pour le camping, la billetterie en ligne pour l'Aquarium du Québec et la mise en place du panier d'achats sur le site transactionnel de la Sépaq.

Un autre des éléments marquants de ce plan stratégique est l'important virage famille. La Sépaq a effectivement tout mis en œuvre afin de devenir la destination famille par excellence et elle a réussi. Cette stratégie a été développée et implantée dans la plupart des établissements de la Sépaq et elle s'est traduite par plusieurs actions telles que la gratuité pour le prêt d'équipements pour les enfants, le développement d'outils conçus spécifiquement pour eux et le prêt d'équipements pour faciliter l'expérience des parents, dont la trousse bébé.

Finalement, une autre activité à souligner est la tenue, le 18 février 2017, de la toute première journée porte ouverte hivernale de la Sépaq, qui a su ravir les 20 000 participants. Cette expérience a confirmé que les Québécois et Québécoises apprivoisent de plus en plus l'hiver et que ce marché mérite d'être davantage exploité.

Ces initiatives mises de l'avant avaient pour but de mieux faire connaître les territoires du Québec à sa population afin que celle-ci puisse développer un plus grand sentiment d'appartenance.

Il semble que la clientèle a accueilli très favorablement les diverses initiatives et actions de la Sépaq afin de mieux la satisfaire comme en témoigne la hausse notable du nombre de jours de visite, passé de 6,2 millions en 2012-2013 à 7,2 millions de jours de visite en 2016-2017.

Orientation 04 – Générer de nouveaux revenus

La Sépaq a définitivement cherché au cours de ces cinq années à se positionner comme un incontournable en matière de plein air.

En plus de déployer une offre de nouveaux produits, la Sépaq a aussi amélioré plusieurs produits existants (ex. : activités de découverte, Via ferrata, activité d'initiation, vélo à pneus surdimensionnés [*fatbike*], tyrolienne double).

L'approche de mise en marché a elle aussi été revue. La Sépaq est passée d'une approche par réseau à une approche par produit porteur tout en faisant preuve de davantage d'audace dans ses divers outils de mise en marché. Que l'on pense à la campagne «Reconnectez-vous avec la nature» ou à celle «Le huard battra de l'aile cet été», la Sépaq a cherché à se démarquer et à élargir sa clientèle. Elle a de plus davantage utilisé les médias sociaux afin d'atteindre une nouvelle clientèle.

Orientation 05 – Accroître l'agilité et la souplesse de l'organisation

La Sépaq a clairement identifié dans son plan stratégique que les technologies de l'information devaient venir supporter les objectifs et cibles qu'elle s'était donnés. La première démarche de la Sépaq à cet égard a été de créer une Direction générale des

technologies de l'information relevant directement du président-directeur général. Un plan directeur a, par la suite, été élaboré. Cette initiative a permis à la Sépaq d'améliorer de manière significative son agilité et sa souplesse. En effet, en plus d'améliorer les interfaces avec la clientèle et de permettre une accessibilité adaptée à tous les supports de consultation (tablette, mobile, ordinateur), la Sépaq a mis à niveau ses infrastructures et aussi mieux outillé ses gestionnaires, entre autres, en améliorant l'accessibilité à l'information financière. Par ailleurs, afin d'avoir un meilleur portrait de son patrimoine bâti, en cohésion avec sa mission de pérennité, la Sépaq a mis en place un registre informatisé d'immobilisations corporelles pour l'ensemble de ses établissements.

En terminant, mentionnons que la Sépaq a reçu plus de 29 marques de reconnaissance pendant ces 5 années, et ce, de divers organismes. Elle a notamment reçu des prix pour souligner la qualité de certaines de ses constructions, l'originalité de ses campagnes publicitaires, la qualité de son service dans certains établissements, le développement de certaines technologies et pour souligner la passion de certains de ses employés dans des domaines particuliers où elle œuvre. Ces signes de reconnaissance permettent à la Sépaq de confirmer qu'elle est un partenaire important de l'industrie touristique et qu'elle rayonne dans plusieurs régions du Québec.

Le Plan stratégique 2012-2017 aura permis à la Sépaq de concerter ses efforts afin d'améliorer l'offre d'activités et de services à sa clientèle dans le but de mieux réaliser sa mission, en plus d'être un acteur économique de plus en plus important en région, et ce, dans le respect de ses six valeurs de gestion que sont la créativité, le plaisir, la performance, le respect, la concertation et l'intégrité.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne les résultats 2016-2017, un bilan détaillé des principales activités regroupées sous les cinq grandes orientations et un tableau détaillant les résultats atteints pour chacun des indicateurs, au 31 mars de chaque année écoulée, sont présentés ci-après, comme dans les rapports annuels des années antérieures. Cette reddition de comptes met un terme à ce plan stratégique.

Vous pouvez consulter le Plan stratégique 2012-2017 de la Sépaq sur son site Web à sepaq.com sous le menu *Notre organisation – Documentation corporative*.

2017-2022

La Sépaq a entrepris, au cours des derniers mois, l'élaboration de son prochain Plan stratégique 2017-2022. Ainsi, plusieurs ateliers de travail ont été tenus avec le conseil d'administration, l'équipe de direction, les directeurs du siège social et des établissements ainsi que les employés, afin d'élaborer ce plan. Soucieux d'obtenir un maximum d'adhésion à ce chantier et de mobiliser les employés, le président-directeur général a mis en place différents outils de communication comme la disponibilité d'une adresse courriel spécialement dédiée à la planification stratégique ainsi qu'un forum du président-directeur général, mis à la disposition des employés pour qu'ils puissent exprimer leur opinion. Ces outils, forts appréciés, ont été utilisés à plus d'une centaine de reprises.

La Sépaq a su saisir l'opportunité de ce nouveau plan stratégique pour déclarer ses ambitions. Celui-ci se veut rassembleur, motivateur et porté vers l'action avec, comme principal objectif, de connecter davantage de gens à la nature. La Sépaq souhaite, entre autres, assurer le rayonnement des joyaux naturels du Québec qui lui ont été confiés, accroître son leadership en matière de protection de l'environnement et poursuivre ses initiatives afin de faciliter l'accès à la nature pour les familles.

Le Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq a été adopté par le conseil d'administration de la Sépaq le 31 mars 2017. Le processus d'approbation auprès du gouvernement est en cours. Il sera disponible sur le site Web de la Sépaq dès son approbation.



ORIENTATION

01

ASSURER LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

PROTECTION DES RÉSERVES FAUNIQUES

La Sépaq utilise tous les moyens à sa disposition pour mieux assurer la vocation de conservation du patrimoine faunique et naturel des réserves fauniques. Les projets de plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) quinquennaux, élaborés en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), sont complétés pour quatre réserves fauniques, soit les réserves fauniques des Chic-Chocs, de Rimouski, Rouge-Matawin et du Saint-Maurice. Un projet de plan d'aménagement du même type sera élaboré pour la réserve faunique des Laurentides en 2017. Afin d'harmoniser les activités de coupes forestières à celles à plus long terme de la Sépaq, l'équipe de la gestion intégrée des ressources de la Sépaq a ainsi élaboré des scénarios de planification forestière de récolte pour quatre réserves fauniques sur une période de cinq ans. Ces propositions seront présentées aux tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) et déposées au MFFP dans le but qu'ils soient intégrés aux PAFIO.

L'implication de l'équipe de la gestion intégrée des ressources dans l'ensemble des régions où la Sépaq est présente s'est poursuivie, avec sa participation aux différentes tables de gestion intégrée des ressources et du territoire. De plus, elle collabore à différents sous-comités régionaux liés à divers enjeux concernant les réserves fauniques, notamment les habitats fauniques, la répartition spatiale des coupes forestières, les aires intensives de production ligneuse (AIPL) et les paysages.

La possibilité de développer des aires protégées polyvalentes (APP) fait toujours partie des objectifs de la Sépaq. Le projet d'expérimentation, initié il y a quelques années dans les réserves fauniques de Matane et Mastigouche, est complété. Le groupe de travail, composé des représentants de la Sépaq, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et du MFFP propose notamment de passer en phase test sur le terrain. Le concept d'APP a pour but de répondre à la fois à des objectifs de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles. Forte de son expérience, la Sépaq souhaite que certaines réserves fauniques soient le terrain d'application des premières APP. La Sépaq a également soumis des propositions de territoires visant leur protection lors des comités régionaux, en espérant que ceux-ci soient retenus et deviennent des aires protégées strictes (APS), un statut de protection supérieur aux APP. Par ailleurs, la Sépaq suit de près l'analyse par le gouvernement des territoires d'intérêts lors des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré du MFFP.

En collaboration avec le MFFP, la Sépaq a élaboré un plan d'ensemencement pour la réserve faunique du Saint-Maurice. Ce nouveau plan porte à sept le nombre de réserves fauniques pourvues d'un tel outil de gestion. Ces plans ont pour objectifs de protéger l'intégrité écologique et génétique des populations indigènes de poissons et des espèces à statut précaire, de soutenir l'offre de pêche et d'optimiser la performance des ensemencements.

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS NATIONAUX

Conservation dans les parcs nationaux

En réponse aux recommandations du rapport du Vérificateur général du Québec déposé en juin 2015 à l'Assemblée nationale, des améliorations ont été apportées aux plans de conservation des parcs nationaux avec l'objectif d'augmenter la capacité de conservation des milieux naturels de ces territoires protégés. Un nouveau modèle de plan de conservation a été développé et sera mis en œuvre pour la prochaine planification stratégique 2017-2022. L'année 2016-2017 en a donc été une de transition.

Le Programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE) a également fait l'objet d'une révision méthodologique dans le but d'améliorer la rigueur et la pertinence du suivi des indicateurs. Un bilan annuel du PSIE a été réalisé pour chacun des parcs nationaux et des mesures correctives ont été apportées, lorsque nécessaires. Un nouveau plan d'action a été produit afin de guider les actions en 2017-2018.

Au chapitre des réalisations en matière de conservation, mentionnons 73 projets de recherche scientifique, 22 caractérisations de sites d'implantation, 21 projets de contrôle des espèces exotiques envahissantes et 21 projets de restauration de milieux naturels et du patrimoine bâti.

Une reddition de comptes détaillée de la conservation se trouve à la section « Conservation des parcs nationaux ».

Zones périphériques

Dix journées de réflexion se sont tenues en 2016-2017. Visant à mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de leur mission de conservation, chacune de ces journées a rassemblé entre 35 et 85 participants. Élus municipaux et régionaux, représentants de municipalités, de municipalités régionales de comté, de directions régionales de ministères, d'organismes environnementaux, scientifiques et socio-économiques, d'industries de la forêt, des mines et de l'agriculture ainsi que tous les joueurs concernés par l'utilisation des territoires en périphérie des parcs nationaux ont échangé sur les enjeux de conservation des parcs et sur la possibilité de se donner un ou plusieurs projets communs visant l'amélioration des habitats en périphérie des parcs nationaux, et ce, pour le bénéfice environnemental de tous.

Norme du BNQ en matière de pollution lumineuse

Par le biais de l'implication de représentants provenant du parc national du Mont-Mégantic, la Sépaq a contribué cette année à l'adoption au Québec d'une norme nationale sur le contrôle de la pollution lumineuse. Publiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), cette norme constitue un outil important pour informer et guider les différents intervenants quant aux meilleures pratiques à adopter pour contrôler la pollution lumineuse, tout en répondant adéquatement aux besoins de sécurité. Il faut noter que les recherches scientifiques sur les effets environnementaux de la pollution lumineuse se sont aussi multipliées au cours des dernières années. En plus du voilement des étoiles, les chercheurs ont découvert que la pollution lumineuse pouvait avoir de

nombreux impacts sur les animaux et les plantes. Depuis plusieurs années, l'équipe du parc national du Mont-Mégantic et de l'Astrolab a acquis une expertise reconnue en matière de pollution lumineuse qui a mené à la création de la première réserve internationale de ciel étoilé dans le monde, celle du Mont-Mégantic.

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La transmission de la connaissance est essentielle à l'accomplissement de la mission des parcs nationaux, notamment pour que ces territoires soient accessibles à des fins éducatives. Différents moyens de diffusion de la connaissance ont été utilisés afin de mieux faire connaître les intentions à la base de la création des parcs nationaux ainsi que pour révéler les richesses et enjeux de conservation spécifiques à chacun. Certains sont détaillés ci-après.

Les activités de découverte et les activités scolaires

En 2016-2017, les nombreuses activités de découverte ont attiré 297 405 participants. Parmi celles-ci, une nouvelle activité a été développée et est maintenant offerte dans tous les parcs nationaux. Intitulé le « Grand jeu Parcs Québec », ce jeu-questionnaire interactif vise une clientèle familiale. La conception de cette activité résulte de la collaboration et du partage d'expertise d'employés de plusieurs parcs nationaux, une façon de faire maintenant adoptée et porteuse de succès. De plus, un registre compilant l'ensemble des activités de découverte a été créé, afin de faire ressortir les thèmes abordés, le niveau d'appréciation et les particularités de chacune des activités de découverte, ainsi que son potentiel d'exportation dans les autres parcs nationaux. Cet outil de travail permettra également de s'inspirer des meilleures pratiques lors de la conception d'une nouvelle activité.

L'intérêt démontré envers les activités scolaires s'est poursuivi. En effet, lors de la dernière année, 36 495 élèves ont assisté à une activité scolaire offerte par un parc national, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2015-2016. Parmi ces activités, celle développée spécifiquement pour les cours de géographie du premier cycle du secondaire, au cours de laquelle un garde-parc se rend en classe pour transmettre ses connaissances sur les parcs nationaux, est toujours aussi populaire. D'autres activités offertes invitent les élèves à venir à la rencontre des gardes-parcs directement sur le terrain.

Le Bulletin de conservation

De nombreux projets d'acquisition de connaissances et de gestion du milieu naturel ont lieu annuellement dans les parcs nationaux. Afin de diffuser les résultats de ces projets, la Sépaq publie annuellement le Bulletin de conservation. Des thèmes variés ont été abordés dans l'édition 2016-2017, dont certains sont d'actualité comme les changements climatiques, les enjeux liés à l'aménagement forestier près d'un parc national et la protection des mammifères marins. D'autres articles présentent des découvertes dont la Sépaq est particulièrement fière, comme celle du lichen *Aspicilia bicensis*, une nouvelle espèce recensée dont le nom fait référence à son lieu de découverte, le parc national du Bic.

Les articles publiés sont souvent issus d'une collaboration entre le responsable du service de la conservation et de l'éducation d'un parc et un chercheur, un étudiant universitaire ou un partenaire affilié. Certains de ces chercheurs proviennent d'institutions scientifiques étrangères telles que l'Université du Michigan (University of Michigan), l'école de médecine Mount Sinai de New York (Icahn School of Medicine at Mount Sinai) et le Centre national de la recherche scientifique (France).

Le blogue de conservation

Dans le but d'augmenter la diffusion des nombreux projets d'acquisition de connaissances et de gestion du milieu naturel des parcs nationaux, la Sépaq s'est dotée, il y a quelques années, d'un blogue présentant les nombreuses recherches réalisées récemment dans les parcs (www.sepaq.com/parcs-quebec/blogue/). Chaque semaine, un des 24 parcs nationaux y publie un billet faisant état d'une réalisation, initiative ou enjeu particulier en matière de conservation. Les visiteurs sont également invités à y laisser leurs idées, opinions, commentaires ou questions. Cette année, la présentation de vidéos s'est ajoutée afin de susciter l'intérêt des visiteurs et de mieux illustrer les billets. Ainsi, les visiteurs ont pu observer le relâchement d'un aigle royal, une chronocinématographie (*time-lapse*) de la canopée et une capsule historique sur l'exploitation forestière. Signe de l'intérêt grandissant suscité par ce blogue, le nombre d'abonnements à l'infolettre mensuelle a doublé au cours de la dernière année. La consultation d'articles a également continué de croître, atteignant maintenant plus de 92 000 pages vues, une augmentation de 7 % par rapport à 2015-2016.



Grâce à la Nature

La Sépaq s'est associée à la Société pour la nature et les parcs du Canada – section Québec (SNAP Québec), initiatrice d'un nouvel événement intitulé « Grâce à la Nature ». Cette activité, durant laquelle les participants avaient pour mission de parcourir un sentier nature dans un des parcs nationaux concernés, lors de la fête de l'Action de grâces, visait à ramasser des dons pour remercier la nature de ses bienfaits. Cinq parcs nationaux ont participé à l'événement. Le partenariat prévoit qu'une partie des dons amassés servira à un projet d'inventaire visant l'amélioration de la connaissance d'un parc national.

Gestion des pêcheries

La Sépaq a poursuivi la coordination et le suivi des treize plans directeurs déjà en place dans les réserves fauniques. Ces plans directeurs assurent un bon suivi de la gestion de l'exploitation de la pêche, favorisent une meilleure protection des habitats aquatiques clés des réserves fauniques et permettent d'identifier les lacs déficients les plus prometteurs à des fins de restauration d'habitat et ceux les plus propices à l'ensemencement. Ultimement, les mesures prônées dans ces plans directeurs ont pour but d'assurer la pérennité de la ressource halieutique et d'offrir une plus grande qualité de pêche à la clientèle des réserves fauniques.

D'autres actions et mesures en lien avec la gestion des pêcheries ont eu lieu au cours de l'année 2016-2017. Ainsi, plusieurs réserves ont amélioré leur procédé de collecte des statistiques de pêche et le nombre de pesées des captures a augmenté. Ces progrès ont eu comme avantage de fournir des bases de données plus complètes lors de la reddition de comptes annuelle, bonifiant ainsi la façon dont la Sépaq s'acquitte de ses obligations envers le MFFP. Par ces gestes, la Sépaq confirme sa position de leader dans le domaine de l'exploitation responsable et durable de la faune.

Par ailleurs, Pêches et Océans Canada et la Fondation de la faune du Québec ont financé des projets d'acquisition de connaissances et d'aménagements d'habitats fauniques visant à protéger les ressources pour l'omble de fontaine et le doré afin d'augmenter la capacité de la Sépaq à protéger ces habitats lors d'opérations sur les territoires visés. Ces projets ont permis de compiler des informations d'une grande importance pour la protection et la mise en valeur de la faune comme la localisation des ressources et l'utilisation d'habitats sensibles. Une retombée majeure de ces projets sera de mieux outiller tous ceux qui œuvrent dans les territoires des réserves fauniques en leur fournissant des informations à jour afin d'éviter de perturber les habitats aquatiques les plus sensibles.

Un autre exemple des bénéfices obtenus par l'acquisition de ces connaissances est le projet pilote visant à compiler les sites d'intérêt pour l'activité de pêche dans la réserve faunique de Papineau-Labelle. Ce projet a permis d'identifier les endroits présentant un haut potentiel de succès pour une cinquantaine de lacs en y incluant une codification par espèce. Les informations recueillies seront intégrées aux cartes bathymétriques et rendues disponibles à la clientèle, une mesure novatrice visant à favoriser la relève. Ce travail de compilation sera étendu aux autres réserves fauniques en 2017.



Réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles



ORIENTATION

02

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME DE NATURE

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN RÉGION

La Sépaq continue d'accentuer son rôle de partenaire de marque en région afin d'affirmer son rôle clé dans le développement économique du Québec. Ainsi, elle favorise la participation d'intervenants régionaux à la réalisation de ses mandats et s'assure que les actions mises en place sont en harmonie avec la vision régionale. Cette collaboration entre les milieux touristique et socio-économique et les établissements de la Sépaq existe depuis de nombreuses années grâce, entre autres, aux tables d'harmonisation liées aux parcs nationaux et aux conseils d'administration locaux liés aux réserves fauniques. Lieux d'échanges et de concertation, les tables d'harmonisation et les conseils d'administration locaux rassemblent, pour chacun des établissements, les élus municipaux, des représentants des milieux touristique, socio-économique, environnemental, éducatif et scientifique et la direction de l'établissement. De manière usuelle, ces tables et conseils se réunissent deux fois par année, en plus d'une rencontre annuelle des présidents. Ces instances jouent un rôle-conseil très constructif sur différents sujets liés aux établissements comme les orientations, l'offre de services, les plans d'action annuels, les budgets et les plans de mise en valeur. En ce qui concerne les établissements du secteur touristique, certains d'entre eux sont également dotés d'instances de concertation. Ainsi, la Station touristique Duchesnay bénéficie de la contribution d'un conseil d'administration local alors que le Parc de la Chute-Montmorency et l'Aquarium du Québec disposent chacun d'un comité de mise en valeur.

Au Québec, l'industrie touristique représente un moteur économique considérable. Toutes les régions du Québec regorgent de trésors et de merveilles naturelles. D'année en année, la popularité des établissements de la Sépaq et leur importance dans l'économie des régions ne se démentent pas. Ses quelques 7,2 millions de jours de visite en 2016-2017, un record pour la Sépaq, génèrent des retombées économiques significatives, tant sur l'emploi dans le secteur touristique qu'au niveau des revenus fiscaux et parafiscaux.

Toujours dans le but de valoriser l'attrait des établissements et la consolidation de l'offre touristique, la Sépaq développe des partenariats avec le secteur privé et d'autres organismes. Ainsi, la Sépaq a conclu de nouvelles ententes de partenariat au cours de la dernière année afin d'aider sa progression dans certains secteurs d'activités prioritaires et favoriser la pratique du tourisme de nature. Certains, parmi les plus marquants, sont décrits ci-après.

Office municipal d'habitation de Québec

La Sépaq et l'Office municipal d'habitation de Québec se sont concertés afin d'offrir une journée en nature dans le parc national de la Jacques-Cartier à une cinquantaine de jeunes, résidents en HLM de la région de Québec. Pique-nique, descente d'une section de la rivière Jacques-Cartier en miniraft ou en rabaska, randonnée pédestre, toutes ces activités ont contribué à une journée de vacances bien remplie, pleine de rires, qui laissera certainement des souvenirs impérissables à cette jeunesse urbaine, trop peu souvent en contact avec la vraie nature. L'initiative de cette mémorable journée cadre avec la stratégie Expérience famille que la Sépaq a mise de l'avant et qui priorise l'accueil des enfants pour les inciter à se rapprocher de la nature. Forte du succès de cette activité, la Sépaq entend étendre cette initiative à d'autres offices municipaux d'habitation.

Maillage avec le milieu du plein air

La Sépaq a su tisser des liens avec de nombreux intervenants du milieu du plein air. Ainsi, elle a signé une entente de partenariat pour la réalisation d'une étude sur les retombées économiques et sociales des activités du plein air. Dix-neuf organisations sont parties prenantes de cette entente, dont Vélo Québec, porteur du dossier. Par ailleurs, la Sépaq est un membre actif d'un nouveau Comité pour le développement et la promotion du plein air qui regroupe treize organisations en plus du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, initiateur de ce comité.

Société du réseau Économusée

La Sépaq a conclu une entente de partenariat avec la Société du réseau Économusée afin de favoriser la promotion et la mise en marché conjointe d'activités liées au tourisme culturel artisanal et à l'agrotourisme, en lien direct avec l'objectif de développement de partenariats stratégiques en région. À cet effet, diverses actions ont été identifiées pour favoriser les échanges de visibilité qui permettront, en plus, de bonifier les séjours des clients grâce à l'interaction offerte avec les attraits particuliers des entreprises membres du réseau Économusée.

Regroupement QuébecOiseaux

La Sépaq et le Regroupement QuébecOiseaux, tous deux sensibles à la conservation et la protection de la biodiversité, ont conclu une entente de partenariat touchant la faune ailée du Québec. D'une durée de trois ans, cette entente permettra à la Sépaq de bonifier et de développer son offre d'expériences et de partages touchant l'ornithologie, tout en reconnaissant l'expertise du Regroupement QuébecOiseaux en ce domaine. Parmi les projets mis de l'avant, il faut noter l'organisation annuelle du Grand Défi QuébecOiseaux, une activité de sensibilisation se tenant dans certains établissements et liée à l'observation et à la conservation des oiseaux, la réalisation d'une étude portant sur la mise en place de bornes interactives et l'identification des espèces ornithologiques d'intérêt des établissements ciblés afin de déterminer et mettre en valeur un oiseau vedette pour chacun d'entre eux.

MEC (Mountain Equipment Co-operative)

MEC et la Sépaq partagent une vision commune : encourager les gens à être actifs en plein air, et ce, dans le respect de l'environnement. En 2016, des activités de promotion ont été déployées à travers un calendrier de contenu partagé sur les réseaux sociaux et promotionnels des deux entreprises. Cette collaboration a permis de joindre les aventuriers sociaux et les jeunes familles. Qu'il s'agisse d'accessibilité, de mise en valeur, d'équipements ou de services, MEC et la Sépaq se sont engagés à miser sur leurs expertises respectives afin d'innover et d'être un point de rassemblement pour tous ceux qui veulent profiter des grands espaces du Québec.

Ainsi, par le biais de concours conjoints, les deux organisations ont invité les Québécois à vivre l'hiver à fond et à se rejoindre dehors. De plus, environ 75 jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans se sont rencontrés au parc national des Îles-de-Boucherville dans le cadre du sommet « À vous de jouer Génération plein air MEC ». Ces jeunes étaient invités à profiter des plaisirs extérieurs de l'automne, tout en travaillant à développer des projets visant à encourager et à inspirer leurs pairs à bouger en plein air.

SAIL

Afin d'unir leurs forces et de réunir leurs clientèles complémentaires, SAIL et la Sépaq ont conclu une entente de partenariat avec, comme élément principal de cette collaboration, de mieux positionner l'activité de chasse. Grâce aux initiatives déployées en 2016, plus de 78 000 abonnés chasse et pêche du détaillant ont été rejoints et la Sépaq a bénéficié d'une visibilité accrue en magasin dans le département de la chasse et dans le catalogue du détaillant.

Canadian Tire

Pour une deuxième année, Canadian Tire est le fournisseur officiel de l'équipement de pêche prêté aux nouveaux pêcheurs du forfait Prêt-à-Pêcher offert par la Sépaq. Pour cette initiative qui s'adresse aux non-initiés et qui vise à promouvoir la relève des pêcheurs au Québec, la Sépaq a ciblé des secteurs de pêche et des plans d'eau adéquats pour un débutant tout en s'assurant que du personnel sera disponible sur place pour répondre aux questions. De plus, afin de faire connaître les parcs nationaux à une clientèle de campeurs, un accès quotidien pour visiter un parc national était remis à chaque acheteur d'un équipement de camping.

Magazine B-SIDE

Les territoires gérés par la Sépaq rayonnent dans la première édition du magazine B-SIDE avec un cahier spécial de six pages portant sur les récits de trois histoires, soit

une escapade en kayak au parc national du Fjord-du-Saguenay, une expédition dans l'arrière-pays au parc national de la Gaspésie ainsi qu'un voyage de pêche à la réserve faunique des Laurentides. Ce magazine, distribué au Québec, ailleurs au Canada ainsi qu'aux États-Unis, est porteur d'une nouvelle tendance et cette entente de partenariat a été conclue pour rejoindre la nouvelle communauté d'amateurs de plein air comme les milléniums.

Consignéco

Pour une cinquième année, Consignéco et la Sépaq sont fières d'unir leurs forces afin de proposer aux passionnés de la nature une occasion de faire une différence pour l'environnement. Après avoir incité les utilisateurs des parcs nationaux d'Oka, du Mont-Orford et de la Yamaska au recyclage des canettes consignées avec l'installation de contenants de récupération ludiques, ce sont les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville, du Mont-Saint-Bruno de même que l'établissement touristique du Parc de la Chute-Montmorency qui en ont bénéficié en 2016-2017 afin de permettre aux utilisateurs d'y déposer leurs précieuses canettes consignées et d'en faire profiter le Fonds Parcs Québec. Ainsi, depuis 2012, plus de 170 000 contenants consignés ont été recyclés, générant près de 11 000 \$ afin de soutenir des initiatives inspirantes du Fonds Parcs Québec.



Réserve faunique des Laurentides

PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE GÉRÉ PAR LA SÉPAQ

Réduire son empreinte

Outre les actions prévues au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et qui font l'objet d'une section distincte, la Sépaq a entrepris d'autres travaux afin de réduire l'empreinte carbone générée par ses activités, notamment par la plantation d'arbres dans les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville et d'Oka. Au niveau des réserves fauniques, la Sépaq négocie des ententes de reboisement de certains chemins forestiers utilisés dans le cadre de travaux de récolte ou d'anciens chemins forestiers.

Également, du fait qu'elle utilise du papier 100 % postconsommation pour ses besoins administratifs plutôt que du papier 100 % vierge sans recyclé, la Sépaq a sauvé 840 arbres (deux terrains de football), économisé 3 068 938 litres d'eau (une piscine olympique) et évité la production de 123 412 kilogrammes de CO₂ (émission annuelle de 41 voitures), et ce, uniquement pour 2016. Durant les onze dernières années, grâce à une consommation de papier 100 % postconsommation, ce n'est pas moins de 23 890 arbres (60 terrains de football), 87 239 662 litres d'eau (35 piscines olympiques) et 3 508 185 kilogrammes de CO₂ (émission annuelle de 1 173 voitures) qu'elle a sauvés.

Entretien des actifs

L'un des objectifs du Plan stratégique 2012-2017 de la Sépaq est de réinvestir de manière optimale dans l'entretien des actifs et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel. La Sépaq est fière d'avoir atteint et même dépassé, pour une troisième année consécutive, son objectif de réinvestir 2 % de la valeur de ses actifs en entretien des actifs, avec un résultat de 2,1 % pour l'année 2016-2017. L'atteinte de cet objectif démontre que la Sépaq est sur la bonne voie pour assurer la pérennité du patrimoine qui lui a été confié.

Au cours de l'année 2016-2017, la Sépaq a géré 1 737 projets, lesquels ont représenté un débours de l'ordre de 45 millions de dollars. De ces 1 737 projets gérés par l'équipe de la Direction des immobilisations et des ressources matérielles, 783 ont été complétés, 738 sont en cours de réalisation et 216 sont à l'étude.

Plus particulièrement, l'accélération du programme d'entretien des infrastructures a généré des investissements dans les routes et stationnements au parc national des Grands-Jardins, la construction de chalets au lac Sainte-Anne dans la réserve faunique des Chic-Chocs, le début de la construction d'un pavillon de formation et de perfectionnement des agents de protection de la faune à la Station touristique Duchesnay et la construction d'un bâtiment technique à l'Aquarium du Québec.

D'autres projets majeurs ont été réalisés ou amorcés en 2016-2017, dont le centre de découverte et de services présentement en construction au parc national des Îles-de-Boucherville et 17 nouveaux chalets EXP. qui ont été construits dans les parcs nationaux du Mont-Tremblant, du Mont-Orford, de la Jacques-Cartier et des Monts-Valin. Les secteurs Grand-Lac-Touladi et Grands-Pins du parc national du Lac-Témiscouata ont été aménagés avec, notamment, un centre de services, 66 sites de camping et 14 tentes en

prêt-à-camper. Finalement, le secteur Lac-Stukely du parc national du Mont-Orford a complètement été revampé par la consolidation de 297 sites de camping, la restauration de la plage et l'ouverture du centre de services Le Bonallie.

Efficacité énergétique

Avec l'objectif de réduire son empreinte environnementale, la Sépaq a poursuivi ses investissements en matière d'efficacité énergétique. Pas moins de 23,3 kilowatts d'équipements solaires photovoltaïques ont été installés au cours de l'année 2016-2017. Ainsi, à l'Auberge de montagne des Chic-Chocs, des panneaux solaires ont été mis en place afin de réduire la consommation en diesel de la génératrice. Également, plusieurs projets de conversion à l'énergie solaire ont été réalisés, dont, entre autres, le système d'alimentation en eau potable et le chalet des gardiens au camping du Lac-Normand dans la réserve faunique du Saint-Maurice, l'accueil du secteur Cascapédia au parc national de la Gaspésie, le pavillon du secteur du Lac-des-Neiges dans la réserve faunique des Laurentides et le chalet Gillis dans la réserve faunique de Port-Daniel.

De façon générale, les nouveaux bâtiments ne pouvant être reliés au réseau d'électricité sont dotés de systèmes solaires autonomes pour l'éclairage et la réfrigération et, dans certains cas, pour le pompage de l'eau. C'est le cas notamment des nouveaux chalets du lac Sainte-Anne dans la réserve faunique des Chic-Chocs et des chalets Modik du Lac-Sifroi et du Lac-John dans la réserve faunique de Rimouski qui ont accueilli leurs premiers clients en 2016.

Ces nouveaux modes d'alimentation en énergie prouvent déjà leur efficacité. Par exemple, le rendement du système à l'énergie solaire du centre de découverte et de services du Lac-Arthabaska du parc national des Grands-Jardins impressionne par son efficacité. Depuis le début de son utilisation en 2014 jusqu'à la fin de la saison 2016, seulement 70 litres de diesel ont été utilisés pour le fonctionnement de la génératrice d'appoint, principalement pour l'activation hebdomadaire de cette dernière.



Réserve faunique de Port-Daniel – Chalet Gillis

Stratégie maritime du Québec

Plusieurs établissements de la Sépaq sont bien positionnés géographiquement pour la mise en valeur de l'utilisation du Saint-Laurent aux fins du développement touristique et de la création d'emplois dans plusieurs régions du Québec. C'est dans cette optique que le 26 mars 2015, dans le cadre du discours sur le budget 2015-2016, le gouvernement a annoncé des investissements de 21,6 millions de dollars à la Sépaq.

Pour 2016-2017, la Sépaq a investi 1,3 million de dollars et prévoit investir 6,6 millions de dollars pour l'année 2017-2018 dans le cadre de cette stratégie. Les principaux établissements ciblés par cette stratégie sont les parcs nationaux du Bic, des Îles-de-Boucherville et de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé ainsi que le Parc de la Chute-Montmorency. De plus, un partenariat avec la Société des traversiers du Québec y est également prévu.

Parc national d'Opémican – 36 M\$

Le 22 février 2016, le gouvernement du Québec a annoncé des investissements de 36 millions de dollars pour la mise en œuvre du parc national d'Opémican. À ce jour, la Sépaq a mandaté les professionnels pour le développement du secteur de la pointe Opémican pour des investissements prévus de l'ordre de 26 millions de dollars et a commencé les travaux d'accès à ce secteur. Également, la planification pour les aménagements et les activités est en cours pour le secteur Kipawa afin de déterminer les activités et services qui y seront offerts.



Mise en valeur du patrimoine de la Sépaq – 60,5 M\$

La Sépaq a commencé ses investissements relativement à l'annonce faite par le gouvernement dans le cadre de la présentation du Plan économique du Québec relatif au budget 2016-2017. En effet, les études préparatoires ont été réalisées et plusieurs projets seront mis en œuvre en 2017-2018, tant dans le cadre de la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal, de la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure que pour la pérennité du patrimoine bâti.

Annonce d'investissements de 100 M\$

Le 28 mars 2017, dans le cadre de la présentation du Plan économique du Québec relatif au budget 2017-2018, le gouvernement a annoncé un plan d'investissement de 100 millions de dollars pour la Sépaq. Le gouvernement soutiendra ces investissements à hauteur de 75 millions de dollars et la contribution de la Sépaq sera de 25 millions de dollars, le tout afin de permettre à la Sépaq de rayonner et de confirmer son rôle de leader en expériences de nature toutes saisons. Ces investissements, qui se réaliseront au cours des cinq prochaines années, consolideront l'implication de la Sépaq dans le développement touristique et lui permettront d'assurer la pérennité du patrimoine bâti qui lui a été confié tout en poursuivant ses efforts liés à la réduction de son empreinte écologique.

Ces investissements contribueront à supporter la croissance prévue au Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq et, plus particulièrement, à la réalisation des objectifs suivants :

- Pérennité du patrimoine bâti : Léguer aux générations futures un patrimoine en bonne condition et améliorer la qualité des produits touristiques offerts – des investissements de 51,1 millions de dollars;
- Développement de l'offre touristique : Bonifier l'offre d'hébergement et d'activités, améliorer l'accessibilité et la découverte et stimuler la fréquentation hivernale – des investissements de 43,6 millions de dollars;
- Programme de gestion environnementale : Réduire la dépendance aux énergies fossiles et réduire la consommation d'énergie – des investissements de 5,3 millions de dollars.

La Sépaq amorcera donc les études requises pour la réalisation de ces projets au cours de l'année 2017-2018.



Gîte du Mont-Albert

ORIENTATION

03

GARANTIR UNE EXPÉRIENCE CLIENT DE QUALITÉ



ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Afin d'offrir le bon produit au bon client, de répondre à ses attentes, de le surprendre et de maintenir un haut taux de satisfaction, la Sépaq a continué d'adapter les activités et services déjà offerts et d'innover avec d'autres produits. Elle a poursuivi ses démarches d'amélioration de l'expérience client, toujours dans le but de faire vivre une expérience mémorable à la clientèle.

Activité de chasse

En 2016, la Sépaq a décidé de bonifier l'expérience et la valeur ajoutée de l'activité de chasse. En effet, différents services sont désormais inclus pour les groupes de chasse à l'orignal et au cerf de Virginie dans les réserves fauniques. Entre autres, une carte mémoire micro SD compatible avec les GPS Garmin est remise aux chefs de groupe pour leur permettre de se géolocaliser dans la réserve faunique, laquelle comprend également des données cartographiques supplémentaires fournies par la Sépaq. De plus, une chambre froide pour conserver la viande ainsi que d'autres équipements tels qu'un traîneau de transport et un treuil motorisé pour aider à sortir le gibier abattu de la forêt sont accessibles aux chasseurs. Finalement, le service de conducteurs de chien de sang pour effectuer des recherches de gibier blessé est également offert, mesure qui a permis de retrouver 76 bêtes à l'automne 2016. Ces nouveaux services gratuits ont été grandement appréciés par la clientèle.

Afin de stimuler la relève des chasseurs au Québec, les accompagnateurs étaient admis gratuitement lors de la période de chasse au gros gibier 2016, permettant ainsi aux clients d'inviter parents et amis pendant leur séjour. Ces accompagnateurs ont donc pu profiter des installations et d'un contact privilégié avec la pratique de l'activité de la chasse à l'orignal ou au chevreuil en réserve faunique.

En 2016, le MFFP a procédé à une modification réglementaire relative à la chasse à l'orignal dans les réserves fauniques. Auparavant, dans une réserve faunique, tous les membres d'un groupe simple de chasseurs devaient apposer leur coupon de transport sur un orignal récolté. À compter de l'automne 2016, tout comme ça se faisait déjà dans les autres territoires fauniques, seulement deux coupons de transport devaient être apposés sur la bête, et ce, peu importe le nombre de chasseurs du groupe. En conséquence, les chasseurs dont le permis est demeuré intact peuvent effectuer d'autres excursions de chasse en réserve faunique ou ailleurs s'ils le désirent.

Toujours dans le but de bonifier l'expérience de chasse, la Sépaq propose maintenant aux chasseurs d'orignal et de cerf de Virginie un rabais de 50 % applicable soit sur un séjour de pêche avec hébergement, une location de chalet en villégiature ou encore un emplacement de camping dans leur réserve faunique, leur permettant ainsi de visiter à l'avance leur secteur de chasse et d'en faire la prospection afin d'augmenter leurs chances de succès à l'automne.

Expérience famille Sépaq

Amorcée en 2015-2016, la stratégie visant l'Expérience famille Sépaq a été officiellement lancée au public en mai 2016 par le biais d'un grand concours qui incitait les familles à visiter les établissements de la Sépaq et à partager, sur les médias sociaux, une

photo d'un bon moment vécu en famille lors de leur visite. Ce concours a généré plus de 60 000 partages et les trois gagnants pourront prendre leurs vacances gratuitement en 2017-2018 en parcourant les destinations famille de la Sépaq.

Afin de différencier la présentation des offres d'activités et de services qui s'adressent plus particulièrement aux familles et de les mettre en valeur, le sceau « Expérience famille » a été créé pour identifier sans équivoque les expériences visant les familles. Ce marqueur a été utilisé dans plusieurs publicités, et également, pour désigner les sentiers, stationnements, activités et lieux de rassemblement recommandés et spécifiques aux familles.

De plus, l'un des objectifs de la l'Expérience famille étant de faciliter l'expérience et de réduire les irritants, les établissements se sont munis de divers équipements pour les familles : porte-bébés, chariots, poussettes, chaises d'enfants, parcs pour enfants et autres. Ces équipements sont offerts gratuitement aux familles à leur arrivée.

Les activités et gratuités offertes aux enfants en famille ont été aussi très populaires cette année : une augmentation notable de l'achalandage pour certaines gratuités et activités est à souligner par rapport à l'an passé. En voici quelques exemples :

- prêt de skis de fond : 71 %;
- prêt de raquettes : 37 %;
- prêt de vélos : 210 %;
- accès à l'AstroLab du parc national du Mont-Mégantic pour les enfants : 43 %;
- accès aux expositions du parc national de Miguasha : 25 %;
- accès au Centre touristique du Lac-Simon : 51 %.

Ainsi, pour l'année 2016-2017, une augmentation de 32 % de la fréquentation des enfants a été comptabilisée comparativement à l'année 2015-2016. L'Expérience famille a donc répondu aux attentes de la clientèle familiale.

Finalement, un accueil chaleureux et personnalisé des familles constitue un objectif prioritaire de l'Expérience famille Sépaq. Afin de faire bénéficier les familles d'un accueil des plus conviviaux, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant en 2016-2017. Entre autres, une conférence-formation a été dispensée à plus de 650 employés répartis dans 23 établissements, au printemps 2016. Plusieurs thèmes sur la famille y ont été abordés afin d'inspirer et outiller les employés lors de leurs interactions avec les familles et, plus particulièrement, avec les enfants, afin de créer des contacts et des moments inoubliables avec eux. De plus, un cahier de jeu, créé dans le cadre de l'Expérience famille, est remis gratuitement aux enfants à leur arrivée; un feuillet personnalisé d'information sur les activités à faire en famille est également remis aux familles. Finalement, un macaron soulignant l'anniversaire des enfants a aussi été mis de l'avant.

Projet pilote chiens

Un projet pilote encadrant la présence des chiens dans les parcs nationaux de Frontenac, de la Jacques-Cartier et d'Oka a débuté le 20 mai 2016. La Sépaq a décidé de mener ce projet, sous certaines conditions, afin de mesurer l'impact de la présence des chiens sur l'expérience de visite et sur le milieu naturel. La première saison du projet pilote s'est

bien déroulée. Aucun incident majeur n'est survenu. Quelque 6 136 jours de visite de chiens ont été comptabilisés pour les trois parcs nationaux, pour la période du 20 mai au 10 octobre 2016. Selon le bilan des patrouilles durant cette période, les propriétaires de chiens ont démontré un bon taux de respect de la réglementation, dont celle de tenir son chien en laisse et sous surveillance en tout temps. Le comportement du propriétaire est la clé du bon déroulement de ce projet pilote. En effet, une revue de littérature scientifique a démontré que le comportement du propriétaire est le principal déterminant de la réduction des problématiques. Durant la prochaine saison, la surveillance sur le terrain se poursuivra afin de s'assurer du respect de la réglementation. Aux termes de la réalisation du projet pilote et à la lumière des données récoltées, la Sépaq prendra une décision éclairée pour tous les parcs nationaux dans l'avenir : autorisation selon certaines conditions ou interdiction.

Journée des parcs nationaux

Sous le thème « De nouveaux repères à explorer », la Journée des parcs nationaux qui s'est tenue le 10 septembre 2016, aura permis d'accueillir plus de 26 000 visiteurs. Plusieurs gratuités étaient offertes afin de permettre à un plus grand nombre de visiteurs de participer à leur activité préférée : location d'embarcations, prêt d'équipements,

cliniques d'initiation, etc. Les partenaires locaux et régionaux étaient également présents afin de faire connaître leur offre touristique.

Journée d'hiver 2017

La Sépaq a organisé sa toute première journée d'hiver le 18 février 2017. Sous le thème « Chaleureux même en hiver », cette journée porte ouverte hivernale a permis à la population de célébrer et de profiter de la saison hivernale, si caractéristique du Québec, en découvrant le petit côté « givré » de certains établissements, dont treize parcs nationaux, la Station touristique Duchesnay et le site du Camp Mercier de la réserve faunique des Laurentides. Pour l'occasion, les accès à ces territoires et plusieurs activités étaient gratuits : location de raquettes, de skis et de vélos à pneus surdimensionnés (*fatbike*), cliniques d'initiation, activités animées, pêche sur glace, glissade, etc. Des aires avec feu de camp, offrant guimauves et chocolats chauds gratuits, ont été aménagées dans tous les sites qui étaient ouverts lors de cette journée. Le succès de cette première journée hivernale a été confirmé par des achalandages records : près de 20 000 participants enregistrés et 3 400 paires de raquettes et de skis de fond prêtées gratuitement. Un rendez-vous qui signe le début d'une tradition hivernale!



Parc national de la Jacques-Cartier

DÉVELOPPEMENT DE TERRITOIRES ET DE SERVICES

Parcs nationaux

Les parcs nationaux ont attiré des foules records au cours de la saison touristique 2016-2017 avec une fréquentation de plus de 4,8 millions de jours de visite, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à l'année 2015-2016, elle-même une année de fréquentation record. L'Expérience famille y est sans doute pour quelque chose. La présence des enfants, en augmentation de près de 32 %, amène sans contredit une nouvelle clientèle à fréquenter ces territoires. La fréquentation hivernale est également en hausse avec une croissance de 9 % par rapport à 2015-2016. L'attrait de la pratique d'activités hivernales semble avoir conquis le cœur de nombreux Québécois et Québécoises.

Sept ans après l'annonce officielle de sa création en novembre 2009 et un travail incessant et assidu pour y construire et y aménager des routes, des sentiers, un centre de découverte, un accueil et des campings, le développement du parc national du Lac-Témiscouata est maintenant complété. En effet, le 22 juillet 2016, le parc a procédé à l'ouverture du centre de services et du camping dans le pôle du Grand-Lac-Touladi. Un centre de services et un camping de prêt-à-camper situé dans le secteur Dégelis du pôle Grands-Pins, ont également été ouverts le 1^{er} juillet 2016. Un travail colossal a été réalisé, conciliant avec succès les opérations, le développement et la concertation avec les intervenants régionaux.

La Sépaq est constamment à l'affût des tendances et de l'évolution des goûts de la clientèle. Ainsi, des améliorations ont été apportées à l'expérience de visite dans le parc national de la Pointe-Taillon. Territoire estival par excellence avec sa longue rive sablonneuse, celle-ci s'est rendue plus accueillante avec l'ajout de mobilier de plage, de parasols et de chaises. Un trottoir de bois a également été construit afin de permettre de marcher sur le rivage. Un jeu de volleyball aquatique a animé et rafraîchi les visiteurs. Finalement, le stationnement attendant à la plage est maintenant accessible sans frais.

La célèbre colonie de fous de Bassan du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé est le produit d'appel de l'île. Chaque été, des dizaines de milliers de personnes parcourent un sentier de 5,6 km pour observer parents et derniers-nés. Au printemps 2016, afin d'accueillir plus confortablement les visiteurs sans déranger la faune ailée, un relais de bois a été construit aux abords de la colonie.

En septembre 2016, la Sépaq a entrepris la construction d'un nouveau centre de découverte et de services et d'un centre de location d'équipements, tous deux localisés sur l'île Sainte-Marguerite dans le parc national des Îles-de-Boucherville. Situé à proximité de Montréal où l'on retrouve le plus important bassin de population du Québec, ce parc vise à devenir une vitrine pour les parcs nationaux du Québec. Par ailleurs, des travaux de renaturalisation ont été effectués sur d'anciennes terres agricoles rétrocédées en 2008 et en 2012.

Créé le 19 décembre 2013, le parc national d'Opémican devrait offrir ses premiers services aux visiteurs à l'été 2018 dans le secteur Kipawa. L'année 2016-2017 a été consacrée à la planification de l'utilisation des bâtiments situés dans la zone patrimoniale, à la

préparation des plans et devis menant à la construction des bâtiments administratifs et de services, de même qu'à la planification des sentiers et sites de camping. Le déboisement pour l'aménagement des aires de services dans le secteur de la Pointe Opémican est en cours.

Le secteur du Lac-Stukely du parc national du Mont-Orford a fait l'objet d'importants travaux pour offrir à la clientèle des infrastructures de qualité compatible avec l'image des parcs nationaux. Fermé de septembre 2015 à juillet 2016, le camping a été entièrement réaménagé en fonction de critères de superficie et d'intimité aux normes de la Sépaq. Le secteur du Lac-Stukely offre maintenant un camping hybride composé de 277 sites de camping traditionnel, dont 120 sont offerts avec deux services, et de 21 prêts-à-camper, pour un total de 298 sites. Cinq chalets EXP. s'ajoutent à cette offre d'hébergement. Le secteur a été doté d'un centre de services, Le Bonnallie, regroupant sous un même toit un dépanneur, un restaurant, une Boutique Nature et un centre de location d'équipements nautiques. Trente mille arbres et arbustes ont été plantés lors de ce réaménagement majeur. Des travaux exemplaires de restauration de la plage ont été réalisés pour améliorer le drainage des sédiments en surface et aménager deux nouvelles aires de jeux. Dès la réouverture du secteur, le succès a été au rendez-vous avec une croissance importante de l'achalandage, tant à la plage qu'au camping. Par ailleurs, quatre autres projets ont été amorcés : la construction du centre de découverte et de services Le Cerisier et la restauration de tous les blocs sanitaires du secteur du Lac-Stukely. Du côté du secteur du Lac-Fraser, la construction du centre de services Opeongo et la réalisation d'une piste multifonctionnelle reliant Le Cerisier au secteur du Lac-Fraser sont en cours.

Parc de la Chute-Montmorency

Deuxième attrait touristique le plus visité de la région de Québec, près de 800 000 personnes ont visité le Parc de la Chute-Montmorency en 2016-2017, représentant une hausse de 13 % de fréquentation par rapport à l'an dernier, établissant ainsi de nouveaux records d'achalandage. La fréquentation des services sur le site a également été en hausse, soit 12 % pour le téléphérique et 42 % pour la restauration.

La nouvelle tyrolienne double, d'une longueur de 300 mètres, mise en service en septembre 2015 et inaugurée en juin 2016, est rapidement devenue une activité extrêmement populaire. Plus de 14 000 personnes l'ont fréquentée avec un taux d'occupation de 80 %. Malgré le fait que cette activité soit offerte pour tous les âges, son attrait a contribué à rajeunir la clientèle, les moins de 45 ans ayant été plus nombreux que les autres groupes d'âges à traverser l'anse de la chute Montmorency en tyrolienne au cours de l'été 2016.



Aquarium du Québec

La grande fierté de l'année 2016-2017 est sans contredit la naissance de deux bébés morses, une femelle et un mâle, qui ont vu le jour à quelques jours d'intervalle en mai 2016. Toute l'équipe de l'Aquarium a été mise à contribution afin de mener à bien cette grande aventure. La naissance de morses en captivité représente une première mondiale dans le milieu des institutions zoologiques. L'attractivité de ces nouvelles créatures et l'attachement du public se sont fait sentir rapidement. En juillet et août 2016, 195 000 visiteurs ont franchi les tourniquets de l'établissement. Les bébés morses, nommés Lakina et Balzak, fêteront leur premier anniversaire les 7 et 23 mai 2017. Ils se portent très bien et prennent du poids.

Notamment grâce à sa stratégie événementielle, aux investissements qui y ont été faits et à son service à la clientèle toujours à la hauteur, l'Aquarium a attiré des foules records au cours de la saison touristique 2016-2017 alors qu'il a accueilli près de 502 000 visiteurs entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017, une augmentation de 10 % par rapport à la fréquentation totale de l'année 2015-2016, elle-même une année de fréquentation record. Depuis le transfert de la gestion de l'Aquarium du Québec à la Sépaq en 2006, la fréquentation annuelle a explosé, passant de 170 000 visiteurs à

plus de 500 000 visiteurs par année. Au total, près de quatre millions de personnes ont visité les installations au fil des ans. Au-delà de ces chiffres, l'Aquarium du Québec a conquis le cœur des familles québécoises; il est un acteur et un partenaire d'une grande importance dans le portrait touristique de la région de Québec, étant le 3^e attrait touristique le plus visité de la région de Québec. Un produit de grande qualité et un service à la clientèle de haut niveau portés par 180 employés dévoués et 70 bénévoles passionnés ont permis d'atteindre un taux de satisfaction des visiteurs de 97 % et une notoriété provinciale de 88 %.

D'un côté plus scientifique, soulignons notamment que Pêches et Océans Canada a octroyé à l'Aquarium du Québec une somme de 51 000 \$ afin de lui permettre de poursuivre ses activités de collecte de données au sujet des espèces de poissons présents dans l'estuaire du Saint-Laurent. Cet inventaire fournit de précieuses données de référence qui permettent notamment aux chercheurs d'étudier les répercussions que les changements saisonniers, les changements climatiques, les espèces envahissantes et la pollution peuvent avoir sur les espèces qui vivent dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Les auberges

Offrant un hébergement grand confort quatre étoiles, perchée à 615 mètres d'altitude au cœur de la réserve faunique de Matane, l'Auberge de montagne des Chic-Chocs a poursuivi avec succès sa relation privilégiée avec une clientèle à la recherche d'aventures en pleine nature sauvage. Ainsi, durant la saison estivale, le taux d'occupation a atteint 62 % et la saison hivernale, appréciée pour ses nombreuses activités en sentier ou hors-piste, dans une poudreuse fraîche et abondante, s'est terminée avec un taux enviable de 83 %. L'intérêt grandissant pour cette destination se confirme, notamment sur les médias sociaux, et les taux de satisfaction sont toujours à leur plus haut niveau. Des efforts de mise en marché ont été mis de l'avant afin de convertir ces prospects en visiteurs. En ce qui concerne le Gîte du Mont-Albert, auberge quatre étoiles située en montagne, au cœur du parc national de la Gaspésie, celui-ci a vu son taux de fréquentation grimper de plus de 3 % en hébergement et de 10 % pour la villégiature en chalet en 2016-2017 par rapport à 2015-2016. Réputé pour son hospitalité, sa fine cuisine du terroir et son décor unique, le Gîte a connu un excellent taux d'occupation durant la période estivale particulièrement durant les mois de juillet et août 2016 où il a atteint 95 %. Quant à la Station touristique Duchesnay, centre de villégiature quatre saisons situé à 30 minutes de Québec en bordure du lac Saint-Joseph, son taux d'occupation a fait un bond de 7,5 %, pour un total de chambres vendues de plus de 15 000, soit le plus haut taux depuis 2010. L'orientation axée sur la famille a contribué à l'atteinte de ces résultats positifs.

Réserve faunique La Vérendrye

Issu d'un partenariat d'affaires entre la Sépaq et la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi de la communauté de la Nation Anishnabe du Lac-Simon et d'un investissement de 900 000 \$, le pôle d'hébergement touristique aménagé à la baie des Sables du Grand lac Victoria dans la réserve faunique La Vérendrye a été inauguré le 13 septembre 2016. Dès sa première année d'exploitation, ce nouveau secteur a obtenu un taux d'occupation de 84 %. Il s'agit là d'un exemple concret de partenariat gagnant-gagnant entre la Sépaq et une communauté autochtone.

Auberge et Golf Fort-Prével

À la suite de la prise en charge du site par le milieu régional, l'année 2016-2017 fut la première année d'exploitation de l'Auberge et Golf Fort-Prével par l'organisme Relance Fort-Prével. À cet effet et suivant l'obtention des autorisations requises, la propriété des actifs du site a officiellement été transférée à cet organisme au cours de l'année financière.

Réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi

Le 6 avril 2017, le gouvernement du Québec a annoncé que l'exploitation de la réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi sera confiée à la Nation Crie de Mistissini. Ainsi, le MFFP, la Sépaq et la Nation Crie de Mistissini sont en discussion afin que le transfert se concrétise dans les meilleurs délais. Il faut rappeler que la gestion de cette réserve faunique était assurée depuis 2005 conjointement par la Nation Crie de Mistissini et la Sépaq, comme cela était prévu dans l'entente entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, communément appelée la Paix des Braves.

QUALITÉ DE L'OFFRE

Amélioration de l'expérience client

Afin d'améliorer le taux de satisfaction de sa clientèle, la Sépaq a dispensé, au cours de l'été 2016, une formation « Un pas de plus » à tous ses employés afin que ceux-ci puissent résoudre directement et rapidement certaines problématiques dénoncées par la clientèle. Ainsi, le personnel jouit de plus de marge de manœuvre et d'autonomie pour décider des moyens visant à donner satisfaction au client sans avoir à recourir au supérieur. Les situations qui sont les sources d'insatisfaction les plus fréquentes ont été documentées et des pistes de solutions ont été élaborées. La dynamique « Un pas de plus » est une façon de démontrer plus d'écoute et de souplesse envers la clientèle afin d'optimiser son niveau de satisfaction.

Recherche et sondages

Toujours dans le but d'atteindre les plus hauts niveaux de satisfaction de la clientèle, de nombreux projets de recherche ont été mis en place au cours de l'année 2016-2017.

Ainsi, l'étude concernant l'impact de la présence de chiens sur la qualité de l'expérience de visite dans les parcs nationaux gérés par la Sépaq sera renouvelée en 2017 afin de suivre l'indice de satisfaction de la clientèle, et ce, dans un processus d'amélioration continue, en tenant compte des principaux points d'amélioration soulignés dans le rapport de l'an dernier.

Également, une importante étude de marché a été menée à l'hiver 2016-2017 auprès des Québécois. Celle-ci visait à obtenir une vision transversale des potentiels de croissance liés à la fois aux clientèles cibles, mais également au portefeuille diversifié d'expériences offertes à la Sépaq. Les données résultant de cette étude ont permis de documenter les potentiels de croissance pour la démarche de planification stratégique 2017-2022 de la Sépaq.

Au cours de l'année financière 2016-2017, les bases du programme de sondages en continu ont été élaborées. La conception du questionnaire couvrant l'ensemble des expériences offertes à la Sépaq et de la base de données adaptée aux besoins du projet a été complétée. La première phase sera lancée au cours de la saison estivale 2017, alors que l'ensemble des clients en hébergement seront sondés sur la qualité de leur expérience de séjour, au lendemain de leur sortie de l'établissement visité.

Finalement, à l'hiver 2017, une étude a été menée sur les activités hivernales. Celle-ci visait à connaître les habitudes de consommation des Québécois en général, et des clients de la Sépaq en particulier, quant à la réservation de séjours de villégiature et à la pratique d'activités de plein air hivernales. Les résultats de l'étude vont permettre d'identifier des pistes de développement de produits hivernaux, en plus de cibler des actions pouvant être entreprises afin d'améliorer la satisfaction de la clientèle actuelle.

ORIENTATION

04

GÉNÉRER DE NOUVEAUX REVENUS



ACTIVITÉS ET SERVICES

Un nouveau produit : le vélo sur neige

À l'affût des nouvelles tendances et de l'évolution des goûts de la clientèle, la Sépaq a élaboré une stratégie réseau pour l'intégration du produit de vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*) à l'hiver 2017. Un choix judicieux puisque cet équipement a connu un véritable engouement en 2017. Les parcs nationaux du Bic, du Mont-Orford, des Îles-de-Boucherville, d'Oka et de la Jacques-Cartier offrent dorénavant ce produit en location, alors que le parc national du Mont-Orford offre un accès à certains sentiers. Plusieurs événements ponctuels ont d'ailleurs permis de mettre de l'avant ce sport d'hiver, comme au parc national du Mont-Saint-Bruno où des sentiers exclusifs étaient offerts en soirée.

Hébergement

Les chalets Modik sont très prisés dans les réserves fauniques pour faire vivre une expérience de pêche et de chasse à meilleur prix. Considérant leur popularité et profitant d'une reconfiguration de l'offre de pêche amorcée il y a déjà trois ans, huit nouveaux chalets Modik ont été implantés et offerts à la clientèle en 2016-2017, portant le total à 42. La réserve faunique La Vérendrye, qui accueillait déjà cinq chalets de ce type, a vu son offre doubler. Les trois autres unités ont été implantées à la réserve faunique de Rimouski, pour un total de cinq dans cette réserve.

Quinze chalets EXP. ont été ajoutés à l'offre existante, soit cinq unités dans chacun des parcs nationaux de la Jacques-Cartier, du Mont-Orford et du Mont-Tremblant. Le nombre total des EXP. disponibles à la clientèle s'élève maintenant à 40 unités pour l'ensemble des parcs nationaux en 2016-2017. Deux autres chalets EXP. ont été construits au cours de l'année et seront ajoutés à l'offre d'hébergement du parc national des Monts-Valin dès 2017-2018. Conçu pour deux personnes, le EXP. séduit par son architecture vitrée, permettant aux clients de prolonger leur expérience de la nature jusqu'à l'intérieur de leur chalet.

Camping et prêt-à-camper

La Sépaq a continué le déploiement de nouvelles unités de prêt-à-camper en 2016-2017. Ainsi, le parc national du Lac-Témiscouata offre maintenant quatorze unités de prêt-à-camper. Un total de 26 unités de prêt-à-camper a également été ajouté aux parcs nationaux du Mont-Orford, d'Oka, du Fjord-du-Saguenay, du Bic, des Îles-de-Boucherville et du Mont-Tremblant. L'offre totale de prêt-à-camper pour l'ensemble de la Sépaq atteint maintenant 545 unités. Cette formule, implantée en 2008, a donné un souffle nouveau au camping, permettant à un segment de clientèle qui recherche un maximum de confort et de commodités et un minimum de contraintes d'installation, d'avoir accès à une expérience de séjour en nature de type « glamping ».

Tant le chalet EXP. (quatre saisons) que le prêt-à-camper (trois saisons) connaissent un succès qui ne se dément pas. Le taux d'occupation annuel des chalets EXP. est de l'ordre de 82 %, avec une pointe de 98 % lors des fins de semaine, durant la haute saison (du 24 juin au 6 septembre). Pour les unités de prêt-à-camper, le taux d'occupation annuel est de l'ordre de 66 %, avec une pointe de 94 % pendant la saison haute, pour les fins

de semaine. Quant aux chalets Modik, leur taux d'occupation annuel est de 93 % pour la pêche et de 85 % pour la chasse au petit gibier, atteignant 96 % dans les deux cas lors des fins de semaine de la saison haute.



Réserve faunique de Rimouski



Parc national des Monts-Valin

LA MISE EN MARCHÉ

Commercialisation

La Sépaq a poursuivi sa stratégie de mise en marché qui met de l'avant ses principaux produits, soit la chasse, la pêche et les séjours en nature.

À l'été 2016, la formule « Trouvez vos repères » a été mise de l'avant afin de mettre en valeur les destinations vacances de la Sépaq et de positionner ses établissements comme des incontournables pour les amateurs de plein air. L'accent a été mis sur les émotions afin d'attirer les clients, soulignant que les destinations de la Sépaq sont des endroits où ils se sentent bien, le genre d'endroit qu'ils ont envie de partager avec leurs proches par fierté et que ceux-ci auront envie de découvrir. Le partage et la découverte ont été facilités à l'aide de repères. Des blogueurs œuvrant dans le plein air ont été invités à participer; ils ont été conviés à parcourir le Québec à la recherche de leur propre repère Sépaq et à partager leur expérience. Cette façon de faire a permis de faire découvrir les repères connus de certains initiés, en plus de générer un sentiment d'exclusivité.

La mise en œuvre de cette approche s'est traduite par une forte offensive sur les médias numériques, une présence en affichage et en radio, en plus d'actions en marketing de recherche et d'une présence sur les médias sociaux. Soulignons également la mise sur pied de deux concours en lien avec cette approche (concours dans La Presse+ et concours Famille) qui ont connu un énorme succès auprès des différentes clientèles.

Réalisée en partenariat avec Tourisme Québec, une campagne québécoise visant les marchés de la France et de l'Ontario et mettant en valeur les parcs nationaux a également été mise sur pied.

Tous ces efforts ont contribué à l'atteinte d'excellents résultats au niveau de la fréquentation des parcs nationaux et une année exceptionnelle pour les ventes des séjours en nature à l'été 2016.

Concernant le produit pêche, une campagne nationale très ciblée en début de saison et visant à stimuler la relève a été mise de l'avant dans les médias numériques pour les plus jeunes et les familles et sur des chaînes télévisuelles spécialisées. Une autre campagne tactique, mise en branle en fin de saison aux niveaux national et local, à la radio et dans les journaux, a également permis de contribuer à la hausse de la demande pour le produit pêche. Ainsi, malgré le printemps tardif, la plus forte demande jamais enregistrée en pêche avec séjour à la Sépaq a été atteinte. Des actions porteuses ont également permis d'initier encore plus de nouveaux pêcheurs, dont plusieurs familles. En plus de favoriser la transmission de cette passion qu'est la pêche, ces mesures se sont avérées très positives pour la Sépaq et pour le reste de l'industrie, créant ainsi une nouvelle vague de relève qui retournera à la pêche, à la Sépaq et ailleurs, afin de visiter d'autres régions et expérimenter d'autres types de pêche.

En ce qui a trait à la chasse, la première année d'implantation de la stratégie visant l'amélioration de ce produit a permis de démontrer une fois de plus que la Sépaq est à l'écoute de sa clientèle. Dès cette première année, l'ensemble des changements apportés dans les réserves fauniques concernant la chasse à l'orignal et au chevreuil combiné



aux efforts de commercialisation, ont permis d'accroître le nombre de participants aux tirages au sort de la chasse à l'orignal de près de 10 %.

Du côté des établissements touristiques, la nouvelle tyrolienne au Parc de la Chute-Montmorency n'est pas passée inaperçue. Ce nouveau produit d'envergure a donné lieu à une campagne publicitaire bonifiée, ciblant une clientèle active et audacieuse. Un événement spécial a aussi été organisé à l'occasion de la fête des Pères, lequel a été couronné de succès. L'Aquarium du Québec a, quant à lui, vu la croissance de son achalandage se poursuivre, notamment grâce à la naissance de deux bébés morses, une première au Canada en milieu zoologique. Une publicité radiophonique diffusée au cours de l'été 2016 et qui faisait mention de l'arrivée des bébés morses, a d'ailleurs gagné un Prix Coup d'Éclat de la Société des attractions touristiques du Québec. Le 10^e anniversaire de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs a été célébré en grand, notamment grâce à un concours dans La Presse+ et une page Web dédiée faisant la promotion des dix raisons pour visiter l'Auberge. Le Gîte du Mont-Albert a poursuivi ses efforts entrepris dans les dernières années afin d'offrir un produit de grande qualité accompagné d'une tarification juste répondant efficacement aux attentes de la clientèle cible.

On ne peut passer sous silence l'Expérience famille Sépaq. Ce nouvel engagement de la Sépaq vise à faire découvrir aux familles, les destinations de la Sépaq et d'en faire leur lieu de rendez-vous pour un séjour ou une sortie en plein air. Grâce au concours « Un an de vacances famille en nature », plus de 35 000 \$ en prix ont été attribués dont trois grands prix permettant à trois familles du Québec de parcourir les destinations famille de la Sépaq durant un an, en 2017-2018. La mise en ligne d'une page Web dédiée, répertoriant l'ensemble des destinations famille de la Sépaq, a aussi permis de mieux servir le client et de faciliter la recherche d'activités familiales dans les établissements.

Concernant la saison hivernale, l'approche « Trouvez vos repères » a été reconduite, et ce, pour tous les produits d'hiver. Cette campagne a permis de mieux positionner les établissements ouverts à l'année et de mettre en valeur la panoplie d'activités offertes pendant la saison froide.

Gestion de la relation client – marketing relationnel

Le volet numérique des actions de mise en marché a encore une fois pris de l'importance au cours de l'année 2016-2017. La fréquentation du site Web de la Sépaq a notamment connu une croissance de 22 % des visites (460 000 visites) et de 10,5 % des ventes liées directement au marketing par courriel. La couverture de plus en plus complète et personnalisée du cycle de vie du client via le marketing par courriel continue d'enregistrer de bons résultats. Plus particulièrement, le message pré-séjour de camping est le courriel qui a généré le plus de visites Web au cours de l'année avec 43 500 visites.

Aussi, le bulletin mensuel « La Sépaq vous informe » a subi une refonte complète en 2016. Les résultats sont probants avec une augmentation de 62 % du nombre de visites générées sur le site Web comparativement à l'an dernier. Le bulletin compte désormais plus de 160 000 abonnés.

Commercialisation – ventes

L'apport de l'équipe des ventes a encore une fois été important lors de l'année financière 2016-2017. Tout d'abord, le contact direct avec la clientèle lors des salons de consommateurs chasse et pêche a porté fruit. L'équipe du centre de contact client a aussi participé à l'effort collectif grâce à une hausse de ses performances. Malgré une hausse de 11 % du nombre d'appels (266 400 appels reçus en 2016-2017), les préposés ont su maintenir un taux de réponse de plus de 80 %, résultant en l'enregistrement de 16,8 millions de dollars de revenus.

La plateforme de réservation en ligne a également généré d'importants revenus. Ainsi, 8,8 millions de visiteurs sur le site Web ont généré 35 millions de dollars de ventes directes, une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. Au total, ce sont 162 000 transactions qui ont été enregistrées en ligne.

L'équipe des délégués commerciaux a, quant à elle, offert de très bonnes performances. Ainsi, des hausses de vente du marché corporatif ont été enregistrées à la Station touristique Duchesnay, au Parc de la Chute-Montmorency ainsi qu'à l'Aquarium du Québec, totalisant plus de 1,8 million de dollars en vente. On note également une augmentation substantielle des ventes par les intermédiaires en tourisme, tant par les grossistes que les agences en ligne, pour des ventes de plus d'un million de dollars. Les efforts déployés

pour restructurer les ventes de Sépaq Anticosti ont également été concluants avec près de 2 millions de dollars de vente, ce qui augure très bien pour le futur.

Finalement, le projet de refonte des modalités de réservation s'est poursuivi, alors que les modalités de camping, de chasse et de Sépaq Anticosti ont été optimisées. Ce même travail est en cours de réalisation pour les modalités concernant les chalets et la pêche quotidienne. Plusieurs ressources ont collaboré à d'importants projets comme l'implantation d'un nouvel outil de gestion des messages clients, la création d'une nouvelle interface de réservation en ligne, l'intégration des nouvelles modalités de la taxe sur l'hébergement et la poursuite de la refonte du système de ventes et de réservations.

Communications

L'année financière 2016-2017 a été marquante pour les communications de la Sépaq, avec la mise en place d'une direction dédiée, permettant ainsi de mieux concentrer les efforts dans ce domaine. La nouvelle direction a catalysé ses efforts dans des actions porteuses pour la Sépaq. L'équipe des relations publiques a diffusé 55 communiqués, mis sur pied six tournées de presse et organisé onze conférences de presse, donnant ainsi lieu à une revue de presse comprenant près de 500 titres et plusieurs billets de blogues. La Sépaq était également représentée aux deux bourses de médias des associations touristiques régionales où elle crée, depuis plusieurs années, des liens avec le milieu touristique et les journalistes qui le couvrent. Du côté du volet numérique, l'équipe des communications a poursuivi ses efforts dans la refonte des portails Web informationnels et a établi les premières balises d'une stratégie de contenu pour ses différentes plateformes. Également, une ressource dédiée spécifiquement à la gestion des réseaux sociaux s'est jointe à l'équipe afin de mieux structurer les efforts et exploiter ces plateformes à leur plein potentiel. Les résultats préliminaires de ces actions sont déjà très positifs et devraient se concrétiser au cours de la prochaine année.



Station touristique Duchesnay

ORIENTATION

05

ACCROÎTRE L'AGILITÉ ET LA SOUPLESSE DE L'ORGANISATION



RESSOURCES HUMAINES

L'année 2016-2017 a été marquée par de nombreux changements en matière de ressources humaines, lesquels s'inscrivent dans l'objectif de mobiliser et développer les employés et d'accroître l'agilité et la souplesse organisationnelle. Parmi ces changements, on peut noter l'instauration d'un nouveau Programme d'aide aux employés, en vigueur depuis le 1^{er} février 2017, l'implantation d'une nouvelle solution technologique permettant d'optimiser la gestion de la dotation, l'élaboration et le déploiement de nouveaux mécanismes de communication interne et la mise en place d'une nouvelle formule de prestation de services axée sur un modèle de partenariat d'affaires au sein de la Vice-présidence aux ressources humaines.

Mobilisation des employés

Les initiatives de mobilisation des équipes de travail se sont poursuivies. Tout particulièrement, le déploiement de la philosophie « Un pas de plus » à travers les établissements témoigne du désir de la Sépaq de donner à ses employés passionnés, l'autonomie, la marge de manœuvre, le pouvoir et la latitude, favorisant ainsi le règlement d'irritants rencontrés par la clientèle, et ce, de manière rapide et satisfaisante. L'appréciation de cette grande marque de confiance a été citée à maintes reprises par les employés lors des rencontres avec les gestionnaires et la haute direction. De plus, le déploiement de nouveaux outils de communication interne favorisant les échanges et les consultations entre les employés et la direction s'est amorcé.

Formation

Cette année, plus d'une centaine de gardes-parcs patrouilleurs ont participé à la nouvelle formation « Une approche d'intervention proactive et sécuritaire lors de situations difficiles ». De même, un atelier interactif sur l'Expérience famille a été mis sur pied. Près de 650 employés y ont participé, rejoignant ainsi ceux d'une vingtaine d'établissements qui y avaient déjà pris part. Un calendrier de formation a été mis en place afin d'outiller les gestionnaires et ainsi améliorer la préparation et la planification des besoins annuels en ce domaine. En cours d'année, plusieurs ateliers ont été dispensés, contribuant à parfaire les connaissances des équipes sur différents processus de gestion.

Relations du travail et équité salariale

Faisant suite à une entente de principe, les parties ont procédé à la signature, en novembre 2016, d'une nouvelle convention collective à l'Auberge de montagne des Chic-Chocs dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2019.

Les travaux relatifs à l'exercice d'équité salariale pour les employés de l'Aquarium du Québec se sont poursuivis pendant l'année. La Sépaq a également réalisé l'exercice de maintien de l'équité salariale pour tous ses employés syndiqués.

Dotation

Une réflexion a été entamée relativement aux nouvelles stratégies à adopter en vue de l'acquisition de talents. La cartographie du processus de dotation a été réalisée afin de permettre sa révision en vue de l'implantation de la nouvelle solution technologique de gestion de la dotation.

EFFECTIFS DE LA SÉPAQ

Secteur	Temps plein	Saisonnier, occasionnel, contractuel	Étudiant
Administration et finances	20	2	-
Affaires corporatives et secrétariat général	6	1	-
Commercialisation	26	3	2
Exploitation, parcs nationaux	96	843	368
Exploitation, secteur faunique	44	566	8
Exploitation, secteur touristique	54	551	242
Immobilisations et ressources matérielles	26	5	1
Présidence et direction générale	3	-	-
Ressources humaines	17	-	-
Technologies de l'information	23	6	1
Ventes et réservations incluant le centre de contact client	23	31	30
Vérification interne	2	3	-
SOUS-TOTAL	340	2011	652
TOTAL			3003

PROCESSUS D'AFFAIRES

Modernisation des solutions d'affaires

Le développement de la nouvelle plateforme de ventes en ligne livrée en cours d'année couvrait les volets camping et prêt-à-camper ainsi que les activités offertes. L'amélioration de l'expérience de l'utilisateur, l'accessibilité améliorée aux unités disponibles ainsi que l'introduction d'un panier d'achats sont au nombre des bonifications apportées à l'expérience d'achat du client internaute. Une toute nouvelle plateforme de séjours en nature (chalets) est en élaboration et sera offerte en ligne au cours de l'année 2017-2018.

Le déploiement du système administratif de gestion des ventes et des réservations dans les établissements s'est poursuivi. Près de la moitié des établissements de la Sépaq utilise déjà le nouveau système de gestion des ventes, ce qui correspond à environ 400 utilisateurs. Une toute nouvelle fonctionnalité de gestion des réservations de camping et de prêt-à-camper a été complétée et fera l'objet d'un déploiement progressif dès la saison 2017. De nouveaux outils de vente pour le centre de contact client sont en élaboration afin de faciliter le travail des préposés et d'améliorer le service aux clients. Ces outils seront mis en place au cours de la prochaine année.

Une solution de gestion hôtelière est en cours d'implantation à la Station touristique Duchesnay. Ce nouveau système bonifiera les fonctionnalités de gestion des réservations et des activités spécifiques au domaine hôtelier. La distribution en ligne de l'offre d'hébergement de cet établissement est aussi couverte par la solution proposée.

Une solution technologique de type SaaS (Software as a Service) permettant d'optimiser la gestion de la dotation dont, entre autres, le traitement des candidatures, est maintenant accessible pour la gestion des ressources humaines pour la nouvelle saison d'exploitation et un nouvel intranet plus convivial et possédant plusieurs outils de partage verra le jour et sera mis en place dans les prochains mois.

Enfin, une nouvelle plateforme de sondage en continu est en cours d'implantation. À terme, cet outil permettra la mesure régulière de la satisfaction de la clientèle et la mise en place d'actions correctives lorsque requis.

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les techniciens de la Direction générale des technologies de l'information ont visité les 48 établissements de la Sépaq pour le déploiement d'une nouvelle solution de paiement électronique. Ainsi, tous les points de vente, soit plus de 200, sont maintenant dotés de nouveaux terminaux de paiement électronique satisfaisants aux plus récentes normes de sécurité.

Projets d'infrastructures

Les dernières composantes du système de téléphonie au centre de contact client ont été installées. En effet, la gestion des effectifs (horaires et gestion de la demande) et le générateur d'appels sont maintenant en fonction.

Plusieurs projets d'amélioration des infrastructures de télécommunication dans les établissements ont été complétés. Trois nouveaux sites ont maintenant un accès par fibre optique améliorant de façon substantielle les télécommunications avec le siège social. La téléphonie a été remplacée dans ces endroits par une solution IP intégrée. De plus, dix établissements sont maintenant intégrés au réseau étendu de communication du siège social favorisant ainsi une meilleure sécurité et une gestion plus efficiente des ressources.



Parc national du Lac-Témiscouata – Camping du Grand-Lac-Touladi

DES MARQUES DE RECONNAISSANCE

Prix du mérite individuel d'excellence – Conseil canadien des parcs

Le 14 avril 2016, madame Catherine Grenier, vice-présidente à la Sépaq depuis janvier 2016, a reçu le prix du mérite individuel d'excellence du Conseil canadien des parcs en reconnaissance de son extraordinaire leadership pour son initiative dans la mise en place et la livraison du programme d'évaluation stratégique des actifs construits de Parcs Canada, où elle exerçait ses fonctions avant de se joindre à la Sépaq.

Camping du Grand-Lac-Touladi – une grande Expérience famille

Accessible aux vacanciers depuis le 22 juillet 2016, le camping du Grand-Lac-Touladi du parc national du Lac-Témiscouata a été classé parmi les 35 plus beaux campings au Canada par le magazine Explore. Seulement quatre campings du Québec figurent dans cette liste. Offrant 66 emplacements, le camping du Grand-Lac-Touladi a été entièrement conçu et réalisé pour la famille, proposant ainsi un milieu attractif et adapté aux besoins des enfants de tous âges. C'est également l'endroit idéal pour les activités nautiques.

Marianne-Marilou Leclerc – la passion de l'archéologie

Le 16 septembre 2016, l'Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP) remettait à madame Marianne-Marilou Leclerc le Prix Parcs Québec de l'interprète de l'année pour les qualités professionnelles exceptionnelles de cette archéologue et interprète du patrimoine responsable des activités de découverte Histoire et archéologie au parc national du Lac-Témiscouata. Chaque année, l'AQIP reconnaît les mérites des institutions et des gens qui participent à la mise en valeur du patrimoine des Québécois. La Sépaq parraine ce prix depuis 2006.

Deux honneurs en une soirée pour le parc national du Lac-Témiscouata

Le parc national du Lac-Témiscouata a été sélectionné à deux reprises le 16 septembre 2016, au Gala de l'entreprise du Témiscouata. Après avoir reçu la faveur du jury dans la catégorie Entreprise touristique, les représentants du parc national se voyaient également remettre le prix le plus important de la soirée, soit celui de l'Entreprise de l'année 2016. Ce prix vient confirmer le dynamisme touristique généré par le parc dans la région du Bas-Saint-Laurent ainsi que sa position comme moteur économique et social de la MRC de Témiscouata.

Prix Colonel G. D. Dailley

À la fin du mois de septembre 2016, l'Aquarium du Québec a reçu le prix Colonel G. D. Dailley qui récompense les réalisations des programmes de propagation et de gestion des collections d'animaux d'un établissement membre des Aquariums et Zoos accrédités du Canada (AZAC). En effet, le succès du programme de reproduction lancé en 2012 a

été confirmé avec les deux premières naissances de bébés morses sans assistance, en mai 2016. Ces naissances offrent une occasion unique d'étudier et d'élever des bébés morses dans un groupe sous supervision humaine.

Un Prix Coup d'Éclat!

Le 9 novembre 2016, l'Aquarium du Québec s'est vu décerner un Prix Coup d'Éclat par la Société des Attractions Touristiques du Québec et Festivals et Événements Québec dans la catégorie Publicité à la radio. La publicité gagnante a été diffusée sur les ondes radiophoniques au cours de l'été 2016 et faisait mention de l'arrivée des bébés morses. Mentionnons également que l'Aquarium du Québec est en nomination au concours Créa 2017 pour cette même publicité.

Un prix pour le parc national du Mont-Orford

Lors du Gala des Prix d'excellence Cecobois tenu le 2 février 2017, le prix dans la catégorie Bâtiment institutionnel de moins de 1000 m² a été décerné au centre de services Le Bonnallie, situé dans le secteur du Lac-Stukeley du parc national du Mont-Orford. Le jury a décrit le centre de services Le Bonnallie comme étant un bâtiment poétique offrant une architecture unique et élégante, inspirée de la nature qui l'entoure. Le jury a également salué le choix d'essences et de couleurs de bois variées qui donne une ambiance chaleureuse aux espaces intérieurs.

Un prix pour le parc national des Grands-Jardins

Le centre de découverte et de services du Lac-Arthabaska du parc national des Grands-Jardins a également remporté un prix lors du Gala des Prix d'excellence Cecobois dans

la catégorie Revêtement extérieur. En effet, ce bâtiment a remporté les honneurs pour l'originalité de la pose des planches de pin, inspirée de l'installation du bardeau traditionnel. Le chevauchement des bandes horizontales et verticales crée une texture originale et intéressante qui a particulièrement plu au jury. L'équipe de conception du projet a notamment été félicitée pour la préoccupation qu'elle a eue concernant le choix des éléments extérieurs en bois qui garantissent une durabilité au bâtiment.

Aquarium – Attraction touristique de l'année aux Fidéides 2017

Lors du gala des Fidéides 2017 de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, le 16 mars 2017, l'Aquarium du Québec s'est vu remettre le prestigieux prix Attraction touristique de l'année 2017. Cette reconnaissance constitue une grande victoire d'équipe pour l'Aquarium du Québec puisqu'il est le résultat du travail constant et assidu d'une équipe comptant 180 employés et plus de 70 bénévoles. Le Parc de la Chute-Montmorency figurait aussi parmi les 3 finalistes.

Jean-Charles Morin – Lauréat du Grand Prix de l'Alliance des cadres de l'État

Couronnement d'une carrière de 34 années à la Sépaq, dont plus de 15 à titre de vice-président – Exploitation, secteurs faunique et touristique, monsieur Jean-Charles Morin a reçu, en mai 2017, le Grand Prix Reconnaissance 2017 de l'Alliance des cadres de l'État. Ce prix est décerné à un cadre pour l'ensemble de sa carrière, qui a su se démarquer comme gestionnaire, par sa pratique, ses accomplissements, son engagement et sa contribution.



Parc national du Mont-Orford – Centre de services Le Bonnallie



Parc national des Grands-Jardins – Centre de découverte et de services du Lac-Arthabaska

RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

01

ASSURER LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

AXE D'INTERVENTION : PROTECTION DES RÉSERVES FAUNIQUES

OBJECTIF 1 Contribuer à accroître la protection des réserves fauniques en collaborant avec les autorités dans le but d'améliorer leur encadrement légal

INDICATEUR 1 Nombre de réserves fauniques s'étant fait reconnaître un statut d'aire protégée

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
4	0	0	0	0	0	La cible n'a pas été atteinte. Les territoires visés par les 2 projets pilotes sur le concept des aires protégées polyvalentes n'ont pas été retenus pour devenir des aires protégées polyvalentes. La Sépaq poursuit ses démarches afin d'obtenir que des territoires de réserves fauniques obtiennent ce statut.

INDICATEUR 2 Nombre d'activités de collaboration menées par la Société auprès des autorités décisionnelles afin de promouvoir l'adoption d'une politique visant notamment l'amélioration de la protection des réserves fauniques

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
15	2	4	4	4	6	La cible n'a pas été atteinte. La Sépaq a continué de promouvoir l'élaboration d'une politique auprès du MFFP qui a amorcé une démarche.

OBJECTIF 2 Gérer les réserves fauniques selon les principes de gestion intégrée des ressources

INDICATEUR Adoption par la Société d'une stratégie de gestion intégrée des ressources

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
D'ici la fin 2013-2014	s. o.	Reporté en 2014-2015	Reporté en 2015-2016	Complété	Complété	La cible a été atteinte et la Sépaq tient cette stratégie à jour.

AXE D'INTERVENTION : INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS NATIONAUX

OBJECTIF 1 Mettre en œuvre la stratégie de conservation du réseau des parcs nationaux

INDICATEUR Nombre de parcs nationaux ayant débuté la mise en œuvre du nouveau plan de conservation

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
22 d'ici 2014	22 en production	23	23	23	23	La cible a été atteinte. Un nouveau modèle de plan de conservation a été développé en 2016-2017 et sera mis en œuvre pour la prochaine planification stratégique 2017-2022.

OBJECTIF 2 Mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux

INDICATEUR Nombre de parcs nationaux ayant mis en place une structure de concertation dédiée à la zone périphérique

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
22	0	0	Forum de réflexion réalisé	8 parcs nationaux ont réalisé une journée de réflexion	Au total, 18 parcs nationaux ont réalisé une journée de réflexion	La cible a été majoritairement atteinte. Une dernière journée de réflexion est prévue le 4 mai 2017. Pour les autres parcs, il a été convenu qu'il n'était pas pertinent de tenir des journées de réflexion, considérant les réalités particulières de ceux-ci.

AXE D'INTERVENTION : CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

OBJECTIF Augmenter la connaissance du territoire, notamment, sous ses aspects naturel et culturel afin d'en améliorer la gestion

INDICATEUR 1 Nombre de nouveaux partenariats de recherche

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
15	37	41	46	24	36	La cible a été atteinte. Le chiffre inscrit représente les nouveaux partenariats annuels. Donc la cible de 15 a été atteinte chaque année.

INDICATEUR 2 Nombre de réserves fauniques ayant un plan d'amélioration de leurs pêcheries

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
15	12	12	12	13	13	La cible a été atteinte. Seulement 13 réserves fauniques devaient être dotées d'un tel plan, puisque les réserves Assinica et des Lacs-Albanet-Mistassini-et-Waconichi étaient exclues.

02

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME DE NATURE

AXE D'INTERVENTION : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN RÉGION

OBJECTIF 1 Stimuler la création de richesse collective

INDICATEUR 1 Valeur des retombées économiques du Plan stratégique 2012-2017

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
100 % des retombées économiques visées	En évaluation	40 %	60 %	83 %	107 %	La cible a été atteinte.

INDICATEUR 2 Nombre de nouveaux partenariats d'affaires

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
20	4	7	10	18	25	La cible a été atteinte.

OBJECTIF 2 Affirmer le rôle clé de la Société dans le développement économique du Québec en matière de tourisme de nature

INDICATEUR Valeur des retombées économiques du Plan stratégique 2012-2017

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
100 % des retombées économiques visées	En évaluation	40 %	60 %	83 %	107 %	La cible a été atteinte.

AXE D'INTERVENTION : PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE GÉRÉ PAR LA SOCIÉTÉ

OBJECTIF 1 Réinvestir de manière optimale dans l'entretien des actifs de la Société et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel

INDICATEUR Pourcentage d'investissement par année dans le maintien des actifs et en matière de protection du territoire

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
2 % de la valeur des actifs	1,3 %	1,4 %	3 %	2,5 %	2,1 %	La cible a été atteinte.

OBJECTIF 2 Réduire l’empreinte environnementale de la Société

INDICATEUR 1 Pourcentage de diminution des émissions de gaz à effet de serre

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
12 %	0 %	0 %	0 %	3 %	20 %	La cible a été atteinte.

INDICATEUR 2 Pourcentage de diminution de la quantité d’électricité achetée au réseau de distribution d’Hydro-Québec pour les bâtiments

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
2 %	0 %	0 %	0 %	3 %	6 %	La cible a été atteinte.

03

GARANTIR UNE EXPÉRIENCE CLIENT DE QUALITÉ

AXE D’INTERVENTION : ÉVOLUTION DE L’OFFRE

OBJECTIF 1 Adapter les activités et services en fonction de l’expérience client recherchée

INDICATEUR Taux annuel de satisfaction de ses clientèles ciblées

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
Au-delà de 90 %	92 % pour la pêche	96 % nouveaux types d’hébergement	97 % Aquarium 93 % Prêt-à-camper Parcs Québec : 94 % camping, 93 % clientèle quotidienne	90 % pêche 94 % villégiature en réserve faunique	Aucune étude n’a été réalisée en 2016-2017 concernant spécifiquement la satisfaction de la clientèle	La cible a été atteinte.

OBJECTIF 2 Innover dans l’offre d’activités et de services

INDICATEUR Nombre de nouvelles activités offertes à la clientèle

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
10	5	7	8	12	14	La cible a été atteinte.

OBJECTIF 3 Développer un lien personnalisé avec la clientèle

INDICATEUR Nombre de clients actifs pouvant être ciblés par le marketing relationnel

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
75 000	60 324	66 531	72 170	117 115	143 380	La cible a été atteinte.

AXE D'INTERVENTION : QUALITÉ DE L'OFFRE

OBJECTIF Planter une démarche qualité

INDICATEUR 1 Implantation d'une démarche qualité

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
100 % de la mise en œuvre de la démarche qualité	-	-	Débutée	70 %	100 %	La cible a été atteinte.

INDICATEUR 2 Nombre annuel de sondages éclair automatisés développés

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
4 000	Reportée en 2013-2014	Mise en place prévue pour l'automne 2014	Reporté	Reporté	Développement et planification	La cible n'a pas été atteinte. La première phase sera lancée lors de la saison estivale 2017.

INDICATEUR 3 Taux annuel de satisfaction de ses clientèles ciblées

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
Au-delà de 90 %	92 % pour la pêche	96 % nouveaux types d'hébergement	97 % Aquarium 93 % Prêt-à-camper Parcs Québec : 94 % camping, 93 % clientèle quotidienne	90 % pêche 94 % villégiature en réserve faunique	Aucune étude n'a été réalisée en 2016-2017 concernant spécifiquement la satisfaction de la clientèle	La cible a été atteinte.

04 GÉNÉRER DE NOUVEAUX REVENUS

AXE D'INTERVENTION : ACTIVITÉS ET SERVICES

OBJECTIF 1 Optimiser l'offre actuelle d'activités et de services

OBJECTIF 2 Augmenter l'offre d'activités et de services

INDICATEUR 1 Pourcentage d'augmentation des revenus commerciaux

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
5 % par année	4,6 %	5,2 %	8,2 %	13,6 %	22 %	La cible a presque été atteinte. Les revenus commerciaux ont augmenté de plus de 20 millions de dollars en 5 ans.

INDICATEUR 2 Augmentation de la durée du séjour

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
Moyenne de 3,1 jours par séjour	2,6 jours	2,6 jours	2,7 jours	2,6 jours	2,6 jours	La cible n'a pas été atteinte. La durée moyenne du séjour des clients en prêt-à-camper (1,85 jour) prend de plus en plus de poids dans la durée moyenne des séjours.

INDICATEUR 3 Pourcentage d'augmentation du revenu moyen par jour de visite

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
4 %	1 %	8,4 %	9,3 %	0 %	0 %	La cible n'a pas été atteinte. Augmentation importante du nombre de jours de visite en 2016-2017

AXE D'INTERVENTION : MISE EN MARCHÉ

OBJECTIF Définir et déployer une stratégie marketing pour l'ensemble de la Société

INDICATEUR Pourcentage d'augmentation du nombre de jours de visite

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
5 %	1,6 %	0 %	0 %	11,8 %	14 %	La cible a été atteinte.

AXE D'INTERVENTION : DIVERSIFICATION DES REVENUS

OBJECTIF Diversifier les sources de revenus

INDICATEUR Revenus provenant d'un programme d'alliance stratégique

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
900 000 \$ par année	-	11 000 \$	55 000 \$	0 \$	s. o.	En 2016, la Sépaq a renoncé à l'atteinte de cette cible pour 2012-2017.

05

ACCROÎTRE L'AGILITÉ ET LA SOUPLESSE DE L'ORGANISATION

AXE D'INTERVENTION : RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF 1 Mettre en place une stratégie et des processus de gestion des ressources humaines basés sur l'expérience employé

INDICATEUR 1 Évaluation de l'expérience employé

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
Implantation de l'évaluation en 2013-2014	s. o.	En partie	L'évaluation a été effectuée	Résultats présentés aux employés et actions entreprises	Suivi des commentaires exprimés par les employés	La cible a été atteinte.

INDICATEUR 2 Pourcentage de diminution du taux de roulement du personnel

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
5 %	1,05 %	1,48 %	1,03 %	1,21 %	0 %	La cible n'a pas été atteinte. La Sépaq a inclus le personnel étudiant et occasionnel dans ses calculs, catégorie d'emploi qui a un taux de roulement élevé.

INDICATEUR 3 Pourcentage des nouveaux employés ayant suivi le nouveau programme d'accueil et d'intégration

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
100 %	Reporté en 2013-2014	10 %	74,9 %	95,6 %	100 %	La cible a été atteinte. Le programme est aussi disponible à tous les employés sur l'intranet.

AXE D'INTERVENTION : PROCESSUS D'AFFAIRES

OBJECTIF 1 Augmenter la marge de manœuvre financière afin de soutenir les opérations et la croissance

INDICATEUR Diminution du ratio des frais d'exploitation sur les revenus commerciaux

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
5 %	1 %	1 %	3 %	2 %	3 %	La cible a été partiellement atteinte.

OBJECTIF 2 Faire reconnaître les rôles distincts de la Société – mandataire de l'État et entreprise commerciale

INDICATEUR Adoption d'un nouveau modèle d'affaires

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
Déploiement du nouveau modèle d'affaires d'ici la fin 2013-2014	s. o.	En évaluation	Le discours sur le budget du 26 mars 2015 confirme le statut commercial de la Sépaq	En suspens	s. o.	La Sépaq a renoncé à cette cible et a ajusté son modèle d'affaires.

OBJECTIF 3 Optimiser les technologies de l'information

INDICATEUR Adoption d'un plan directeur en technologies de l'information

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
D'ici la fin 2013-2014	s. o.	Élaboration complétée	Complété	Complété	Complété	La cible a été atteinte.

OBJECTIF 4 Renforcer la capacité d'analyse de l'organisation

INDICATEUR Mise en œuvre d'un tableau de bord

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
D'ici la fin 2012-2013	En cours	En partie	L'indicateur sur les taux d'occupation a été développé et il est en place pour le secteur du camping	Les tableaux de bord et les rapports pour le camping, la villégiature et la pêche sont maintenant disponibles	s. o.	La cible a été atteinte.

OBJECTIF 5 Actualiser les processus de travail et simplifier les règles administratives

INDICATEUR Diminution du ratio des frais d'administration sur les revenus

Cibles 2017	Résultats au 31 mars 2013	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan final
2 %	-	0 %	0,1 %*	0 %*	0 %*	La cible n'a pas été atteinte. Les activités de mandataire de la Sépaq augmentent, mettant une pression sur les frais administratifs.

* Résultat excluant les éléments exceptionnels hors du contrôle de la Sépaq, soit la réduction des honoraires pour la gestion des parcs nationaux, la contribution additionnelle demandée pour le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi que le début de la mise en œuvre du parc national d'Opémican.

REVUE FINANCIÈRE ET ÉTATS FINANCIERS



REVUE FINANCIÈRE

Le présent rapport financier passe en revue l'exploitation de la Sépaq pour l'exercice financier clos le 31 mars 2017 ainsi que sa situation financière à cette date.

L'analyse de la direction doit être lue conjointement avec les états financiers et les notes afférentes présentées ci-après, ceux-ci ayant été préparés selon les normes internationales d'information financière (IFRS) et dans le respect de l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives aux paiements en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013.

Résultats en bref

La Sépaq réalise un résultat net de 4,3 millions de dollars pour son exercice clos le 31 mars 2017, soit sensiblement le même niveau que son exercice financier précédent (4,5 millions de dollars).

Les résultats non distribués au 31 mars 2017 totalisent 7,5 millions de dollars de surplus cumulés, compte tenu du résultat net de l'exercice de 4,3 millions de dollars.

Le niveau d'investissement se situe à 39,8 millions de dollars et le maintien d'actifs a été de 2,1 % de la valeur des actifs, ce qui respecte la cible de 2,0 % établie au Plan stratégique 2012-2017.

La Sépaq a donc livré un résultat net de 4,3 millions de dollars et elle a ainsi contribué bien au-delà de la cible demandée par les instances gouvernementales.

Produits

Les revenus totaux de la Sépaq connaissent une croissance de 3,7 %, passant de 144,6 millions de dollars à 149,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

Les revenus commerciaux ont totalisé 113,2 millions de dollars par rapport à 108,4 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une croissance de 4,4 %. Sur une base comparative, si l'on exclut les revenus hors exploitation et non récurrents de 3,0 millions de dollars de l'exercice 2015-2016, la hausse des revenus commerciaux se situe plutôt à 7,4 %. Il s'agit de la plus forte hausse des cinq derniers exercices financiers.

Le contexte économique favorable et la faiblesse du dollar canadien conjugués aux diverses stratégies de commercialisation et à une mise en marché mieux ciblée ont permis de favoriser la progression des revenus commerciaux de la Sépaq. La fréquentation des établissements de la Sépaq se situe à 7,2 millions de jours de visite, soit une hausse de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Quant aux honoraires de gestion, ceux-ci se situent à 18,8 millions de dollars, se situant sensiblement au même niveau que l'exercice précédent (18,7 millions de dollars).

Charges

Les dépenses totales sont de 145,7 millions de dollars comparativement à 140,2 millions de dollars en 2015-2016, ce qui représente une augmentation de 3,9 %. Si l'on exclut

les salaires et avantages sociaux et l'amortissement, le niveau des dépenses est sensiblement le même que l'exercice précédent.

L'augmentation de 2,6 millions de dollars des salaires et avantages sociaux, soit une hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent, est principalement due à la hausse de l'achalandage de 5,6 % et des revenus commerciaux de 7,4 % générant une hausse des heures rémunérées de 3,5 %.

Concernant la dépense d'amortissement, la hausse de 1,3 million de dollars (6,3 %) s'explique principalement par le rythme soutenu des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles qui totalisent 77,6 millions de dollars depuis deux ans, dont 39,8 millions de dollars cette année, ce qui implique la mise en opération de 85,6 millions de dollars d'immobilisations en 2015-2016 et 2016-2017.

Résultat net

Le résultat net de la Sépaq s'élève à 4,3 millions de dollars pour son exercice clos le 31 mars 2017. Exprimé en fonction des revenus totaux, le revenu net de la Sépaq représente 2,9 % et il est légèrement inférieur à celui de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Investissements

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ont atteint 39,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2016-2017 répartis de la façon suivante : 28,5 millions de dollars pour des bâtiments et des infrastructures; 6,1 millions de dollars pour du mobilier et des équipements d'améliorations locatives; 3,6 millions de dollars pour le remplacement de matériel roulant; 0,1 million de dollars pour des territoires à vocation récréative ou touristique et 1,5 million de dollars d'immobilisations incorporelles.

Le niveau des investissements en immobilisation est demeuré sensiblement le même que l'exercice précédent. La construction des centres de découverte et de services du parc national du Mont-Orford et du parc national des Îles-de-Boucherville, de même que du bâtiment de services techniques de l'Aquarium du Québec, figurent parmi les projets majeurs de la Sépaq. La bonification de l'offre d'hébergement a été réalisée par l'ajout de 17 chalets EXP., de 18 prêts-à-camper et de 70 sites de camping. Des travaux de consolidation et de modernisation des infrastructures ont été réalisés, et ce, dans l'ensemble des établissements. Des centaines de projets sont en phase de plans et devis pour lesquels des travaux majeurs seront réalisés en 2017-2018, et ce, particulièrement au parc national d'Opémican.

Maintien d'actifs

Le pourcentage d'investissement en maintien d'actifs est de 2,1 % en 2016-2017 comparativement à 2,5 % pour l'exercice précédent. Toutefois, la Sépaq a atteint sa cible annuelle de 2 % fixée au Plan stratégique 2012-2017, et ce, pour la troisième fois depuis l'adoption de ce plan stratégique.

Les sommes investies en maintien d'actifs en 2016-2017 totalisent 27,1 millions de dollars comparativement à 30,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette réduction est attribuable à la nature structurante des interventions réalisées sur les immobilisations de la Sépaq.

Le financement des investissements en maintien des actifs pour l'exercice financier 2016-2017 a été réalisé majoritairement par les liquidités générées par l'exploitation (20,1 millions de dollars). La contribution du gouvernement au maintien du patrimoine permet d'assurer la pérennité et l'attractivité des actifs de la Sépaq, et ce, pour les générations futures. Pour l'exercice financier 2016-2017, les sommes investies ont totalisé 7 millions de dollars.

Flux de trésorerie

Une légère hausse de trésorerie de 0,4 million de dollars est enregistrée en 2016-2017 comparativement à une baisse nette de 1,9 million de dollars en 2015-2016.

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie pour un montant de 20,6 millions de dollars, soit une hausse de 1,8 million de dollars par rapport à l'exercice précédent (18,8 millions de dollars).

Les activités d'investissement ont totalisé 33,3 millions de dollars en 2016-2017 par rapport à 30,9 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La hausse de 2,4 millions de dollars s'explique principalement par l'augmentation des investissements en immobilisations corporelles de 1,3 million de dollars conjuguée à la diminution du produit reçu de disposition d'immobilisations corporelles de 1,2 million de dollars.

Quant aux activités de financement, elles ont généré 13,0 millions de dollars comparativement à 10,1 millions de dollars pour l'an dernier, soit une hausse de 2,9 millions de dollars principalement due à l'augmentation des subventions en immobilisations corporelles encaissées de 4,8 millions de dollars conjuguée à une émission de capital-actions pour 1,3 million de dollars et à la diminution de la variation des emprunts à court terme pour 3,2 millions de dollars.

Le tableau des flux de trésorerie de la Sépaq présente des liquidités de 1,9 million de dollars au 31 mars 2017 comparativement à 1,6 million de dollars au 31 mars 2016.

Situation financière

Au 31 mars 2017, la Sépaq présente un actif total de 331,5 millions de dollars comparativement à 319,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, pour une augmentation de 11,8 millions de dollars.

Cette hausse s'explique par une augmentation des actifs non courants de 15,7 millions de dollars attribuable aux immobilisations corporelles et incorporelles et par une baisse de 3,9 millions de dollars des actifs courants. Cette baisse des actifs courants est principalement due à la diminution de l'avance à une société liée pour 4,1 millions de dollars.

Les passifs courants totalisent 129,7 millions de dollars au 31 mars 2017 comparativement à 109,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 20,6 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable principalement au financement à court terme d'emprunts relatifs à des immobilisations pour un montant de 17,0 millions de dollars conjugué à la hausse des dépôts de clients et produits reportés pour un montant de 2,5 millions de dollars.

Financement des activités

La Sépaq gère ses activités selon un cadre de financement autorisé par le conseil d'administration et par les limites fixées par le gouvernement. Le solde des emprunts au 31 mars 2017 est de 134,7 millions de dollars (note 14), soit sensiblement le même niveau que l'exercice précédent qui était de 136,7 millions de dollars.

La charge d'intérêts de 2,4 millions de dollars est légèrement inférieure à l'exercice précédent, le niveau d'emprunts et le taux moyen d'intérêt étant également légèrement inférieurs à 2015-2016.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

La Sépaq a adopté en 2012-2013 les normes IFRS pour la préparation de ses états financiers. Aux fins de comparaison et d'évaluation de sa performance financière, la Sépaq produit, pour sa gouverne, des états financiers qui sont conformes aux IFRS. Par ailleurs, la Sépaq produit, aux fins d'élaboration des comptes publics, des états financiers selon les normes comptables du secteur public, qui respectent également l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives aux paiements en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013.

Perspectives

L'exercice 2017-2018 sera marqué par la poursuite du plan d'investissement de la Sépaq qui totalisera près de 70 millions de dollars et qui aura des impacts sur les résultats de la Sépaq.

Ce plan comprend notamment des investissements de 10,3 millions de dollars pour le parc national d'Opémican, 6,7 millions de dollars dans le cadre de la stratégie maritime, 5,4 millions de dollars relatifs au plan d'accélération du plan québécois des infrastructures ainsi que 20 millions de dollars dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine de la Sépaq dont 7,9 millions de dollars pour la pérennité du patrimoine bâti. Aussi, 5,1 millions de dollars afin de favoriser le tourisme hivernal et 7,0 millions de dollars qui s'inscrivent dans le cadre du tourisme de nature et d'aventure.

Le plan d'investissement comporte également des projets d'affaires technologiques qui se poursuivront en 2017-2018 afin de doter la Sépaq d'outils pour favoriser et soutenir sa croissance.

Les investissements prévus au budget 2017-2018 au niveau du maintien des actifs se situent à 2,2 %.

De plus, dans le cadre du discours sur le budget 2017-2018, des investissements de 100 millions de dollars sont prévus pour la Sépaq au cours des 5 prochaines années. Le gouvernement financera 75 millions de dollars et la Sépaq, 25 millions de dollars. Les axes d'intervention de ce plan d'investissement sont relatifs à la mise en valeur du patrimoine bâti (51,1 millions de dollars), au développement de l'offre touristique par l'ajout de nouvelles activités et d'offres d'hébergement, à l'amélioration de l'accessibilité et la découverte (43,6 millions de dollars) et au plan de gestion environnemental (5,3 millions

de dollars). La Sépaq amorcera ces projets dès 2017-2018 et les investissements s'intensifieront au cours des années subséquentes. De plus, elle prévoit des retombées économiques de 85,2 millions de dollars en produit intérieur brut en plus du maintien de 996 emplois directs et indirects et des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec de 16 millions de dollars pour la durée des travaux, soit 5 ans.

Ces investissements conjugués aux diverses stratégies de commercialisation permettront de stimuler la croissance des revenus de la Sépaq au cours des prochaines années. La bonification des offres d'hébergement et de camping dans des territoires ciblés et la consolidation de nombreux actifs pour maintenir l'attractivité des produits et services offerts à la clientèle contribueront aux objectifs de croissance de la Sépaq.



Sépaq Anticosti

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation incluant les estimations et les jugements importants basés sur l'information actuellement disponible. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Sépaq a dressé ses états financiers en se conformant à l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013. Les renseignements financiers contenus dans le reste du présent rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction s'est dotée d'un système comptable et d'un système de contrôle interne conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Sépaq reconnaît par ailleurs qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Sépaq, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport d'audit expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



John MacKay
Président-directeur général



Guylaine Berthiaume, CPA, CA
Vice-présidente à l'administration et aux finances



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société des établissements de plein air du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société des établissements de plein air du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2017 et 2016, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui prévoient la comptabilisation des subventions lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société des établissements de plein air du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS):

	Augmentation (Diminution) estimée En milliers de dollars	
	2017	2016
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	118 363	112 378
Subventions reportées	114 969	109 291
Résultats non distribués	3 394	3 087
État du résultat global		
Subventions	169	(21)
Virement de subventions reportées	138	-
Résultat net et résultat global	307	(21)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société des établissements de plein air du Québec au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société des établissements de plein air du Québec au 31 mars 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guyline Leclerc, FCPA Auditrice, FCA

Guyline Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Québec, le 9 juin 2017

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)	2017	2016
PRODUITS		
Pêche et villégiature	41 931	39 107
Chasse	17 047	17 302
Restauration, boutiques et dépanneurs	17 283	16 052
Autres activités de plein air	33 181	29 125
Concessions et divers	3 733	6 833
Intérêts	795	924
Subventions	5 721	6 299
Virement de subventions reportées (note 6)	11 402	10 336
Honoraires de gestion	18 819	18 655
	149 912	144 633
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	70 074	67 506
Entretien et énergie	20 302	20 805
Frais généraux et administratifs (note 7)	12 568	10 976
Produits de revente	9 612	9 135
Frais de vente et marketing (note 8)	7 114	6 437
Amortissement	23 032	21 659
Perte nette sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	584	1 035
Charge d'intérêts	2 373	2 609
	145 659	140 162
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL	4 253	4 471

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2015	84 556	(1 240)	83 316
Résultat net et résultat global	-	4 471	4 471
Solde au 31 mars 2016	84 556	3 231	87 787
Émission de capital-actions (note 11)	1 309	-	1 309
Résultat net et résultat global	-	4 253	4 253
Solde au 31 mars 2017	85 865	7 484	93 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net et résultat global	4 253	4 471
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	23 032	21 659
Perte nette sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	584	1 035
Virement de subventions reportées	(11 402)	(10 336)
Variation de la provision pour congés de maladie et vacances	(72)	(103)
Ajustements pour produits et charges d'intérêts	1 657	1 627
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement (note 9)	2 548	475
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 600	18 828
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Avance à une société liée (note 10)	4 113	4 014
Intérêts reçus	762	889
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 9)	(37 137)	(35 880)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	445	1 643
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 472)	(1 518)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(33 289)	(30 852)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts à court terme	9 000	12 237
Remboursements d'emprunts à long terme	(11 027)	(11 027)
Subventions aux immobilisations corporelles encaissées (note 6)	16 180	11 408
Émission de capital-actions (note 11)	1 309	-
Intérêts payés	(2 419)	(2 516)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	13 043	10 102
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	354	(1 922)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 563	3 485
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 917	1 563

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)	2017	2016
ACTIFS		
Actif courant		
Trésorerie	1 917	1 563
Créances	6 306	5 724
Stocks	2 789	3 096
Frais payés d'avance	1 446	1 887
Avance à une société liée (note 10)	27 552	31 665
À recevoir du gouvernement du Québec	23	22
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (note 12)	-	17
	40 033	43 974
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (note 12)	286 409	271 310
Immobilisations incorporelles (note 13)	5 074	4 458
	331 516	319 742
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passif courant		
Comptes à payer et frais courus	14 948	13 945
Subventions perçues d'avance	196	196
Dépôts de clients et produits reportés	21 528	18 998
Emprunts (note 14)	88 009	71 027
Provision pour congés de maladie et vacances (note 15)	4 979	4 915
	129 660	109 081
Passif non courant		
Provision pour congés de maladie et vacances (note 15)	930	1 066
Emprunts (note 14)	46 671	65 680
Subventions reportées (note 6)	60 906	56 128
Total du passif	238 167	231 955
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	85 865	84 556
Résultats non distribués	7 484	3 231
Total des capitaux propres	93 349	87 787
	331 516	319 742

Engagements (note 16).

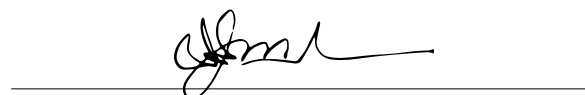
Éventualités (note 17).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:



M. Richard Savard



M. John MacKay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017 (en dollars canadiens)

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Sépaq a été créée par la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec* (RLRQ, chapitre S-13.01). Son siège social est situé au 2640, boulevard Laurier, bureau 1300, à Québec, dans la province de Québec, au Canada. Elle a pour objet d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, les équipements, les immeubles ou les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive; de concevoir, de construire, d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, tout autre équipement, immeuble ou territoire à vocation récréative ou touristique.

En raison de sa loi constitutive, toutes les actions de la Sépaq sont attribuées au ministre des Finances; la Sépaq n'est donc pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers annuels sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et publiées dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

Les présents états financiers annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 juin 2017.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour congés de maladie qui correspond à la valeur actualisée des obligations.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives ayant servi à la préparation des présents états financiers sont présentées ci-après :

a) Participation dans des entreprises

La Sépaq comptabilise sa participation dans des entreprises communes selon sa quote-part de chacun des actifs, passifs, produits et charges de celles-ci, en fonction des intérêts qu'elle détient dans ces entreprises communes.

b) Comptabilisation des produits

Les produits tirés de la prestation de services reliée à la pêche, à la villégiature, à la chasse et aux autres activités de plein air sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

La Sépaq comptabilise les produits tirés de la vente de la restauration, des boutiques, des dépanneurs, des concessions et divers lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés au client.

Les subventions proviennent du gouvernement du Québec et sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles et autorisées par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, et lorsque les dépenses connexes sont engagées.

Les honoraires de gestion proviennent du gouvernement du Québec et d'une société liée pour assumer la gestion de l'offre des activités et des services dans les parcs nationaux et à l'Aquarium du Québec et sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis selon la substance de l'accord concerné.

c) Trésorerie

La trésorerie est constituée des fonds de caisse et des montants déposés auprès de banques.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks vendus est présenté sous la rubrique « Produits de revente » à l'état du résultat global.

e) Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût, y compris les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts ultérieurs sont incorporés à la valeur comptable de l'actif lorsqu'ils peuvent être évalués de façon fiable et dans la mesure où il est probable que les avantages économiques futurs devant être obtenus iront à la Sépaq.

La Sépaq ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses composantes significatives et amortit séparément chacune de ces parties.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Terrains et territoires à vocation récréative ou touristique	non amortis
Bâtiments et infrastructures	entre 4 % et 14 %
Matériel roulant, mobilier, équipements et améliorations locatives	entre 6 % et 33 %

Le coût des bâtiments et infrastructures en construction est composé des coûts directs de construction tels que le coût des matériaux et des honoraires ainsi que tout autre coût indirect spécifiquement imputable aux projets.

Les immobilisations incorporelles, composées de licences, de logiciels, d'applications et d'investissements relatifs au site Web, ont une durée d'utilité déterminée et sont amorties selon la méthode linéaire à des taux de 10 % à 20 %.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en résultat net sous la rubrique : Perte nette sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

f) Dépréciation des actifs à long terme

À la fin de chaque période, la Sépaq détermine s'il existe un indice qu'un actif à long terme ait subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, la Sépaq détermine la valeur recouvrable de cet actif qui correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) concerné). Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. Aux fins de la détermination de leur valeur recouvrable, les actifs doivent être pris individuellement. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les entrées de trésorerie sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

g) Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées. Elles sont comptabilisées au résultat net sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

h) Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Sépaq participent à des régimes de retraite généraux et obligatoires, soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes à prestations définies comportent des garanties à la retraite ou au décès. Les risques liés à ces régimes sont partagés par plusieurs entités soumises à un contrôle commun, soit celui du gouvernement du Québec.

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ces régimes, car les obligations de la Sépaq se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

i) Provision pour congés de maladie

La provision pour congés de maladie est constituée des jours accumulés au cours de l'exercice et qui seront payables à 50 % s'ils ne sont pas utilisés au cours du prochain exercice. La portion courante représente la portion de la provision dont la direction de la Sépaq s'attend à ce qu'elle soit réglée moins d'un an après la clôture de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Cette portion n'est donc pas indexée ni actualisée.

La portion de la provision pour congés de maladie dont la direction de la Sépaq s'attend à ce qu'elle soit réglée plus d'un an après la clôture de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants, représente un avantage du personnel à long terme.

Une provision pour congés de maladie est également constituée pour des banques pour lesquelles il n'y a plus d'accumulation de journées et qui seront, dans la plupart des cas, écoulees en totalité au moment de la retraite de l'employé. Cette provision représente un avantage du personnel à long terme.

Les provisions découlant d'avantages du personnel à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque période annuelle de présentation de l'information financière. Le coût des prestations futures est imputé au résultat net au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. Les intérêts nets sont également imputés au résultat net de l'exercice. Puisque

le régime des congés de maladie cumulés est considéré comme un autre avantage à long terme, les écarts de réévaluation sont comptabilisés au résultat net immédiatement dans l'exercice courant.

j) Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Sépaq sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. Les vacances seront prises majoritairement dans l'exercice suivant celui au cours duquel elles font l'objet de la provision et ne sont donc pas indexées ni actualisées.

k) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Sépaq devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

La Sépaq a effectué le classement suivant pour ses instruments financiers, selon leur nature et leurs caractéristiques :

Trésorerie	Prêts et créances
Créances	Prêts et créances
Avance à une société liée	Prêts et créances
À recevoir du gouvernement du Québec	Prêts et créances
Comptes à payer et frais courus	Passifs comptabilisés au coût amorti
Emprunts	Passifs comptabilisés au coût amorti

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti sont évalués à la juste valeur au moment de leur constatation initiale, majorés ou diminués des coûts de transaction.

Les instruments financiers classés dans les « Prêts et créances » sont évalués subséquemment au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins une provision pour perte de valeur, le cas échéant.

Les instruments financiers classés dans les « Passifs comptabilisés au coût amorti » sont évalués subséquemment au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti font l'objet d'un suivi afin d'établir s'il existe une indication de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Un actif financier est considéré comme déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif, et qu'il en résulte une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Une indication objective de dépréciation peut inclure, de la part du débiteur :

- des difficultés financières importantes; ou
- une rupture de contrat, telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

4 - MODIFICATIONS DE NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS

Nouvelles normes appliquées au cours de l'exercice

Modification de l'IFRS 11, *Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes*

Les modifications de l'IFRS 11 fournissent des indications sur la façon de comptabiliser l'acquisition d'une entreprise commune qui constitue une entreprise au sens de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Plus particulièrement, elles indiquent que les principes pertinents de comptabilisation des regroupements d'entreprises établis dans IFRS 3 et dans d'autres normes doivent être appliqués. Les mêmes dispositions doivent être appliquées à la formation d'une entreprise commune si et seulement si l'apport de l'un des coparticipants au moment de la formation de l'entreprise commune consiste en une entreprise existante.

Un coparticipant doit également présenter les informations pertinentes sur les regroupements d'entreprises qui sont exigées par IFRS 3 et par d'autres normes. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Sépaq a adopté les modifications à l'IFRS 11 le 1^{er} avril 2016, mais ceci n'a eu aucune incidence sur ses états financiers.

Modification de l'IAS 1, *Présentation des états financiers, Initiative concernant les informations à fournir*

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à l'IAS 1 *Présentation des états financiers, intitulées Initiative concernant les informations à fournir*. Les modifications clarifient les exigences actuelles contenues dans la norme en matière de présentation et d'informations à fournir, notamment en ce qui concerne la présentation des postes, des sous-totaux et des notes et donnent des indications visant à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles déterminent les informations à fournir et la façon de les présenter dans leurs états financiers. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Sépaq a adopté les modifications à l'IAS 1 le 1^{er} avril 2016, mais ceci n'a eu aucune incidence sur ses états financiers.

Modification de l'IAS 16 et de l'IAS 38, *Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables*

Les modifications de l'IAS 16 interdisent aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Les modifications de l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle. Cette présomption peut être réfutée uniquement dans les deux cas suivants :

1. l'immobilisation incorporelle est exprimée selon une mesure des produits;
2. il peut être démontré qu'il existe une forte corrélation entre les produits et la consommation des avantages économiques liés à l'immobilisation incorporelle.

Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Sépaq a adopté les modifications à l'IAS 16 et à l'IAS 38 le 1^{er} avril 2016, mais ceci n'a eu aucune incidence sur ses états financiers.

Nouvelles normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers annuels, de nouvelles normes, amendements et interprétations des normes existantes ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur. La Sépaq ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur.

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a terminé son projet sur les instruments financiers en publiant la version finale de la norme IFRS 9, intitulée *Instruments financiers*, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme IFRS 9 apporte une approche logique pour la classification des actifs financiers, qui repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle d'affaires dans lequel un actif est classé. Cette approche simple fondée sur des principes remplace la méthode existante fondée sur des règles, qui est généralement considérée comme complexe et difficile à appliquer. La nouvelle approche découle également d'un modèle de dépréciation sur les pertes attendues qui s'applique à tous les instruments financiers, éliminant ainsi la source de complexité associée aux exigences comptables précédentes.

La norme IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Sépaq.

Modification de l'IFRS 10 et de l'IAS 28, *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et sa coentreprise ou son entreprise associée*

Les modifications indiquent qu'à la vente ou à l'apport d'actifs à une coentreprise ou à une entreprise associée, ou encore lorsque le contrôle conjoint ou une influence notable est conservé dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, la mesure dans laquelle le profit ou la perte est comptabilisé dépend du fait que les actifs ou la filiale constituent une entreprise ou non, au sens de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Lorsque les actifs ou la filiale constituent une entreprise, le profit ou la perte est comptabilisé en entier; dans le cas contraire, la quote-part de l'entité dans le profit ou la perte est éliminée.

Les modifications à l'IFRS 10 et à l'IAS 28 devaient être en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, cependant l'IASB a reporté l'entrée en vigueur de ces modifications à une date indéterminée.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que la modification de cette norme aura sur les états financiers de la Sépaq.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme, publiée en mai 2014, énonce un modèle global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplacera, lors de son entrée en vigueur, les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction* et les interprétations connexes.

Selon le principe de base de l'IFRS 15, une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services.

Selon l'IFRS 15, une entité comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'une obligation de prestation est remplie (ou à mesure qu'elle est remplie), c'est-à-dire lorsque le contrôle des biens ou des services sous-jacents visés par cette obligation de prestation est transféré au client. L'IFRS 15 contient des dispositions beaucoup plus prescriptives pour traiter de cas spécifiques. De plus, la norme contient des obligations d'information étendues.

La norme IFRS 15 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Sépaq.

IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié en janvier 2016 une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera la norme et les interprétations actuelles sur la comptabilisation des contrats de location déterminées par l'IAS 17, *Contrats de location*, l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, la SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple* et la SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. L'IFRS 16 établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Aucune modification importante n'a été apportée au modèle de comptabilisation par le bailleur à l'exception de la présentation d'informations plus étoffées sur les risques auxquels il est exposé, en particulier le risque lié à la valeur résiduelle.

La norme IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui appliquent également IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Sépaq.

Modification de l'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

L'IASB a publié en janvier 2016 des modifications à la norme IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* afin d'y intégrer de nouvelles exigences d'informations à fournir dans les états financiers. Les modifications proposées visent à améliorer :

1. l'information communiquée aux utilisateurs des états financiers à propos des activités de financement d'une entité, à l'exclusion des éléments de capitaux propres, par la divulgation additionnelle d'un rapprochement des montants des états de la situation financière d'ouverture et de clôture pour chaque élément présenté au tableau des flux de trésorerie;
2. la divulgation d'informations afin d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la liquidité d'une entité soit les restrictions qui influent sur les décisions d'une entité à utiliser ses soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, y compris les passifs d'impôt qui seraient générés par le rapatriement de soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en monnaie étrangère.

Les modifications à la norme IAS 7 seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption anticipée est permise.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que la modification de cette norme aura sur les états financiers de la Sépaq.

5 - UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers de la Sépaq par la direction, conformément aux IFRS, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers.

Les estimations et jugements qui suivent sont ceux qui ont été faits par la direction et qui ont une incidence importante sur les états financiers de la Sépaq. Les estimations sont fondées sur l'expérience passée, s'il y a lieu, ainsi que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

Les estimations et les jugements que la direction considère comme critiques sont les suivants :

i. Durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles de la Sépaq sont établies par la direction au moment de leur acquisition et sont, par la suite, réexaminées chaque année. La durée d'utilité repose sur l'expérience historique concernant des biens similaires ainsi que sur la prévision d'événements futurs. La direction se sert également de son jugement pour déterminer les composantes importantes. Une composante ou une partie d'immobilisation corporelle est jugée importante si ses coûts répartis sont significatifs comparativement au coût total du bien en question. De plus, pour définir les parties d'un bien, la Sépaq doit déterminer celles qui présentent des durées d'utilité ou des rythmes de consommation distincts.

ii. Provision pour congés de maladie

La portion non courante de la provision pour congés de maladie est évaluée sur une base actuarielle selon une méthode d'estimation simplifiée. Les prévisions actuarielles tiennent compte de l'âge moyen des salariés, du régime de retraite auquel ils contribuent, de leur salaire, du nombre moyen d'heures de maladie non utilisées dans les banques de journées de maladie à la fin de l'exercice et du taux d'actualisation utilisé. Le montant total de la charge pour congés de maladie peut donc varier en fonction de changements dans les variables utilisées dans le calcul de la provision pour congés de maladie.

iii. Instruments financiers

La direction exerce son jugement à l'égard de la classification des instruments financiers. Les instruments financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La direction établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.

6 - SUBVENTIONS REPORTÉES

(en milliers de dollars)	2017	2016
Solde au début	56 128	55 056
Nouvelles subventions	16 180	11 408
Virements au résultat net	(11 402)	(10 336)
Solde à la fin	60 906	56 128

La Sépaq a reçu des subventions liées à des actifs pour lesquelles les travaux ne sont pas encore réalisés en fin d'exercice totalisant un montant de 5 585 000 \$ (2016 : 2 348 000 \$).

7 - FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les « frais généraux et administratifs » comprennent notamment les frais suivants : honoraires professionnels, frais du personnel, communications, frais informatiques et administratifs, fournitures, dépenses reliées aux immeubles et terrains ainsi que des frais divers.

8 - FRAIS DE VENTE ET MARKETING

Les « frais de vente et marketing » comprennent des frais de vente tels que des frais de cartes de crédit ainsi que de la publicité.

9 - INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Créances	(582)	(428)
Stocks	307	(339)
Frais payés d’avance	441	(538)
À recevoir du gouvernement du Québec	(1)	1 377
Comptes à payer et frais courus	(147)	516
Dépôts de clients et produits reportés	2 530	(113)
	2 548	475

Les acquisitions d’immobilisations corporelles d’une somme de 37 137 000 \$ (2016 : 35 880 000 \$) comprennent des variations de frais courus de (1 150 000 \$) (2016 : (429 000 \$)).

10 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En plus des opérations déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées selon la même base que si les parties n’étaient pas liées, la Sépaq est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu’avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

En date du 3 mai 2006, la Sépaq a signé une convention avec la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ), contrôlée par le gouvernement du Québec, selon laquelle elle s’est vu confier le mandat de gérer et d’administrer l’Aquarium du Québec et de coordonner le plan de fermeture du Jardin zoologique du Québec. Au cours de l’exercice, la SPSNQ a remboursé à la Sépaq une somme nette de 4 113 000 \$ (2016 : 4 014 000 \$), portant le solde de l’avance à une société liée à 27 552 000 \$ au 31 mars 2017 (2016 : 31 665 000 \$). La somme due à la Sépaq a porté intérêt au taux moyen de 2,45 % (2016 : 2,45 %), est garantie par le gouvernement du Québec et est sans modalité de remboursement. Au cours de l’exercice, la Sépaq a inscrit un produit d’intérêts de 762 000 \$ (2016 : 889 000 \$). De plus, la Sépaq a comptabilisé un produit d’honoraires de gestion de 4 919 000 \$ (2016 : 4 851 000 \$).

Terrains de l’ancien Jardin zoologique du Québec

Conformément au mandat reçu du gouvernement du Québec en janvier 2014, pour une période de cinq ans, la Sépaq devait coordonner la mise en valeur du terrain central de l’ancien Jardin zoologique du Québec afin de développer son potentiel récréatif, touristique, culturel ou éducatif, permettant ainsi de maintenir le caractère public du site et d’entraîner des retombées pour la région. Elle devait financer la mise en valeur et l’opération du site par la vente de quatre terrains reçus du ministère des Transports.

Au terme du processus d’appel de propositions à caractère récréotouristique, aucun projet n’a pu répondre à l’ensemble des critères. Conformément à son mandat, la Sépaq poursuit sa réflexion quant au devenir et à la vocation future du site.

La somme résiduelle disponible pour la mise en valeur du terrain central et l’opération du site est incluse sous la rubrique « Dépôts de clients et produits reportés ».

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent le président-directeur général, les vice-présidents et le directeur général des technologies de l'information de la Sépaq. Le tableau suivant représente la charge de rémunération des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Rémunération du personnel à court terme	1 159	1 146
Cotisations au fonds de pension	142	138
	1 301	1 284

La Sépaq n'a conclu aucune opération individuellement ou collectivement significative avec des parties liées autres que celles déjà divulguées ci-dessus et dans les états financiers.

11 - CAPITAL-ACTIONS

(en milliers de dollars)	2017	2016
Autorisé		
D'après sa loi constitutive, la Sépaq est autorisée à émettre, au ministre des Finances, 1 100 000 actions ordinaires, avec droit de vote, d'une valeur nominale de 100 \$		
Émis		
268 617 actions en paiement de transferts d'actifs	26 862	26 862
590 034 actions payées comptant	59 003	57 694
	85 865	84 556

Le 20 juin 2016, la Société a émis au ministre des Finances 13 090 actions ordinaires pour une considération monétaire de 1 309 000 \$ (2016 : aucune action ordinaire n'a été émise).

12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Terrains	Territoires à vocation récréative ou touristique	Bâtiments et infrastructures	Matériel roulant	Mobilier, équipements et améliorations locatives	Total 31 mars 2017
Coût						
Solde au 1 ^{er} avril 2016	3 276	12 274	377 913	25 503	41 476	460 442
Acquisitions	-	80	28 458	3 640	6 109	38 287
Dispositions	-	(81)	(1 254)	(1 310)	(1 177)	(3 822)
Solde à la fin	3 276	12 273	405 117	27 833	46 408	494 907
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} avril 2016	-	-	144 493	18 203	26 436	189 132
Amortissement	-	-	15 369	2 576	4 240	22 185
Dispositions	-	-	(462)	(1 255)	(1 102)	(2 819)
Solde à la fin	-	-	159 400	19 524	29 574	208 498
Valeur comptable nette 31 mars 2017	3 276	12 273	245 717	8 309	16 834	286 409

(en milliers de dollars)	Terrains	Territoires à vocation récréative ou touristique	Bâtiments et infrastructures	Matériel roulant	Mobilier, équipements et améliorations locatives	Total 31 mars 2016
Coût						
Solde au 1 ^{er} avril 2015	3 275	12 277	349 512	23 842	38 626	427 532
Acquisitions	1	14	30 088	2 495	3 711	36 309
Dispositions	-	-	(1 687)	(834)	(861)	(3 382)
Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	-	(17)	-	-	-	(17)
Solde à la fin	3 276	12 274	377 913	25 503	41 476	460 442
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} avril 2015	-	-	130 998	16 436	22 953	170 387
Amortissement	-	-	14 308	2 516	4 197	21 021
Dispositions	-	-	(813)	(749)	(714)	(2 276)
Solde à la fin	-	-	144 493	18 203	26 436	189 132
Valeur comptable nette 31 mars 2016	3 276	12 274	233 420	7 300	15 040	271 310

Des immobilisations corporelles classées sous les rubriques bâtiments et infrastructures et équipements et améliorations locatives, représentant respectivement 16 340 000\$ et 1 797 000\$ (2016: 21 915 000\$ et 1 711 000\$), n'ont pas été amorties étant donné qu'elles étaient en cours de construction et qu'elles n'étaient pas prêtes à être mises en service en fin d'exercice.

13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers de dollars)	Licences et logiciels	Applications	Site Web	Total 31 mars 2017
Coût				
Solde au 1 ^{er} avril 2016	1 524	4 414	1 008	6 946
Acquisitions	102	890	480	1 472
Dispositions	-	(9)	-	(9)
Solde à la fin	1 626	5 295	1 488	8 409
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} avril 2016	999	1 168	321	2 488
Amortissement	53	686	108	847
Solde à la fin	1 052	1 854	429	3 335
Valeur comptable nette 31 mars 2017	574	3 441	1 059	5 074

(en milliers de dollars)	Licences et logiciels	Applications	Site Web	Total 31 mars 2016
Coût				
Solde au 1 ^{er} avril 2015	1 524	3 384	520	5 428
Acquisitions	-	1 030	488	1 518
Solde à la fin	1 524	4 414	1 008	6 946
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} avril 2015	933	615	302	1 850
Amortissement	66	553	19	638
Solde à la fin	999	1 168	321	2 488
Valeur comptable nette 31 mars 2016	525	3 246	687	4 458

Des immobilisations incorporelles au montant de 981 000 \$ (2016 : 1 098 000 \$) classées sous les rubriques licences et logiciels, applications et site Web représentant respectivement 102 000 \$, 779 000 \$ et 100 000 \$ (2016 : 0 \$, 866 000 \$ et 232 000 \$) n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas prêtes à être mises en service en fin d'exercice.

14 - EMPRUNTS

(en milliers de dollars)	2017	2016
Acceptations bancaires échéant d'avril 2017 à juin 2017 et portant intérêt à des taux variant de 0,975 % à 1,006 % (2016 : 0,898 % à 0,989 %)	69 000	60 000
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
a) 2,075 % remboursable par versements annuels variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	10 217	12 642
b) 1,162 % remboursable par versements annuels variables, échéant le 19 mars 2019	4 881	7 280
c) 2,452 % remboursable par versements annuels variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	28 131	32 435
d) 3,022 % remboursable par versements annuels variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2022	22 451	24 350
	134 680	136 707
Portion courante	(88 009)	(71 027)
Portion non courante	46 671	65 680

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur les emprunts au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	
2018	88 009
2019	8 987
2020	21 281
2021	2 139
2022	2 204

Le gouvernement du Québec a autorisé la Sépaq à emprunter jusqu’au 30 avril 2020, à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels, un montant n’excédant pas 54 000 000 \$ (2016 : 54 000 000 \$) auprès d’institutions financières ou auprès du ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, ainsi que sous diverses formes à court terme ou à long terme pour ses projets d’investissements, un montant n’excédant pas 257 500 000 \$ (2016 : 139 400 000 \$) auprès du ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement. Au 31 mars, la portion utilisée du régime d’emprunt s’élève à 69 000 000 \$ (2016 : 60 000 000 \$).

Le gouvernement du Québec verse annuellement à la Sépaq le remboursement du capital et des intérêts des programmes d’investissements en immobilisations qu’il a préalablement autorisés par décret. Ces programmes représentent la quasi-totalité des emprunts contractés par la Sépaq. Aux fins d’assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, après s’être assuré que la Sépaq n’est pas en mesure de s’acquitter de ses obligations sur l’un ou l’autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Sépaq les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

15 - AVANTAGES DU PERSONNEL

a) Régimes de retraite

Au 1^{er} janvier 2017, le taux de cotisation de la Sépaq pour le RREGOP a diminué de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible, et celui du RRPE a augmenté de 14,38 % à 15,03 %.

Les cotisations de l’employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l’exception d’un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1^{er} janvier 2017 (5,73 % au 1^{er} janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi, la Sépaq doit verser un montant supplémentaire pour l’année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l’année civile 2016).

Les cotisations de la Sépaq, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l’exercice, s’élèvent à 4 762 000 \$ (2016 : 4 484 000 \$). Les obligations de la Sépaq envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d’employeur.

b) Provision pour congés de maladie et vacances

La provision pour congés de maladie et vacances se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2017		
	Vacances	Congés de maladie	Total
Solde au début	3 555	2 426	5 981
Charge de l’exercice *	4 927	1 459	6 386
Prestations versées au cours de l’exercice	(4 950)	(1 508)	(6 458)
Solde à la fin	3 532	2 377	5 909
Portion courante	(2 887)	(2 092)	(4 979)
Portion non courante	645	285	930

(en milliers de dollars)	2016		
	Vacances	Congés de maladie	Total
Solde au début	3 590	2 494	6 084
Charge de l’exercice *	4 818	1 769	6 587
Prestations versées au cours de l’exercice	(4 853)	(1 837)	(6 690)
Solde à la fin	3 555	2 426	5 981
Portion courante	(2 803)	(2 112)	(4 915)
Portion non courante	752	314	1 066

* La charge de l’exercice inclut les intérêts et l’amortissement des gains et des pertes actuariels.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la provision pour congés de maladie de la Sépaq sont les suivantes :

	2017	2016
Taux d'actualisation	1,10 % ou 1,55 %	0 % ou 1,90 %
Taux de croissance de la rémunération	2,0 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 ou 4 ans	0 ou 5 ans

16 - ENGAGEMENTS

La Sépaq est liée par des contrats de location simple et d'autres obligations contractuelles dont les soldes sont respectivement de 9 365 000 \$ et 2 060 000 \$ (2016 : 10 173 000 \$ et 2 988 000 \$), exclusion faite des clauses escalatoires sur les baux. La charge de loyer s'élève à 1 128 000 \$ (2016 : 1 142 000 \$) et les paiements minimums exigibles s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)		
Moins d'un an		2 521
Un an à moins de cinq ans		5 045
Cinq ans ou plus		3 859

De plus, au 31 mars 2017, la Sépaq s'est engagée à acquérir des immobilisations corporelles au cours du prochain exercice pour un montant de 14 364 000 \$ (2016 : 11 394 000 \$) ainsi que des immobilisations incorporelles pour un montant de 549 000 \$ (2016 : 134 000 \$).

17 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation et de développement, la Sépaq peut, à l'occasion, être sujette à des réclamations et poursuites judiciaires. Ces réclamations font souvent l'objet d'incertitudes. La direction est d'avis que des provisions suffisantes ont été comptabilisées en fin d'exercice aux états financiers de la Sépaq et que le règlement final de ces éventualités n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière de la Sépaq. La provision pour litiges, imputée dans les « frais généraux et administratifs », est constituée des coûts estimés pour des litiges concernant les activités offertes dans les établissements de la Sépaq ainsi que pour certains projets d'investissements et de cession d'actifs.

La direction est également d'avis que la divulgation aux états financiers des informations sur les provisions en lien avec ces réclamations et poursuites judiciaires envers la Sépaq pourrait porter préjudice à cette dernière dans le cadre de ses défenses, en raison de la divulgation d'informations jugées confidentielles et critiques relativement aux estimations des provisions. Par conséquent, les informations afférentes aux provisions ne sont pas divulguées.

18 - GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques financiers

La Sépaq est exposée à divers risques financiers qui découlent de ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Sépaq. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court terme et à moyen terme de la Sépaq en réduisant l'exposition aux risques financiers.

a) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Instruments financiers courants

La valeur comptable des instruments financiers courants, soient la trésorerie, les créances, l'avance à une société liée, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que les comptes à payer et les frais courus, est représentative de leur juste valeur en raison de leur brève échéance.

Emprunts

Au 31 mars 2017, la juste valeur des emprunts de 134 680 000 \$ (2016 : 136 707 000 \$) s'établissait à 137 547 000 \$ (2016 : 140 832 000 \$), compte tenu de l'actualisation aux taux de 0,6745 % à 1,5061 % (2016 : 0,7765 % à 1,3255 %) des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à respecter ses obligations. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Sépaq au risque de crédit.

La direction estime que la Sépaq n'est pas exposée à un risque de crédit important, étant donné qu'elle transige avec un nombre important de clients, lesquels effectuent en majorité le paiement des services par cartes de crédit ou de débit et habituellement avant que ceux-ci ne soient rendus. De plus, l'avance à la société liée est garantie par le gouvernement du Québec. Par conséquent, la Sépaq n'a pas de compte en souffrance significatif.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Sépaq éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à ses passifs financiers. La Sépaq est exposée à ce risque par ses comptes à payer et frais courus et ses emprunts.

La Sépaq gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions et en gérant ses flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation, et en prévoyant ses déboursés en immobilisations et ses activités de financement. La Sépaq maintient un solde de trésorerie ainsi que des facilités de crédit suffisamment élevés pour répondre à ses besoins financiers courants.

Les échéances des passifs financiers se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	Moins de un an	De un an à moins de cinq ans	De cinq ans à moins de dix ans	Total
Au 31 mars 2017	14 948	-	-	14 948
Comptes à payer et frais courus	89 646	37 797	12 424	139 867
Emprunts (capital et intérêts)	104 594	37 797	12 424	154 815
Au 31 mars 2016	13 945	-	-	13 945
Comptes à payer et frais courus	72 905	55 808	15 059	143 772
Emprunts (capital et intérêts)	86 850	55 808	15 059	157 717

d) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque des variations des prix de marché, tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers ou des marchandises, influent sur la valeur des instruments financiers détenus par la Sépaq. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur des paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

La Sépaq est seulement exposée au risque de taux d'intérêt relativement à l'avance à une société liée et aux emprunts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison de variations dans les taux d'intérêt du marché.

La Sépaq est peu exposée à un risque de taux d'intérêt au niveau de l'avance à la société liée puisque l'emprunt en lien avec cette avance porte intérêt à taux fixe. D'autre part, le gouvernement du Québec verse annuellement à la Sépaq le remboursement du capital et des intérêts des programmes d'investissements en immobilisations. Ces deux éléments représentent la quasi-totalité des emprunts contractés par la Sépaq.

19 - GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Sépaq correspond à ses capitaux propres, soit la somme des résultats non distribués et du capital-actions. La Sépaq n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital.

Dans la gestion de son capital, la Sépaq a pour objectif de préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation et à financer ses actifs. Elle vise également à remplir la mission et à atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Québec.

À cette fin, la Sépaq effectue périodiquement des analyses formelles pour comparer les résultats réels aux résultats prévus et en communique les conclusions à l'équipe de direction et au conseil d'administration.



Parc national d'Oka

GOUVERNANCE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION



GOUVERNANCE

La Sépaq est une société d'État constituée en vertu de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec (RLRQ, chapitre S-13.01) et le ministre responsable de l'application de cette loi est le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs. La Sépaq est assujettie à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.02) depuis mai 2008.

COMPOSITION DU CONSEIL

Le conseil d'administration de la Sépaq est composé de neuf membres nommés par le gouvernement, dont le président du conseil et le président-directeur général. Les membres sont soumis au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Sépaq. À l'exception du président-directeur général, les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la nomination des administrateurs, rappelons que la Sépaq doit élaborer des profils de compétence et d'expérience pour les nominations des membres du conseil d'administration, à l'exception du président du conseil et du président-directeur général et que le conseil d'administration approuve ces profils.

Les profils approuvés par la Sépaq, en plus de prévoir les exigences législatives et gouvernementales touchant l'indépendance, la parité et la détention d'un titre de comptable professionnel agréé du Québec au comité de vérification, prévoient aussi des compétences telles que l'indépendance d'esprit, le sens du leadership

et la réflexion stratégique, tout comme l'engagement, la disponibilité et des habiletés en communication. Plus spécifiquement en lien avec la mission et les activités de la Sépaq, celle-ci recherche, auprès des administrateurs, un éventail de compétences et d'expériences diversifiées. Des qualifications en matière de gestion, de ressources humaines, en environnement, en génie, en marketing, en tourisme et en technologies de l'information sont notamment souhaitées. La Sépaq souhaite aussi avoir au sein de son conseil d'administration une représentativité régionale, puisqu'elle œuvre principalement en région. Il est entendu que la Sépaq revoit régulièrement ces profils afin de tenir compte de l'évolution de l'entreprise.

Au cours du dernier exercice financier, soit le 9 novembre 2016, le gouvernement a procédé au remplacement du président du conseil d'administration et à la nomination ou au renouvellement de mandat de six administrateurs. La Sépaq s'était assurée de transmettre préalablement les profils de compétence et d'expérience souhaités des membres du conseil d'administration aux autorités.

Ainsi, monsieur Richard Savard a été nommé président du conseil d'administration en remplacement de monsieur Daniel Deslauriers. Mesdames Carole Boisvert, Nicole Perrault et Khatéré Talaï, ainsi que monsieur Ashley Iserhoff, ont été nommés de nouveaux membres du conseil d'administration. Finalement, madame Marie A. Dumontier a été nommée membre du conseil d'administration en remplacement de monsieur André Roy et monsieur John C. Dunn a été nommé en remplacement de monsieur Gaston Blackburn. Le profil de chacun des membres est décrit ci-dessous.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
EST COMPOSÉ DE

9

MEMBRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Richard Savard

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Richard Savard a complété un baccalauréat en génie forestier à l'Université Laval. Il a également fait des études en administration des affaires à l'Université du Québec à Rimouski. Monsieur Savard est membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec depuis 1980.

Récemment retraité de la haute fonction publique québécoise, il a occupé les fonctions de sous-ministre au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (de 2014 à 2016), de sous-ministre au ministère des Ressources naturelles (de 2012 à 2013) et de sous-ministre associé aux forêts au même ministère (de 2009 à 2012 et de 2013 à 2014). Il a été étroitement associé à la conception et la mise en œuvre du nouveau régime forestier québécois et a siégé au conseil d'administration de la société Hydro-Québec. Il a été impliqué dans plusieurs dossiers liés aux ressources naturelles, tant aux niveaux québécois et canadien qu'à l'international.

Avant de joindre les rangs du gouvernement, il a été directeur adjoint de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, de 2000 à 2009, et président-directeur général de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, de 1992 à 2000. C'est au sein de ces organismes qu'il s'est familiarisé avec la gestion faunique.

Monsieur Savard a commencé sa carrière en œuvrant dans le secteur de l'aménagement des ressources forestières, d'abord à titre de responsable technique à la Société d'exploitation des ressources de la Mitis, puis comme directeur adjoint et responsable des services techniques pour le Syndicat des producteurs de bois du Saint-Laurent.

Date de nomination au conseil :
10 novembre 2016

Date de fin du mandat :
9 novembre 2021

Statut :
Administrateur indépendant



John MacKay

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Diplômé en génie de l'Université Laval, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, il est aussi gradué du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Il connaît une première carrière fructueuse dans le génie-conseil pendant 17 ans, durant laquelle il participe à la création d'une des grandes firmes québécoises d'ingénierie. Par la suite, il se consacre au secteur manufacturier à titre d'entrepreneur propriétaire. Sa carrière le mène sur tous les continents où il développe plusieurs projets et réseaux en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis.

À la Société d'habitation du Québec de 2007 à 2013, il dirigea cette société d'un budget de 1,1 milliard de dollars dont il devient le président-directeur général en 2010. Par la suite, il a occupé les fonctions de régisseur ainsi que de vice-président à la Régie du bâtiment du Québec jusqu'à sa nomination à titre de membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Sépaq, le 30 juin 2015.

En plus d'avoir été impliqué dans une multitude de sociétés à caractères professionnel, social et caritatif, il a siégé sur plus de 25 conseils d'administration d'entreprises internationales, de fondations, de PME, d'organismes et d'institutions, dont Forpan, filiale d'Uniboard Canada, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, la Fondation Jean Lapointe, l'Orchestre symphonique de Québec, Les Grands Ballets Canadiens, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Il siège actuellement sur le conseil d'administration du Centre CASA.

Date de nomination au conseil :
30 juin 2015

Date de fin du mandat :
30 juin 2020



Carole Boisvert

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

MEMBRE DU COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en tant que Fellow et diplômée en administration de l'Université Laval, Carole Boisvert est également détentrice d'une certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval la désignant comme une administratrice de sociétés certifiée (ASC).

Madame Boisvert possède plusieurs années d'expérience qui lui ont permis d'acquérir une connaissance approfondie des différentes entités gouvernementales.

De 2004 à 2010, elle a occupé le poste de sous-ministre adjointe et contrôleur des finances au ministère des Finances du Québec. Le contrôleur des finances est responsable de la comptabilité gouvernementale, de l'intégrité du système comptable du gouvernement et de la fiabilité des données financières qui y sont enregistrées. Le contrôleur des finances produit, pour le ministre des Finances, les états financiers consolidés du gouvernement, les comptes publics et divers autres rapports financiers du gouvernement. À titre de comptable agréée, elle a signé les états financiers produits pour le ministre. Pour le gouvernement, cette signature est un gage certain de fiabilité de l'information financière divulguée dans ses états financiers.

De 1991 à 2004, madame Boisvert a assumé différents postes dans des ministères et organismes publics. Elle a été responsable de la Direction de la planification des programmes et des budgets au ministère du Revenu. Elle a aussi agi à titre d'agente de vérification pour le Vérificateur général du Québec. Par ailleurs, de 1988 à 1991, madame Boisvert a œuvré au sein de la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Date de nomination au conseil:
14 septembre 2011

Date de renouvellement:
10 novembre 2016

Date de fin du mandat:
9 novembre 2020

Statut:
Administratrice indépendante



Marie A. Dumontier

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Marie A. Dumontier a complété un baccalauréat et une maîtrise en génie chimique à l'Université de Sherbrooke. Elle a également complété un diplôme de perfectionnement pour cadres à l'« Ivey Business School » de la Western University (Ontario). Elle est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et elle est accréditée par l'Institut des administrateurs de sociétés à titre d'administratrice de sociétés (IAS.A.).

Elle a commencé sa carrière en œuvrant dans le secteur de l'environnement, d'abord comme chargée de projet pour Lavalin inc. puis à titre d'ingénieure en environnement au sein de Domtar inc. Elle a ensuite occupé des postes de directrice corporative en environnement, santé et sécurité pour les Industries James MacLaren inc., la Foresterie Noranda inc. et Nexfor inc. ainsi que Papiers Fraser inc. Elle a œuvré au ministère des Ressources naturelles du Canada comme directrice adjointe du Programme d'écologisation des pâtes et papiers.

Présidente de MDCI, elle œuvre depuis 2012 à titre de consultante, principalement en gestion de risques environnementaux et gestion du développement durable pour des entreprises manufacturières, des associations sectorielles, des centres de recherche et des ministères gouvernementaux.

Madame Dumontier a été membre du conseil d'administration du Centre de formation en entreprise et récupération Outaouais et présidente du conseil d'administration de l'Association technique des pâtes et papiers du Canada. Elle siège aussi au conseil d'administration de la Fondation KBF Canada ainsi qu'au conseil d'administration du Regroupement QuébecOiseaux, un organisme à but non lucratif, pour lequel elle a précédemment présidé le comité de gouvernance.

Date de nomination au conseil:
10 novembre 2016

Date de fin du mandat:
9 novembre 2020

Statut:
Administratrice indépendante



John C. Dunn

OBSERVATEUR AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

OBSERVATEUR AU COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

John C. Dunn a complété un baccalauréat ès arts en science politique à la Acadia University (Nouvelle-Écosse) et un certificat au Programme de développement de cadres de l'Université McGill.

Il a commencé sa carrière dans le secteur de l'hôtellerie comme directeur des ventes et du marketing de l'Hôtel La Citadelle, puis de l'Hôtel du Parc Renaissance pour le groupe Ramada Canada Itée. Par la suite, il a agi à titre de directeur du marché international pour la Société du Palais des congrès de Montréal, puis directeur des ventes et du marketing de l'hôtel Marriott Château Champlain de Montréal. De 1999 à 2007, il a été vice-président des ventes et du marketing du groupe Atlicic Hôtels et Centres de villégiature, gérant les plans d'affaires de 32 établissements pancanadiens faisant partie de nombreuses chaînes reconnues comme Marriott, Intercontinental Hotel Group et Starwood Hotels. De 2007 à 2009, il a œuvré à titre de vice-président principal pour Tourisme Montréal, organisme privé à but non lucratif qui regroupe plus de 750 membres et partenaires de l'industrie touristique montréalaise et visant à favoriser Montréal comme destination touristique auprès des clientèles extérieures.

Depuis 2010, il est le président de Dunn Services-conseils inc., firme spécialisée dans l'accompagnement des entreprises pour les activités reliées aux secteurs du voyage, du tourisme, de l'hospitalité et de l'événementiel.

Monsieur Dunn a siégé à de nombreux conseils d'administration. Il est coprésident de l'«American Chamber of Commerce in Canada», section du Québec et membre du conseil d'administration d'Héritage Maritime Canada et du conseil d'administration de l'Association de l'industrie touristique du Canada. Il a déjà siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises de l'industrie, comme l'Association des hôtels du Canada, l'Association canadienne du marketing de destination, la Société canadienne des directeurs d'association, section du Québec. Il a également présidé le comité consultatif sur la liaison ferroviaire entre l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et le centre-ville de Montréal en plus d'agir à titre de conseiller à la Commission canadienne du tourisme.

Date de nomination au conseil:
10 novembre 2016

Date de fin du mandat:
9 novembre 2020

Statut:
Administrateur



Ashley Iserhoff

MEMBRE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Après avoir fait des études en administration publique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Ashley Iserhoff a effectué deux mandats à titre de vice-grand chef du Grand Conseil des Cris et vice-président de l'Administration régionale Crie. Depuis avril 2015, monsieur Iserhoff assume les fonctions de directeur de la santé et du développement social de la Nation Crie de Mistissini.

Membre de la Nation Crie de Mistissini et résident de Mistissini, monsieur Iserhoff est également très impliqué au sein de nombreux organismes touchant la société crie. Ainsi, il a été membre du Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage qui a été créé lors de la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) qui a été mis sur pied pour conseiller les gouvernements fédéral et provincial quant à l'adoption de politiques, de lois, de règlements ou de mesures pouvant affecter l'environnement ou la société crie. Depuis avril 2015, Monsieur Iserhoff assume les fonctions de directeur de la santé et du développement social de la Nation Crie de Mistissini.

Monsieur Iserhoff a été président du conseil d'administration du Réseau de communications Eeyou, une société de télécommunications à but non lucratif fournissant des services de transport de données à large bande pour les communautés d'Eeyou Istchee et les municipalités de la région de la Baie-James. Il a siégé également sur de nombreux comités relevant de l'Administration régionale Crie comme le groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté, le groupe de travail sur la gouvernance de la Nation Crie et le Comité consultatif sur la Justice qui supervise la mise en œuvre de l'entente concernant l'administration de la justice pour les cris qui lie le gouvernement du Québec et le Grand Conseil des Cris.

En septembre 2011, monsieur Iserhoff a été honoré par le «National Center for American Indian Enterprise Development» (NCAIED) et a reçu le prix «Native American 40 Under 40 Awards» qui souligne annuellement la réussite de 40 dirigeants autochtones de moins de 40 ans qui ont fait preuve de leadership, d'initiative et de dévouement dans leurs entreprises et dans les collectivités autochtones. Le NCAIED est la plus importante et la plus ancienne organisation américaine pour la promotion et le développement économique et d'affaires des sociétés autochtones.

Monsieur Iserhoff est également impliqué à titre de président du Club de hockey «Bears» de la Nation Crie qui regroupe les équipes Bantam BB et Midget AA.

Date de nomination au conseil:
28 mars 2012

Date de renouvellement:
10 novembre 2016

Date de fin du mandat:
9 novembre 2020

Statut:
Administrateur indépendant



Suzie O'Bomsawin

MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

MEMBRE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

MEMBRE DU COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Détentrice d'un baccalauréat intégré en économie et en politique (2007) de l'Université Laval, Suzie O'Bomsawin est également détentrice d'une maîtrise en administration des affaires (développement international – 2010).

Membre de la Nation Waban-Aki, elle œuvre à titre de directrice du Bureau du Ndakinna (département des consultations territoriales) du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki situé à Wôlinak. Auparavant, elle a entre autres agi à titre de responsable de secteur de formation et conseillère aux affaires autochtones au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Résidente de la communauté d'Odanak, elle est également très impliquée au sein de différents organismes voués aux intérêts des Premières Nations. Ainsi, elle a été porte-parole du Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador d'août 2011 à août 2015. Elle est aussi membre du conseil d'administration de la Société historique d'Odanak (Musée des Abénakis). Elle est également membre du Comité M8wwa (Comité jeunesse d'Odanak) et de l'organisme Femmes Autochtones du Québec.

Date de nomination au conseil :
10 juin 2015

Date de fin du mandat :
10 juin 2018

Statut :
Administratrice indépendante



Nicole Perrault

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

MEMBRE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Nicole Perrault est titulaire d'un baccalauréat en droit (1985) et d'un diplôme de droit notarial de l'Université Laval (1986). En 2002, elle a complété une formation en gestion de projets à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Madame Perrault a exercé sa profession pendant près de 17 ans pour ensuite relever un autre défi au niveau politique dans le cabinet du ministre des Ressources naturelles et de la Faune de 2003 à 2007. En 2007, elle est recrutée par les dirigeants de L. Fournier et fils inc. et de Développement DSF pour prendre la responsabilité des projets domiciliaires pour ces entreprises. Depuis février 2014, elle occupe de nouvelles fonctions au sein de l'équipe de direction de L. Fournier et fils inc., à titre de directrice, Relations publiques et communications.

Toujours engagée dans son milieu, elle a été membre de plusieurs conseils d'administration d'organismes à vocation de développement socio-économique de la région de Val-d'Or. Elle a été également membre fondatrice et administratrice de la Maison de soins palliatifs de la Source Gabriel de Val-d'Or. Depuis avril 2015, elle préside le nouveau comité d'orientation et d'investissement économique de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Date de nomination au conseil :
17 mars 2010

Date de renouvellement :
10 novembre 2016

Date de fin du mandat :
9 novembre 2020

Statut :
Administratrice indépendante



Khatéré Talaï

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Titulaire d'une maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations (1992) et d'un baccalauréat en administration des affaires (1989) de l'Université du Québec à Chicoutimi, Khatéré Talaï détient aussi un diplôme d'études collégiales en sciences économiques et sociales (1984) de l'Académie de Paris.

Chargée de gestion pour le Fonds de développement de l'Université du Québec à Chicoutimi, madame Talaï a également été chargée de projet pour l'Association des diplômés de l'Université du Québec à Chicoutimi, consultante pour l'implantation du modèle organisationnel et le développement des employés chez Rio Tinto Alcan et conseillère au Service aux entreprises et à la collectivité pour le cégep de Saint-Félicien.

Elle a siégé au conseil d'administration de la Coopérative étudiante de l'Université du Québec à Chicoutimi à titre de présidente et au conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université du Québec à Chicoutimi à titre de directrice au développement.

Date de nomination au conseil :
29 novembre 2006

Date de renouvellement :
10 novembre 2016

Date de fin du mandat :
9 novembre 2020

Statut :
Administratrice indépendante

MEMBRES SORTANTS EN 2016-2017

Daniel Deslauriers

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de nomination au conseil :
21 décembre 2005

Date de renouvellement :
17 mars 2010

Date de nomination à titre de président du conseil :
14 septembre 2011

Date de fin du mandat :
13 septembre 2016

Date de remplacement :
10 novembre 2016

Statut :
Administrateur indépendant

Gaston Blackburn

Date de nomination au conseil :
10 juin 2015

Date de fin du mandat :
10 juin 2018

Date de démission :
28 avril 2016

Statut :
Administrateur indépendant

André Roy

Date de nomination au conseil :
25 avril 2001

Date de renouvellement :
21 décembre 2005

Date de renouvellement :
17 mars 2010

Date de fin du mandat :
16 mars 2012

Date de remplacement :
10 novembre 2016

Statut :
Administrateur indépendant

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MANDAT DU CONSEIL

Le conseil d'administration détermine les grandes orientations de la Sépaq et veille à sa bonne gouvernance et à sa performance. Il voit à ce que la gestion de la Sépaq soit conforme aux dispositions de sa loi constitutive, aux règlements y afférents et aux autres lois et règlements qui la régissent. Il s'assure aussi que la Sépaq prenne les mesures requises pour atteindre les objectifs fixés par sa mission.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil d'administration sont non rémunérés, à l'exception du président-directeur général de la Sépaq. Les frais occasionnés par l'exercice de leurs fonctions leur sont cependant remboursés.

PRÉSIDENTIE DU CONSEIL

Le président du conseil d'administration assume le leadership de la gouvernance du conseil d'administration. Il préside et anime les réunions et il dirige le conseil dans tous les aspects de son travail. Il voit à l'organisation et au bon fonctionnement du conseil et

s'assure de l'exécution de ses responsabilités. Il voit également au bon fonctionnement des comités soit le comité de vérification, le comité des ressources humaines, le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des technologies de l'information et s'assure d'une constitution fonctionnelle et équitable des comités par le conseil d'administration. Il peut participer à toutes les réunions des comités qui en découlent et veille à ce qu'ils présentent régulièrement des rapports. Il s'assure aussi que les décisions du conseil d'administration soient mises en œuvre. Finalement, il s'assure de l'application des lois, des règlements et des politiques concernant l'organisation.

RÉUNIONS

Les administrateurs conviennent annuellement d'un calendrier de réunions. Des réunions spéciales ou tenues par conférence téléphonique s'ajoutent, au besoin, durant l'année. À chacune des réunions régulières du conseil d'administration, un huis clos sans la présence de la direction est prévu systématiquement à l'ordre du jour. Au cours de la présente année financière, le conseil d'administration a tenu 4 réunions régulières et 4 réunions par conférence téléphonique. Quant à ses quatre comités, ils ont tenu 11 réunions, dont 5 par conférence téléphonique. L'assistance des membres aux réunions du conseil d'administration et de ses comités est présentée au tableau ci-après.

RELEVÉ DES PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS

Nom	Conseil d'administration		Comité de vérification(a)		Comité des ressources humaines(a)		Comité de gouvernance et d'éthique(a)		Comité des technologies de l'information(a)	
	Séances régulières	Conférences téléphoniques	Du 1 ^{er} avril 2016 au 26 janvier 2017	Du 27 janvier au 31 mars 2017	Du 1 ^{er} avril 2016 au 26 janvier 2017	Du 27 janvier au 31 mars 2017	Du 1 ^{er} avril 2016 au 26 janvier 2017	Du 27 janvier au 31 mars 2017	Du 1 ^{er} avril 2016 au 26 janvier 2017	Du 27 janvier au 31 mars 2017
Nombre de réunions	4	4	2	2	2	1	1	1	1	1
Boisvert, Carole	4/4	3/4	2/2 (P)	1/2 (P)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	1/1	1/1
Dumontier, Marie A.(b)	2/2	s. o.	s. o.	2/2	s. o.	s. o.	s. o.	1/1 (P)	s. o.	s. o.
Dunn, John C.(b)	2/2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	1/1(c)	s. o.	s. o.	s. o.	1/1(c)
Iserhoff, Ashley	1/4	2/4	s. o.	s. o.	s. o.	0/1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
MacKay, John	4/4	4/4	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
O'Bomsawin, Suzie	3/4	3/4	2/2	2/2	1/2	1/1	0/1	1/1	1/1	1/1
Perrault, Nicole	4/4	2/4	s. o.	s. o.	s. o.	1/1	1/1	1/1	0/1 (P)	1/1 (P)
Savard, Richard(b)	2/2	s. o.	s. o.	2/2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Talaï, Khatéré	3/4	2/4	s. o.	s. o.	2/2	1/1 (P)	1/1 (P)	s. o.	s. o.	s. o.
Membres sortants										
Blackburn, Gaston(d)	1/1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Deslauriers, Daniel	2/2	4/4	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Roy, André	2/2	4/4	2/2	s. o.	2/2 (P)	s. o.	1/1	s. o.	1/1	s. o.

Légende : (P) Président du comité, (a) Le conseil d'administration a revu la composition des comités le 27 janvier 2017, (b) En fonction depuis le 10 novembre 2016, (c) À titre d'observateur, (d) A démissionné le 28 avril 2016.

FAITS SAILLANTS

MOUVEMENTS À LA HAUTE DIRECTION

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le conseil d'administration a approuvé, sur la recommandation du président-directeur général, à la suite de la vacance du poste, la réaffectation de madame Catherine Grenier à titre de vice-présidente à l'exploitation, parcs nationaux. Elle était auparavant vice-présidente à la commercialisation. Madame Grenier a commencé ses nouvelles fonctions le 29 août 2016.

Le conseil d'administration a aussi approuvé, sur la recommandation du président-directeur général, la nomination de madame Marie-Josée Blanchet à titre de vice-présidente à la commercialisation. Elle est entrée en fonction le 29 août 2016.

Il a également approuvé, sur la recommandation du président-directeur général et à la suite du départ à la retraite de monsieur Pierre Bélanger, la nomination de madame Francine Bourget à titre de vice-présidente aux ressources humaines. Elle est entrée en fonction le 6 septembre 2016.

Finalement, en prévision du départ à la retraite de monsieur Jean-Charles Morin au début de l'année financière 2017-2018 et sur la recommandation du président-directeur général, le conseil d'administration a approuvé la nomination de monsieur Dave Boulet à titre de vice-président à l'exploitation, secteur faunique. Son entrée en fonction est le 17 avril 2017.

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022

Le conseil d'administration a participé à l'élaboration du Plan stratégique 2017-2022 au cours de la dernière année jusqu'à son adoption le 31 mars 2017. La prochaine étape consiste à déposer le Plan stratégique 2017-2022 au gouvernement du Québec pour approbation. La Sépaq a su saisir l'opportunité de ce nouveau plan stratégique pour déclarer ses ambitions. Celui-ci se veut rassembleur, motivateur et porté vers l'action avec, comme principal objectif, de connecter davantage de gens à la nature.

RÉSULTATS FINANCIERS ET CONTRÔLE INTERNE

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités 2015-2016, lesquels sont présentés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par ailleurs, lors de chacune des réunions régulières, les résultats financiers périodiques de la Sépaq ont été présentés aux administrateurs.

EFFECTIFS

Le conseil d'administration a suivi les impacts sur la Sépaq de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État. Le conseil a par ailleurs autorisé la Sépaq à soumettre

au Conseil du trésor une demande d'augmentation du niveau d'effectif global de la Sépaq pour 2016-2017.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, le conseil d'administration a approuvé les programmations annuelles 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les projets en ressources informationnelles.

CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS

En conformité avec la Loi sur les archives, le conseil d'administration a autorisé le président-directeur général à signer le projet de nouveau calendrier de conservation de la Sépaq et à le soumettre pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

CESSIONS D'IMMEUBLES

Le conseil d'administration a autorisé la cession au milieu du site de l'Auberge et Golf Fort-Prével. À la suite de l'obtention du décret gouvernemental, les actes de vente ont été signés et les actifs ont officiellement été cédés en date du 9 novembre 2016, bien que le milieu exploitait le site depuis le début de l'année financière 2016-2017.

Il a également autorisé la cession d'immeubles excédentaires se trouvant à proximité de la réserve faunique de Portneuf, mais hors de la réserve, à l'Association sportive Miguick, gestionnaire de la Zec de la Rivière-Blanche, qui utilisait déjà les lieux depuis de nombreuses années pour ses activités.

Finalement, il a autorisé la rétrocession d'une parcelle du territoire de la Station touristique Duchesnay pour permettre l'implantation d'une caserne de pompiers pour le service d'incendies de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui dessert les propriétés aux abords du Lac-Saint-Joseph et du Domaine de la Rivière-aux-Pins.

PROCESSUS DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration a approuvé des modifications au processus de gestion intégrée des risques.

REVUE DE MANDAT

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le ministre responsable de la Sépaq doit, au plus tard tous les 10 ans, faire un rapport au gouvernement sur l'application de la loi constitutive de la Sépaq. Ce rapport étant dû pour mai 2018, le conseil d'administration a adopté la proposition de processus et d'étapes de réalisation

concernant la revue de mandat de la Sépaq. Le tout devait être soumis au ministre responsable de la Sépaq pour approbation.

COMPOSITION DES COMITÉS

Le 27 janvier 2017, le conseil d'administration a revu la composition de ses comités.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LEURS ACTIVITÉS

Dans l'accomplissement de son mandat, en conformité avec la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration confie des mandats particuliers à trois comités statutaires qui le soutiennent, soit le comité de vérification, le comité des ressources humaines et le comité de gouvernance et d'éthique, ainsi qu'au comité des technologies de l'information. Ces comités sont chargés d'étudier les dossiers stratégiques de leur secteur respectif, d'en suivre l'évolution sur une base régulière, d'en faire rapport au conseil et de proposer des recommandations, s'il y a lieu.

Les comités se réunissent régulièrement et font rapport verbalement de leurs activités au conseil à la suite de la tenue de chaque réunion. De plus, chaque administrateur peut consulter sur l'intranet des administrateurs les procès-verbaux des comités.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

MANDAT ET COMPOSITION

Le comité de vérification a notamment pour fonctions de voir à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer de leur efficacité et de leur adéquation. Il doit veiller à ce que soit instauré un processus de gestion des risques. Le comité a également pour mandat de réviser toute activité susceptible de nuire à la situation financière de la Sépaq qui serait portée à son attention par le directeur de la vérification interne ou un dirigeant. Finalement, il doit examiner les états financiers audités avec la direction et le Vérificateur général du Québec et en recommander l'approbation au conseil d'administration.

Au 31 mars 2017, le comité de vérification est composé de quatre membres indépendants :

Présidente : Carole Boisvert, FCPA, FCA

Membres : Marie A. Dumontier, Suzie O'Bomsawin, Richard Savard

Le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale, le directeur de la vérification interne, la vice-présidente à l'administration et aux finances et le directeur de la comptabilité et des finances peuvent également assister aux réunions.

ACTIVITÉS

Le comité de vérification s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier 2016-2017. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité :

- ▶ a examiné les états financiers audités au 31 mars 2016 avec le Vérificateur général du Québec et la firme Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l et en a recommandé l'adoption au conseil d'administration. Les honoraires de la firme Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. sont de l'ordre de 39 500 \$ annuellement;
- ▶ s'est assuré de l'indépendance des auditeurs externes;
- ▶ a examiné le rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction sur l'audit des états financiers au 31 mars 2016 du Vérificateur général du Québec et sa recommandation et s'est assuré du suivi de cette recommandation;
- ▶ a pris connaissance du Plan d'audit des états financiers au 31 mars 2017 du Vérificateur général du Québec;
- ▶ a examiné le rapport d'étape et le rapport annuel de la vérification interne pour l'exercice terminé le 31 mars 2017;
- ▶ a recommandé au conseil d'administration d'approuver la planification annuelle 2017-2018 de la Direction de l'audit interne;
- ▶ a passé en revue chacun des comptes rendus et rapports de la vérification interne et des vérifications opérationnelles et rapports de vérification administrative produits par la Direction de la vérification interne, incluant les rapports de suivi des plans d'actions prioritaires;
- ▶ a révisé le processus de gestion intégrée des risques et a recommandé au conseil d'administration l'approbation du processus révisé;
- ▶ a pris connaissance du rapport de la direction sur l'identification des risques;
- ▶ a effectué le suivi budgétaire des frais de fonctionnement du conseil d'administration;
- ▶ a été informé du rapport présenté au printemps 2016 par le Vérificateur général du Québec sur le portrait de la vérification au gouvernement du Québec.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer les représentants du Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

Hormis le mandat d'audit confié par le Vérificateur général du Québec à la firme Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., le comité de vérification n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2016-2017.

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

MANDAT ET COMPOSITION

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction de s'assurer de la mise en place des politiques visant les ressources humaines. Il doit élaborer et proposer un profil de compétence et d'expérience pour la nomination du président-directeur général en plus de déterminer les critères pour son évaluation et de faire des recommandations au conseil sur sa rémunération. Il contribue également à la sélection des dirigeants et à l'établissement d'un programme de planification de leur relève.

Au 31 mars 2017, le comité des ressources humaines est composé de quatre membres indépendants et d'un observateur :

Présidente : Khatéré Talai

Membres : Ashley Iserhoff, Suzie O'Bomsawin, Nicole Perrault

Observateur : John C. Dunn

Le président du conseil, le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale et la vice-présidente aux ressources humaines peuvent assister aux réunions.

ACTIVITÉS

Ce comité a tenu trois réunions au cours de l'exercice financier 2016-2017. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- recommandé au conseil d'administration d'approuver l'indexation des échelles salariales du personnel cadre, en situation de gestion, professionnel et non syndiqué au 1^{er} avril 2017;
- contribué à la réaffectation de madame Catherine Grenier, vice-présidente à la commercialisation, au poste de vice-présidente à l'exploitation, parcs nationaux;
- contribué à la sélection de madame Marie Josée Blanchet à titre de vice-présidente à la commercialisation;
- contribué à la sélection de madame Francine Bourget à titre de vice-présidente aux ressources humaines;
- contribué à la sélection de monsieur Dave Boulet à titre de vice-président à l'exploitation, secteur faunique;
- été informé :
 - de la mise en place d'un nouveau programme d'aide aux employés;
 - du suivi du dossier du système de gestion et de traitement de la paie;
 - de la mise en place d'un logiciel de gestion et de traitement des candidatures;
 - de la nouvelle approche de prestation de services et de l'organisation de la Vice-présidence aux ressources humaines.

Le comité des ressources humaines n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2016-2017.

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

MANDAT ET COMPOSITION

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer les règles de gouvernance et le code d'éthique pour la conduite des affaires de la Sépaq ainsi que les codes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs et aux employés de la Sépaq. Le comité détermine également les profils de compétence et d'expérience pour la nomination des administrateurs, à l'exception du président du conseil et du président-directeur général, et identifie les critères d'évaluation des administrateurs et du fonctionnement du conseil. Finalement, le comité doit élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les membres et effectuer l'évaluation du fonctionnement du conseil.

Au 31 mars 2017, le comité de gouvernance et d'éthique est composé de trois membres indépendants :

Présidente : Marie A. Dumontier

Membres : Suzie O'Bomsawin, Nicole Perrault

Le président du conseil, le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale et une avocate de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général peuvent assister aux réunions.

ACTIVITÉS

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux réunions au cours de l'exercice financier 2016-2017. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- révisé les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration et recommandé au conseil d'administration d'approuver les critères modifiés;
- révisé le formulaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et recommandé au conseil d'administration d'approuver un formulaire modifié;
- mis à jour le programme d'accueil pour les membres du conseil d'administration;
- mis à jour le programme de formation continue pour les membres du conseil d'administration.

Le comité de gouvernance et d'éthique n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2016-2017.

RAPPORT DU COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

MANDAT ET COMPOSITION

Le comité des technologies de l'information a notamment pour fonctions de recommander au conseil d'administration de la Sépaq les orientations générales en matière de technologies de l'information, dont plus particulièrement d'apprécier les grandes stratégies d'investissement des technologies de l'information proposées par la direction, d'examiner la programmation annuelle en technologies de l'information et d'examiner les demandes relatives à l'acquisition de biens et services en technologies de l'information qui nécessitent l'approbation du conseil d'administration telles que définies dans la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. Il a également pour fonctions de s'intéresser, principalement en matière de technologies de l'information, aux liens avec la planification stratégique, aux projets d'investissement, aux risques liés à l'utilisation des technologies et à la continuité des opérations.

Au 31 mars 2017, le comité des technologies de l'information est composé de trois membres indépendants et d'un observateur :

Présidente : Nicole Perrault

Membres : Carole Boisvert, Suzie O'Bomsawin

Observateur : John C. Dunn

Le président du conseil, le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale et le directeur général des technologies de l'information peuvent assister aux réunions.

ACTIVITÉS

Le comité des technologies de l'information a tenu deux réunions au cours de l'exercice financier 2016-2017. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des technologies de l'information a :

- pris connaissance du bilan de la programmation annuelle 2016-2017 des ressources informationnelles;
- recommandé au conseil d'administration d'approuver la programmation annuelle 2017-2018 des ressources informationnelles.

Le comité des technologies de l'information n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2016-2017.



Réserve faunique du Saint-Maurice

LES DIRIGEANTS

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction est composée de cinq femmes et de trois hommes, soit le président-directeur général de qui relèvent les six vice-présidents et le directeur général des technologies de l'information. Les vice-présidents sont nommés par le conseil d'administration, sur la recommandation du président-directeur général.

Parc national d'Aiguëbelle



PRÉSIDENCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

► Le président-directeur général : John MacKay

Le président-directeur général de la Sépaq est nommé par le gouvernement sur recommandation du conseil d'administration. Il assume la direction et la gestion de l'ensemble des activités de la Sépaq dans le cadre des lois, règlements et politiques qui la concernent. Il propose au conseil d'administration les orientations stratégiques ainsi que les plans d'immobilisations et d'exploitation. Il élabore les orientations et objectifs de la Sépaq, s'assure de l'atteinte des résultats, notamment ceux inscrits au plan stratégique quinquennal et aux plans d'action annuels. Il maintient un contrôle global sur les activités de la Sépaq et est responsable de la reddition de comptes auprès du conseil d'administration et des autorités gouvernementales pertinentes. Il s'assure notamment du maintien d'un haut niveau de performance et de mobilisation du personnel du siège social et des établissements. Il est notamment le porte-parole principal de la Sépaq et veille à assurer le maintien de bonnes relations avec les partenaires gouvernementaux, régionaux et sectoriels et les communautés autochtones.



VICE-PRÉSIDENTE À L'EXPLOITATION DES SECTEURS FAUNIQUE ET TOURISTIQUE

► Le vice-président à l'exploitation des secteurs faunique et touristique : Jean-Charles Morin

La Vice-présidence à l'exploitation, secteurs faunique et touristique chapeaute, pour le secteur faunique, quinze réserves fauniques ainsi que Sépaq Anticosti et, pour le secteur touristique, trois établissements œuvrant dans le secteur de l'hôtellerie ainsi que deux attraits touristiques majeurs. Elle est constituée d'une Direction des opérations pour chacun des secteurs de même que d'un service de géomatique et de gestion intégrée des ressources.

La vice-présidence s'assure de la bonne gestion matérielle, financière et des ressources humaines de chacun des établissements. Elle planifie et coordonne l'élaboration et la réalisation des programmes et des plans d'activités de chacun des établissements et s'assure de la réalisation

des objectifs fixés pour chacun d'eux sur la base de ses priorités. Elle veille aussi à mettre en valeur le potentiel faunique et récréotouristique de chaque réserve. Elle voit aussi à la protection du territoire et à une gestion intégrée des ressources.

Afin de contribuer à la concertation régionale et de maintenir la relation de confiance avec le milieu, la vice-présidence supervise, en collaboration avec ses établissements, la tenue des conseils d'administration locaux, pour le secteur faunique, et des comités de mise en valeur, pour certains établissements touristiques, en s'assurant de leur bon fonctionnement et en y associant les intervenants représentatifs du milieu.



VICE-PRÉSIDENTE À L'EXPLOITATION DES PARCS NATIONAUX

► La vice-présidente à l'exploitation des parcs nationaux : Catherine Grenier

La Vice-présidence à l'exploitation, parcs nationaux a la responsabilité des 23 parcs nationaux méridionaux et du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent ainsi que de trois établissements touristiques œuvrant dans le secteur du camping. Elle est constituée d'une direction des opérations (subdivisée en secteurs Est et Ouest du Québec) et d'une boîte d'expertise pour la conservation et l'éducation, l'expérience du visiteur et les services collectifs.

En plus de soutenir l'ensemble des directions des parcs nationaux et des campings, elle propose les grandes orientations de ce secteur en matière de gestion des opérations, de conservation, d'offres d'expérience aux visiteurs, de développement des territoires et de concertation. Elle veille à assurer la conservation des parcs nationaux tout en intégrant un volet de découverte à

l'offre des activités de chacun d'eux. Notamment, elle assure la mise en œuvre des plans de conservation et la gestion du Programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE).

La vice-présidence veille également à entretenir des relations harmonieuses avec les intervenants représentatifs des milieux régionaux en périphérie des parcs nationaux afin d'assurer la mission de conservation et de mise en valeur des territoires et d'établir une synergie au niveau économique et touristique. Elle supporte à cet égard les directions des parcs dans l'animation des tables d'harmonisation. Elle établit et développe également des relations avec toute organisation régionale ou nationale susceptible de contribuer à l'atteinte de la mission des parcs et à leur rayonnement national et international.



VICE-PRÉSIDENTE À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

► La vice-présidente à l'administration et aux finances : Guylaine Berthiaume

La Vice-présidence à l'administration et aux finances soutient l'ensemble des établissements et le siège social en matière d'administration et de finances. Cette vice-présidence regroupe la Direction des immobilisations et des ressources matérielles et la Direction de la comptabilité et des finances.

La vice-présidence coordonne l'ensemble des activités en matière d'administration, de financement, de gestion de la trésorerie, de planification budgétaire, de comptabilité, d'investissement et de développement. Elle fournit un soutien administratif à la direction et à l'ensemble de l'organisation. Les études économiques de même que le processus d'acceptabilité des projets d'investissement sont sous sa gouverne. Celle-ci doit s'assurer également que la comptabilisation et les opérations

financières s'effectuent conformément aux politiques et procédures administratives. Elle est responsable du montage des données relatif à la tarification et à la disponibilité des produits et services pour l'ensemble de la Sépaq. Cette vice-présidence dirige les activités relatives à l'élaboration et au suivi de la programmation du plan d'investissement et en assure le respect. Elle est responsable des achats regroupés en matière d'approvisionnement.

La vice-présidence s'assure de maintenir des liens harmonieux avec les instances gouvernementales pour les domaines qui sont sous sa responsabilité afin d'épauler le président-directeur général.



VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES

► La vice-présidente aux ressources humaines : Francine Bourget

La Vice-présidence aux ressources humaines soutient l'ensemble des établissements et le siège social en matière de gestion des ressources humaines. Cette vice-présidence assure la bonne gestion de la Sépaq en matière de relations du travail, de dotation, de formation du personnel et de santé et sécurité au travail. Elle assume aussi la conception et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques en matière de gestion des ressources humaines, en collaboration avec l'ensemble des directions des établissements.

Elle voit aussi au développement de nouveaux programmes, de processus et d'outils à valeur ajoutée afin d'arrimer et de mobiliser les équipes de

travail tout en concevant et en mettant en œuvre des stratégies de gestion du changement et d'optimisation des processus inspirés des meilleures pratiques en ressources humaines.

Elle est également responsable de la gestion des régimes d'assurance collective et d'avantages sociaux et, notamment, des régimes de retraite, de la production de la paie pour l'ensemble des employés ainsi que de la gestion du programme d'aide aux employés et à leur famille.

Finalement, elle négocie et applique les neuf conventions collectives et siège, lorsque requis, sur divers comités patronaux-syndicaux.



VICE-PRÉSIDENTE À LA COMMERCIALISATION

► La vice-présidente à la commercialisation : Marie-Josée Blanchet

La Vice-présidence à la commercialisation participe à la croissance financière de l'organisation, contribue aux efforts collectifs afin d'atteindre une expérience client optimale et travaille à démontrer le *leadership* de la Sépaq, tout en créant une marque Sépaq forte et distinctive.

Cette vice-présidence chapeaute l'ensemble des activités de marketing, ventes, communications et stratégie et intelligence d'affaires. Les stratégies sont développées et basées sur la connaissance et l'intelligence d'affaires dans le respect de la mission, de la vision et des valeurs de l'organisation.

La vice-présidence orchestre les efforts en mise en marché, de partenariats stratégiques porteurs et de communications efficaces et rassembleuses tant à l'interne qu'à l'externe. Elle assume aussi la responsabilité de toutes les activités relatives à l'élaboration du plan stratégique de la commercialisation pour la Sépaq, la mise en œuvre et l'intégration des stratégies de vente. Elle

gère aussi les plans d'action de mise en marché, de tarification et de la relation client (CRM). Elle est également responsable de la veille stratégique et de l'analyse des tendances, de la recherche sur la connaissance de la clientèle et des marchés, de même que l'évaluation de la qualité des services à la clientèle.

De plus, elle gère les relations avec les médias, les tournées de presse, les médias sociaux, les stratégies et campagnes publicitaires, les salons consommateurs, les bourses touristiques à l'international, la promotion, la gestion de la relation client et les stratégies numériques, afin de promouvoir le rayonnement de la Sépaq. Elle assure la gestion du site Web ainsi que le développement et la promotion du site transactionnel pour accroître la qualité d'expérience, la conversion et les revenus. Finalement, elle met en œuvre le déploiement de la stratégie de l'identité de marque Sépaq en assurant une image corporative cohérente, efficace, rassembleuse et mobilisatrice.



VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES CORPORATIVES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

► La vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale : Nelly Rodrigue

La Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général soutient le conseil d'administration et la haute direction dans l'élaboration et l'implantation des règles de gouvernance. Elle fournit également le support juridique à l'ensemble de l'organisation.

Le processus de gestion intégrée des risques et le suivi du plan d'action de développement durable relèvent également de la vice-présidence tout comme la préparation des documents législatifs, tels que les décrets et mémoires. La vice-présidence est aussi responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour la Sépaq et elle est mandataire de la Sépaq auprès de l'Office québécois de la langue française. Elle assume aussi les diverses redditions

de comptes comme la préparation du rapport annuel et autres documents corporatifs de cette envergure.

La vice-présidence assume également le volet affaires juridiques. Les principales responsabilités rattachées à ce volet consistent à donner les avis légaux requis, préparer et réviser des contrats et autres documents légaux, tant pour les établissements que pour les vice-présidences, en plus de collaborer avec ceux-ci sur divers projets de développement et de partenariat. Elle offre aussi aux établissements de la formation sur ces sujets en plus de développer des outils à leur intention. Finalement, l'analyse et le traitement des poursuites reçues par la Sépaq sont sous la responsabilité de cette vice-présidence.



DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

► Le directeur général des technologies de l'information : Gilbert Larocque

La Direction générale des technologies de l'information met en place des solutions technologiques permettant de soutenir le développement des affaires et de maintenir des niveaux de services technologiques optimaux dans l'entreprise. Elle offre aussi un rôle-conseil auprès de la direction dans ses choix d'investissement en matière de technologies de l'information par un processus de gestion du portefeuille de projets et la valorisation des projets d'affaires.

Cette direction générale assure également la gestion de la sécurité des actifs technologiques de la Sépaq dans un souci d'excellence

opérationnelle conforme aux pratiques reconnues. Son centre de services technologiques assure le support, les services-conseils, le traitement des demandes de services et les déploiements technologiques à l'ensemble des établissements ainsi qu'au siège social.

Finalement, elle est responsable de l'ensemble des systèmes et des infrastructures informatiques.

LA RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le tableau qui suit présente la rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Sépaq.

NOM ET FONCTION	Salaire annuel	Rémunération variable	Autres avantages*	Rémunération totale
John MacKay Président-directeur général	180 289 \$	Aucune	1 459 \$	181 748 \$
Nelly Rodrigue Vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale	148 315 \$	Aucune	2 680 \$	150 995 \$
Guylaine Berthiaume Vice-présidente à l'administration et aux finances	148 315 \$	Aucune	2 574 \$	150 889 \$
Catherine Grenier Vice-présidente à l'exploitation des parcs nationaux	148 315 \$	Aucune	1 459 \$	149 774 \$
Jean-Charles Morin Vice-président à l'exploitation des secteurs faunique et touristique	145 805 \$	Aucune	665 \$	146 470 \$

*Peut inclure : contribution de l'employeur à l'assurance collective et/ou cotisation à un ordre professionnel.

Le gouvernement fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président-directeur général (article 10 alinéa 3 de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec). Il participe au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS).

Les autres membres de la haute direction participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement du gouvernement du Québec (RRPE).

La cotisation et la rente aux régimes de retraite sont calculées selon les dispositions usuelles du régime auquel ces derniers participent.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (le « Règlement »), adopté en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, oblige les organismes publics à diffuser certains documents sur leur site Web. Ce Règlement a par la suite été modifié et, depuis le 1^{er} avril 2015, de nombreuses autres informations se sont ajoutées. Ces documents et informations se trouvent à la section « Accès à l'information et diffusion » du site Web de la Sépaq. Par ailleurs, ce Règlement enjoint la Sépaq à rendre compte, dans son rapport annuel, des demandes d'accès reçues au cours de l'année financière et des activités réalisées relativement à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

COMPTE RENDU DES DEMANDES D'ACCÈS REÇUES EN 2016-2017

Nombre de demandes d'accès	
Traitées dans un délai de 20 jours	28
Traitées dans un délai de 30 jours	1
Total des demandes reçues	29

Nombre de demandes d'accès	
Refusées	3
Acceptées	18
Partiellement acceptées	4
Aucun document	2
Référée	2
Désistement	0
Total des demandes reçues	29

Renseignements complémentaires :

- une demande a fait l'objet d'une demande de révision à la Commission d'accès à l'information;
- aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodements raisonnables.

De manière générale, la nature des demandes d'accès se résume comme suit :

- renseignements ayant des incidences sur l'économie;
- renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques;
- demande d'accès à des renseignements personnels.

De manière générale, les motifs de refus d'accès sont les suivants :

- les documents contiennent des renseignements de nature commerciale (article 22);
- les documents contiennent un avis, une recommandation ou une analyse (articles 37, 39);
- les documents renferment des renseignements personnels (articles 53, 54, 59).

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Sépaq met en application sa Politique d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels. En outre, le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Sépaq contient une section particulière sur la protection des informations confidentielles.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

À la suite de la révision de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la Sépaq a adopté une nouvelle politique linguistique le 3 juin 2013, remplaçant celle adoptée le 15 décembre 2008. Ladite politique, qui a été diffusée au cours de l'année 2013-2014, est disponible sur le site Web de la Sépaq, à la section « Accès à l'information et diffusion ».

La Sépaq collabore étroitement avec l'Office québécois de la langue française pour assurer le respect de la politique. La mandataire de la Sépaq auprès de l'Office se tient informée des nouveautés grâce à la réception de l'Infolettre du réseau des mandataires. De plus, elle a répondu régulièrement à des interrogations du personnel de la Sépaq relativement à l'application de sa politique linguistique et a, par la même occasion, sensibilisé certains employés.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre du budget 2009-2010, le gouvernement annonçait la mise en place de la Politique de financement des services publics. Cette politique s'applique à tous les organismes publics qui offrent des biens et des services aux citoyens. Par de meilleures pratiques tarifaires, elle vise à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et pour s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Les ministères et organismes sont donc tenus de faire état de la progression de la mise en place de la politique.

Uniquement quelques tarifs applicables aux activités et services offerts par la Sépaq sont réglementés, dont, notamment, le tarif des droits d'accès dans les parcs nationaux. Les autres tarifs de la Sépaq sont fixés selon le marché, car celle-ci œuvre dans un environnement concurrentiel.

BONIS AU RENDEMENT

La Sépaq n'a accordé aucun boni au rendement au personnel cadre ni au titulaire d'un emploi supérieur en 2016-2017 pour la période d'évaluation du rendement du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.



Parc national de Frontenac

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

En lien avec la reddition de comptes des organismes publics en matière de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles, la Sépaq fait état de l’incidence des ressources informationnelles sur sa prestation de services et sur l’efficience de son organisation, de ses activités d’encadrement et de continuité ainsi que des projets en ressources informationnelles.

La Direction générale des technologies de l’information gère les actifs, les services, les activités, les projets et les investissements associés aux ressources informationnelles. Elle assure la maintenance, le soutien, la sécurité, la performance et l’évolution des services et des systèmes d’information sous sa responsabilité.

La programmation en ressources informationnelles s’appuie sur la planification stratégique en vigueur et approuvée annuellement par le conseil d’administration de la Sépaq. Les objectifs sont révisés chaque année selon les impératifs d’affaires stratégiques et opérationnels de la Sépaq et visent notamment:

- La croissance des revenus;
- L’efficience opérationnelle dans les établissements et au siège social;
- La pérennité des actifs informationnels de la Sépaq.

Voici les principales réalisations en 2016-2017 :

- Poursuite de la refonte des systèmes de gestion des ventes et des réservations dont la mise en place de la nouvelle plateforme de ventes en ligne pour le volet camping et prêt-à-camper, le développement d’une toute nouvelle plateforme de séjours en nature (chalets), laquelle sera disponible en ligne au cours de l’année 2017-2018 et la continuation du déploiement du système administratif de gestion des ventes et de réservations dans les établissements;
- Implantation en cours d’une solution de gestion hôtelière;
- Implantation en cours d’une nouvelle plateforme de sondage en continu;
- Acquisition et configuration d’une solution technologique de type SaaS (Software as a Service) permettant d’optimiser la gestion de la dotation;
- Finalisation de l’installation de nouveaux terminaux de paiement électronique répondant aux plus récentes normes de sécurité dans l’ensemble des établissements;
- Installation des dernières composantes du système de téléphonie au centre de contact client, rendant ainsi disponibles le module de gestion des effectifs et le générateur d’appels;
- Amélioration des télécommunications dans certains établissements, notamment par l’ajout d’un accès par fibre optique pour trois établissements et par la téléphonie IP.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public, la Sépaq doit rendre compte de certaines informations.

CONTRATS DE SERVICES

La Sépaq indique le total en nombre et en valeur des contrats de services de vingt-cinq mille dollars et plus qu’elle a octroyés entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017 :

	Avec une personne physique	Autres qu’avec une personne physique	Total
NOMBRE TOTAL	5	80	85
VALEUR TOTALE	298 300\$	22 945 592\$	23 243 892\$

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Sépaq fait état des heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, par catégorie d’emploi :

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées
Personnel d’encadrement	376 074	-	376 074
Personnel professionnel	152 698	405	153 103
Personnel de bureau, technicien et assimilé	115 081	1 479	116 560
Ouvrier, personnel d’entretien et de service	1 703 147	33 547	1 736 694
Étudiant et stagiaires	251 511	3 860	255 371
Total des heures	2 598 511	39 291	2 637 802

La Sépaq a dépassé de 570 heures la cible fixée.

SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

En juin 2015, le Vérificateur général du Québec a déposé à l’Assemblée nationale le rapport du Commissaire au développement durable (CDD) portant sur l’optimisation des ressources des parcs nationaux et de la Sépaq. Dans son rapport, il fait état de certaines constatations et émet différentes recommandations. Afin de répondre aux recommandations, la Sépaq a produit un plan d’action. La Sépaq fait état, dans la présente section, des actions entreprises afin de donner suite aux recommandations.

Seules les recommandations 3 à 12 du Vérificateur général du Québec visent la Sépaq.

Les recommandations 5, 6, 7, 8, 10 et 11 sont complétées depuis 2015-2016. Les recommandations 3, 4 et 12 n’ayant été que partiellement complétées en 2015-2016 et la recommandation 7 n’ayant pas été traitée, la Sépaq a entrepris les actions suivantes au cours de l’année 2016-2017 pour ces quatre recommandations :

Recommandation du Vérificateur général du Québec visant la Sépaq (3 à 12)	Action de la Sépaq	Partiel (P) ou Complété (C)
3. S’assurer que le suivi instauré permet de connaître l’état d’avancement des actions mentionnées dans les plans de conservation.	Un nouveau gabarit du plan de conservation qui permet de connaître l’état d’avancement des actions qui y sont mentionnées a été complété en décembre 2016.	C
4. Vérifier que tout changement au Programme de suivi de l’intégrité écologique (PSIE) est documenté et que les actions correctives à mettre en place sont consignées.	Le registre des méthodologies est fonctionnel et les données seront intégrées au fur et à mesure de la révision des indicateurs. Les actions correctives sont consignées et évaluées dans le bilan annuel du PSIE.	C
7. Préciser la politique concernant les frais engagés par ses employés pour établir les montants de référence liés à l’hébergement en dehors de la région administrative de la Capitale-Nationale ainsi que les frais de fonction admissibles.	La politique a été modifiée et est entrée en vigueur le 1 ^{er} avril 2017.	C
12. Prendre en compte les principes de développement durable, de façon complète et structurée, lors de l’élaboration ou de la révision de ses actions structurantes.	Un processus de prise en compte des principes de développement durable a été approuvé et est mis en œuvre.	C

Toutes les recommandations ont été rencontrées. Ceci termine donc les suites à donner au rapport de juin 2015 du Vérificateur général du Québec.

CONSERVATION DES PARCS NATIONAUX



Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Au cours de la dernière année, beaucoup d'énergie a été consacrée à l'amélioration du plan de conservation et du Programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE) dans le but d'accroître la rigueur de la Sépaq dans la gestion de la conservation des milieux naturels des parcs nationaux et de répondre aux recommandations du Vérificateur général du Québec émises en 2015.

PLAN DE CONSERVATION

Un nouveau modèle de plan de conservation a été développé pour la période 2017-2022. Il amènera chaque parc à mettre l'emphasis sur les principaux enjeux de conservation et permettra de dégager le taux de réalisation du plan ainsi que les sommes investies dans les projets. Un outil transitoire a été mis en place pour l'année 2016-2017 afin de répondre plus rapidement aux attentes du Vérificateur général du Québec. Ainsi, chaque parc a produit un plan d'action annuel identifiant l'ensemble des actions non récurrentes à réaliser ainsi qu'un bilan en fin d'année donnant le taux de réalisation des actions.

À l'échelle des parcs nationaux, 73 projets de recherche scientifique ont été réalisés. Parmi les plus éloquentes, il faut mentionner un projet de recherche réalisé par le Groupe Chiroptères du Québec et portant sur les hibernacles de chauves-souris sur l'île d'Anticosti, notamment dans le territoire du parc national, où le syndrome du museau blanc n'a pas encore été détecté. Un vaste projet de surveillance de la tique responsable de la transmission de la maladie de Lyme, réalisé par l'Université de Montréal dans les parcs nationaux de la Yamaska, d'Oka, des Îles-de-Boucherville, du Mont-Orford, du Mont-Saint-Bruno et du Mont-Tremblant est aussi à souligner.

Durant l'année en cours, 22 caractérisations de site d'implantation ont été réalisées. Celles-ci permettent d'évaluer les impacts potentiels liés aux différents projets d'aménagement dans les parcs nationaux afin de les minimiser.

Le support financier du MFFP a permis de concrétiser de nombreux projets de restauration du milieu naturel au cours de l'année. Au total, en incluant les projets ayant bénéficié d'un financement autre, 21 projets de restauration ont été effectués. De plus, 21 projets de contrôle des espèces exotiques envahissantes ont été réalisés au cours de l'année. L'ensemble de ces projets a mené à la publication de nombreux rapports internes ou externes et de certains articles scientifiques, comme celui publié dans *The Canadian Field-Naturalist* traitant de la répartition du Petit Polatouche (écureuil volant) et de ses variations morphologiques¹, dont l'un des sites d'étude était localisé au parc national de la Yamaska.

¹ Lazure, L., P. Paré, N. Tessier, P. Bourgault, G. Dubois, P. Canac-Marquis et F.-J. Lapointe, (2016). Known Range Expansion and Morphological Variation in the Southern Flying Squirrel (*Glaucomys volans*) in Quebec. *The Canadian Field-Naturalist*. Vol. 130, no 3, p. 216-221

Fonds Parcs Québec

En 2016-2017, cinquante-deux mille dollars ont été amassés sous forme de dons au Fonds Parcs Québec, un fonds dédié à la réalisation de projets de conservation dans les parcs nationaux. Dix-neuf projets ont été soutenus financièrement grâce à ce fonds, dont des inventaires de cerfs de Virginie aux parcs nationaux d'Anticosti et du Mont-Orford, la mise en valeur d'un bâtiment historique en partenariat avec la Ville de Rimouski et le Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic au parc national du Bic, le suivi d'une orchidée en partenariat avec l'Université Laval au parc national du Bic, la documentation de l'histoire du secteur de la Baie-Éternité au parc national du Fjord-du-Saguenay, un inventaire de poissons et de mulettes en partenariat avec le MFFP au parc national des Îles-de-Boucherville, la fouille d'un site archéologique au parc national du Lac-Témiscouata, un inventaire de chauves-souris au parc national du Mont-Orford et le suivi de la qualité de l'eau au parc national de Plaisance, en partenariat avec la MRC de Papineau, l'Organisme de bassins versants des rivières Rouges, Petite Nation et Saumon, l'Union des producteurs agricoles et des agriculteurs locaux.

Les dons sont récoltés de deux façons : par l'ajout d'un montant lors du paiement d'une réservation en ligne sur le site Web de la Sépaq ou encore en déposant de l'argent dans une boîte de dons située dans le centre de découverte et de services d'un parc national. Les sommes récoltées dans les boîtes de dons servent à financer un projet de conservation précis du parc national où elles ont été versées. Toutefois, dans certains cas, il n'est pas possible d'exécuter le projet dédié; les sommes sont alors investies dans un autre projet de conservation du parc national où elles ont été recueillies.

LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES

La Sépaq s'est engagée à mobiliser les acteurs des zones périphériques afin de favoriser la réalisation de sa mission de conservation des parcs nationaux. Grâce à un partenariat avec la Fondation de la Faune du Québec et Environnement Canada, trois types d'actions ont pu être menées.

Tout d'abord, les zones périphériques de dix parcs nationaux ont fait l'objet d'une caractérisation. Cet exercice a permis de dresser, pour chacun des parcs, le portrait cartographique de l'état du territoire, de son utilisation, de la présence d'éléments d'intérêt sur le plan de la biodiversité et de faire ressortir les secteurs ayant une plus grande valeur écologique. Ces documents constituent un outil de base permettant de prendre en considération, à l'échelle régionale, les enjeux de conservation des parcs nationaux.

De plus, une journée de réflexion s'est tenue dans dix parcs nationaux. Elle visait à présenter le parc et ses enjeux de conservation aux acteurs locaux et régionaux ayant un rôle à jouer au niveau de la gestion et de l'utilisation du territoire, ainsi qu'à susciter une réflexion quant à la manière de prendre en considération ces enjeux à l'échelle du paysage. En plus de sensibiliser les leaders de la communauté régionale, l'objectif de cette journée était, lorsque pertinent, de susciter l'émergence de projets ou d'actions afin d'améliorer la qualité des habitats en périphérie, aux bénéfices de la conservation du parc et d'un environnement sain pour l'ensemble des voisins.

Par exemple, la journée de réflexion du parc national du Mont-Orford a mené à la formation d'un comité régional visant la gestion des espèces exotiques envahissantes, un enjeu de conservation qui déborde des limites du parc et qui présente des menaces pour la communauté en périphérie. Grâce à l'engagement de partenaires, des projets en lien avec la qualité de l'eau ont eu lieu aux parcs nationaux d'Oka, de Plaisance, de Frontenac et de la Yamaska. Un entrepreneur exploitant une carrière dans la zone périphérique du parc national des Grands-Jardins et qui a participé à la journée de réflexion du parc, a consulté la municipalité de Saint-Urbain pour pouvoir minimiser l'impact visuel de ses travaux. De plus, plusieurs aménagistes se sont montrés intéressés par les caractérisations des zones périphériques des parcs nationaux afin d'intégrer les enjeux de conservation des parcs à la révision de schémas d'aménagement des MRC.

Enfin, des actions sur le terrain, financées principalement par la Fondation de la faune du Québec et Environnement Canada, ont été réalisées en périphérie de certains parcs nationaux, soit par Corridors appalachiens pour le parc national du Mont-Orford, par Nature Canton-de-l'Est pour le parc national du Mont-Mégantic et par le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches pour le parc national de Frontenac. Ces actions consistaient à sensibiliser et accompagner des propriétaires voisins des parcs nationaux afin que ceux-ci protègent les milieux naturels d'importance sur leur terre. Certains se sont même engagés formellement en signant des ententes de conservation volontaire. Au cours de l'année, des projets similaires ont commencé pour les parcs nationaux d'Oka, de Plaisance et du Mont-Tremblant, réalisés respectivement par Conservation de la Nature du Canada, le Conseil des bassins versants des Mille-Îles et Éco-corridors laurentiens.

PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

L'année 2016 a permis de démarrer un important chantier d'amélioration du Programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE), à l'échelle du réseau et dans chacun des parcs nationaux. Ces améliorations visent à répondre aux recommandations formulées par le Vérificateur général du Québec, à résoudre des problématiques rencontrées au cours des dernières années et à améliorer la performance du programme.

Ainsi, ces travaux ont généré plusieurs bonifications au niveau des outils de travail : la structure des fiches méthodologiques a été bonifiée, un registre des méthodologies a été mis sur pied et la structure du fichier automatisé de compilation de l'information locale (FACIL) a été améliorée. Aussi, la méthodologie de sept indicateurs a été révisée afin d'améliorer leur valeur scientifique et préciser certains aspects techniques, soit l'incidence d'événements anthropiques sur les processus écologiques, le suivi des oiseaux nicheurs, le suivi des chauves-souris, la route d'écoute des anoues (grenouilles et genres voisins), l'indice de qualité de la pêche, la densité des infrastructures et les espèces exotiques envahissantes. Deux indicateurs ont été abandonnés à la suite de cette analyse : écosystèmes forestiers exceptionnels et propagation des plantes vasculaires non-indigènes. Le bilan annuel 2016 du PSIE a également été produit.

La collaboration avec l'Agence Parcs Canada se poursuit pour la gestion du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Depuis cette année, la Sépaq s'appuie sur les résultats de recherche du programme de Parcs Canada afin de dresser l'état de santé du parc marin. Dans ce contexte, le Programme de suivi de la santé écologique du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent initié par la Sépaq a été abandonné afin de ne pas dupliquer le travail.

Pour l'ensemble des parcs, la réalisation de 269 indicateurs était prévue pour l'année 2016. La majorité de ceux-ci a été réalisée, soit 234 indicateurs (87 %). Les indicateurs prévus, mais non réalisés, sont, pour la plupart, en cours de révision ou remis en question et pourraient être abandonnés.

Au total, 37 indicateurs ont présenté une baisse au cours de l'année. Ceci a mené à l'identification de 34 nouvelles mesures correctives.

La majorité des mesures correctives identifiées en 2015 a été réalisée (69 %) ou partiellement réalisée (8 %). Dans certains cas, il est considéré que la mesure a porté fruit. Dans d'autres cas, il faudra réévaluer la situation à la fin de la prochaine année.

Un nouveau plan d'action a été produit afin de guider les actions pour la prochaine année.



Parc national de la Yamaska

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 5 novembre 2015, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 a été adoptée par le gouvernement. Cette nouvelle stratégie prévoit que tous les ministères et organismes doivent rendre public leur nouveau plan d’action de développement durable au plus tard le 31 mars 2016.

Le conseil d’administration de la Sépaq a approuvé le Plan d’action de développement durable 2016-2020 de la Sépaq, lequel est entré en vigueur le 31 mars 2016. Il comporte 15 actions découlant directement de la mission et du champ d’intervention de la Sépaq. Ce plan définit les activités que la Sépaq mettra en œuvre pour contribuer de façon significative à l’atteinte des objectifs de la stratégie gouvernementale. Il est accessible sur le site Web de la Sépaq, à l’onglet *Notre organisation – Développement durable*.

La première reddition de comptes de ce nouveau plan d’action a lieu dans le présent rapport annuel, pour la période 2016-2017, pour chacune des 15 actions inscrites au plan d’action de la Sépaq.

ACTION 1

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l’administration publique	Réduire l’empreinte environnementale de la Sépaq	Élaborer un nouveau plan de classification et un calendrier de conservation des documents de la Sépaq visant notamment à reconnaître le document électronique comme étant le document original	Adoption du plan de classification et du calendrier de conservation des documents et approbation de celui-ci par Bibliothèque et Archives nationales du Québec	D’ici la fin 2017-2018
Résultats obtenus	Le degré d’atteinte de la cible est d’environ 75 %. La rédaction du nouveau plan de classification et du calendrier de conservation est terminée. Le calendrier de conservation sera soumis à Bibliothèque et Archives nationales du Québec au début de l’année 2017-2018.			
Mesures de l’indicateur	Estimé du degré d’avancement du plan de classification et du calendrier de conservation selon l’ampleur de la tâche. Le plan de classification et le calendrier de conservation sont rédigés, ce qui représentait une partie importante du travail. Il ne reste qu’à soumettre le tout à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à obtenir leur rapport d’analyse, à y répondre et à effectuer les corrections et/ou modifications requises. Par la suite, il restera à attendre l’approbation et à le déployer de manière adéquate.			
Lien avec l’objectif et résultat recherché	Aucun autre objectif associé. Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative – Résultat recherché 1			
Manière de contribuer	Rédaction du plan de classification et du calendrier de conservation.			

ACTION 2

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Réduire la consommation totale d'essence des véhicules légers en fonction du nombre d'établissements gérés par la Sépaq par rapport à 2009-2010	Pourcentage de diminution du nombre total de litres d'essence acheté en fonction du nombre d'établissements gérés par la Sépaq par rapport à 2009-2010	15 %
Résultats obtenus	La cible a été majoritairement atteinte. En 2016-2017, le pourcentage de diminution du nombre total de litres d'essence acheté est de 14 % par rapport à 2009-2010.			
Mesures de l'indicateur	Tableau de compilation des quantités annuelles de consommation de litres estimées à partir des factures d'achat de carburant et du prix moyen au litre pendant l'année.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Domaine 1 – Activité courante de gestion administrative – Résultat recherché 2 Objectif 7.2 – Résultat recherché 60			
Manière de contribuer	Sensibilisation auprès du personnel, rappel des bonnes pratiques.			

ACTION 3

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Sensibiliser les gestionnaires à l'importance d'aménager les horaires de travail de façon à réduire les déplacements des employés et à encourager le covoiturage	Nombre d'activités de sensibilisation	4
Résultats obtenus	Le degré d'atteinte de la cible est de 25 %. Une activité de sensibilisation a été réalisée en 2016-2017. La planification et la réalisation de l'action s'étalent sur quatre ans.			
Mesures de l'indicateur	Le nombre d'activités de sensibilisation sont initiées et comptabilisées par le Groupe de travail du suivi du développement durable.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Domaine 1 – Activité courante de gestion administrative – Résultat recherché 2 Objectif 7.2 – Résultat recherché 60			
Manière de contribuer	Une publication s'adressant à l'ensemble des employés a été faite.			

ACTION 4

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Favoriser l'utilisation du transport collectif par les employés pour se rendre au travail	Pourcentage d'augmentation du nombre d'employés utilisant le transport collectif pour se rendre au travail	2 %
Résultats obtenus	La cible a été atteinte. En 2016-2017, le pourcentage d'augmentation du nombre d'employés utilisant le transport collectif pour se rendre au travail a été de 4,36 % par rapport à l'année 2015-2016.			
Mesures de l'indicateur	Tableau de compilation fait par la Vice-présidence aux ressources humaines du nombre d'employés qui demandent le remboursement du transport collectif.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Domaine 2 – Transport et déplacements des employés – Résultat recherché 3 Objectif 7.2 – Résultat recherché 60			
Manière de contribuer	La Sépaq encourage les employés à utiliser le transport collectif en remboursant le coût du laissez-passer mensuel.			

ACTION 5

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Réduire la quantité d'électricité achetée au réseau de distribution d'Hydro-Québec pour l'Aquarium du Québec, le Gîte du Mont-Albert, l'Auberge de la Station touristique Duchesnay, le Manoir Montmorency et le musée d'histoire naturelle du parc national de Miguasha en fonction de la fréquentation par rapport à 2009-2010	Pourcentage de diminution de la quantité d'électricité achetée au réseau de distribution d'Hydro-Québec pour l'Aquarium du Québec, le Gîte du Mont-Albert, l'Auberge de la Station touristique Duchesnay, le Manoir Montmorency et le musée d'histoire naturelle du parc national de Miguasha en fonction de la fréquentation par rapport à 2009-2010	2 %
Résultats obtenus	La cible a été atteinte. En 2016-2017, le pourcentage de diminution de la quantité d'électricité achetée au réseau d'Hydro-Québec pour ces cinq sites est de 27 % en fonction du nombre de jours de visite par rapport à 2009-2010. En effet, malgré une augmentation de l'achalandage de 40 % depuis 2009-2010 pour ces sites, la Sépaq a seulement augmenté sa consommation d'électricité de 1,68 %.			
Mesures de l'indicateur	Compilation du nombre de kilowatts consommé pour chacun de ces sites fait par la Vice-présidence à l'administration et aux finances à partir des factures d'Hydro-Québec mise en ratio avec le nombre de jours de visite.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Aucun autre objectif associé. Domaine 3 – Bâtiments et infrastructures – Résultat recherché 4			
Manière de contribuer	Des projets d'efficacité énergétique ont été mis en place au Gîte du Mont-Albert et à l'Auberge de la Station touristique Duchesnay. Des projets sont en cours de réalisation à l'Aquarium du Québec et au musée d'histoire naturelle du parc national de Miguasha.			

ACTION 6

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Installer des équipements solaires photovoltaïques aux bâtiments de la Sépaq	Nombre de kilowatts installés	20 kilowatts
Résultats obtenus	La cible a été atteinte. 23,3 kilowatts ont été installés en 2016-2017. Bien que la cible ait été atteinte, plusieurs autres kilowatts d'équipements solaires photovoltaïques seront installés au cours des prochaines années.			
Mesures de l'indicateur	Tableau de compilation du nombre de kilowatts installé fait par la Direction des immobilisations et des ressources matérielles.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Domaine 3 – Bâtiments et infrastructures – Résultat recherché 5 Objectif 8.1 – Résultat recherché 61 Objectif 8.2 – Résultat recherché 64 Objectif 8.3 – Résultat recherché 66			
Manière de contribuer	Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés, soit : • 7,3 kilowatts à l'Auberge de montagne des Chic-Chocs; • 6,4 kilowatts dans le secteur du lac Ste-Anne – réserve faunique des Chic-Chocs; • 3,5 kilowatts dans le secteur du lac Normand – réserve faunique du Saint-Maurice; • 2,5 kilowatts à l'accueil Cascapédia – parc national de la Gaspésie; • 2,0 kilowatts dans le secteur Legendre – réserve faunique Rouge-Matawin; • 1,6 kilowatts dans les secteurs des lacs Siffroi et John – réserve faunique de Rimouski.			

ACTION 7

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Diffuser sur le site Web de la Sépaq ses engagements en matière d'acquisition écoresponsable pour informer les citoyens et les fournisseurs	Diffusion de la Politique d'achats écoresponsables de la Sépaq sur le site Web	D'ici la fin 2017-2018
Résultats obtenus	La cible a été atteinte. La Politique relative aux achats écoresponsables est diffusée sur le site Web de la Sépaq depuis le 20 juin 2016.			
Mesures de l'indicateur	La présence de la politique sur le site Web.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Domaine 6 – Marchés publics – Résultat recherché 8 Objectif 2.2 – Résultat recherché 24 Objectif 2.5 – Résultat recherché 30			
Manière de contribuer	La Politique relative aux achats écoresponsables a été mise à jour en juin 2016. La liste des biens visés a été revue.			

ACTION 8

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq	Modifier la Politique d'octroi de contrats de la Sépaq afin d'inciter ou d'encourager les entreprises avec qui elle contracte à amorcer une démarche de développement durable ou à adopter des pratiques pour répondre aux enjeux de développement durable, et ce, pour certains types de contrats et pour certaines valeurs (engagement de la part de ces entreprises ou autres formes)	Approbation de la Politique d'octroi de contrats modifiée	D'ici la fin 2017-2018
Résultats obtenus	Aucun résultat encore. Cette action sera amorcée au cours de l'année 2017-2018.			
Mesures de l'indicateur	La mise à jour du Manuel des politiques et procédures et la présence de la Politique d'octroi de contrats modifiée sur le site Web de la Sépaq.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Domaine 6 – Marchés publics – Résultat recherché 8 Objectif 2.1 – Résultat recherché 21 (contribution à l'activité incontournable 4)			
Manière de contribuer	s. o.			

ACTION 9

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes	Favoriser l'engagement de la Sépaq aux principes de développement durable	Élaborer et mettre en œuvre un processus de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes de la Sépaq	Approbation et mise en œuvre du processus de prise en compte des principes de développement durable	D'ici la fin 2016-2017
Résultats obtenus	La cible a été atteinte pour l'approbation du processus et la mise en œuvre est en continu. Un processus de prise en compte des principes de développement durable a été approuvé le 20 mai 2016. La mise en œuvre est en cours.			
Mesures de l'indicateur	Copie du processus et la mise à jour du Manuel des politiques et procédures. Tableau de suivi de la mise en œuvre. Celui-ci est complété par le Groupe de travail du suivi du développement durable. Les actions structurantes relatives au développement d'un nouvel établissement ou d'un nouveau secteur dans un établissement sont identifiées par le directeur des immobilisations et des ressources matérielles.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Aucun autre objectif associé – Résultat recherché 10			
Manière de contribuer	Le processus de prise en compte des principes de développement durable a été approuvé et inséré dans le Manuel des politiques et procédures de la Sépaq et diffusé. Les personnes particulièrement interpellées ont été avisées. La définition d'action structurante se retrouve dans le processus. Le développement du parc national d'Opémican et la rédaction du Plan stratégique 2017-2020 sont les deux premières actions structurantes, depuis l'approbation du processus, dont il y a prise en compte des principes de développement durable.			

ACTION 10

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales	Favoriser la participation publique dans la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux	Mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux	Nombre de parcs nationaux ayant mis en place une structure de concertation dédiée à la zone périphérique	22
Résultats obtenus	La cible a été majoritairement atteinte. Au total, 18 parcs nationaux ont réalisé une journée de réflexion.			
Mesures de l'indicateur	Compilation des journées de réflexion sur les zones périphériques.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Résultat recherché 15 Objectif 3.1 – Résultat recherché 34 Objectif 6.3 – Résultat recherché 50			
Manière de contribuer	Tenue de journées de réflexion avec les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux.			

ACTION 11

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Développer et maintenir les compétences du personnel de la Sépaq afin que l'exercice de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche du développement durable	Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui fait des achats	Pourcentage du personnel qui fait des achats ayant été formé	75 % du personnel qui fait des achats est formé
Résultats obtenus	Aucun résultat encore. Cette action sera amorcée en 2017-2018.			
Mesures de l'indicateur	Compilation des registres des présences aux formations.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Résultat recherché 16 Objectif 1.1 – Domaine 6 – Marchés publics – Résultat recherché 8			
Manière de contribuer	S. O.			

ACTION 12

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Promouvoir les éléments reliés à l'histoire des territoires et de l'occupation humaine et leurs particularités dans la perspective du partage des connaissances du patrimoine naturel et culturel	Procéder à la restauration de quatre maisons se trouvant sur l'île Bonaventure dans le parc national de l'île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, anciennes habitations faisant partie de l'histoire de cette île	Nombre de maisons restaurées	4
Résultats obtenus	Aucun résultat encore. Cette action est commencée, mais la réalisation de l'action s'étale sur quatre ans.			
Mesures de l'indicateur	Rapport de la Direction des immobilisations et des ressources matérielles sur le nombre de maisons restaurées.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Objectif 18 de l'agenda 21 de la culture du Québec, notamment par la protection du patrimoine naturel			
Manière de contribuer	Au courant de l'été 2016, la firme d'architectes mandatée a procédé à la visite et au relevé des quatre maisons. La mise en plan des travaux de restauration s'est ensuite enclenchée. Les plans et devis pour soumission pour les maisons Waugh, Wall et Paget avancent rondement et les appels d'offres devraient être lancés au printemps. Les travaux sont prévus pour l'été 2017 pour ces trois maisons.			

ACTION 13

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	Développer des territoires en prenant en compte la diversité biologique	Planifier les projets d'aménagement et de développement de la mise en œuvre du parc national d'Opémican en assurant la pérennité de la diversité biologique sur le territoire	Suivi des orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation pour chaque aménagement	Les orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation sont suivies pour chaque aménagement Les critères sont élaborés
Résultats obtenus	La cible a été atteinte pour le suivi des orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation pour chaque aménagement fait en 2016-2017. Il n'y a pas encore de résultat pour l'élaboration des critères pour surveiller l'évolution du patrimoine. Cette action sera appliquée tout au long de l'aménagement du parc national d'Opémican. Les orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation ont été suivies pour l'année 2016-2017. L'élaboration des critères pour surveiller l'évolution du patrimoine naturel débutera en 2017-2018.			
Mesures de l'indicateur	Rapport de caractérisation pour chacun des aménagements. La liste des critères pour surveiller l'évolution du patrimoine naturel.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Aucun autre objectif associé – Résultat recherché 36			
Manière de contribuer	Dans le cadre de l'aménagement du parc national d'Opémican, plusieurs mesures ont été mises en place afin de minimiser l'impact sur l'environnement. Le maximum d'effort a été déployé afin d'optimiser le tracé du chemin d'accès principal pour permettre de conserver le maximum de grands pins blancs qui représentent une richesse dans ce secteur, ce qui permettra au visiteur de vivre une expérience dès l'entrée dans le parc de par la proximité de ces grands pins majestueux. Également, des inventaires écologiques ont été réalisés afin de préserver la biodiversité de tout le secteur. Dans une optique de développement durable, les grands pins provenant du déboisement du projet ont été récupérés afin de les intégrer le plus possible, notamment dans la réfection des bâtiments patrimoniaux, pour la construction des nouveaux bâtiments et dans la création des aires de jeux.			

ACTION 14

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	Favoriser la pratique d'activités physiques chez les familles	Inciter les familles à visiter les établissements de la Sépaq afin d'y pratiquer des activités physiques par la mise en place de la Stratégie famille	Pourcentage d'augmentation du prêt de skis, de vélos et de raquettes aux enfants Pourcentage d'augmentation de la participation des enfants aux activités de découverte Pourcentage d'augmentation des ventes du forfait pêche familiale	10 % d'augmentation du prêt de skis, de vélos et de raquettes aux enfants 10 % d'augmentation de la participation des enfants aux activités de découverte 5 % d'augmentation des ventes du forfait pêche familiale
Résultats obtenus	La cible a été atteinte et largement dépassée pour toutes les cibles. 71 % d'augmentation du prêt de skis aux enfants, 210 % d'augmentation du prêt de vélos aux enfants et 37 % d'augmentation du prêt de raquettes aux enfants par rapport à 2015-2016. Pour la participation des enfants aux activités de découverte, 43 % d'augmentation pour l'accès à l'AstroLab du parc national du Mont-Mégantic et 25 % d'augmentation pour l'accès aux expositions du parc national de Miguasha. Un portrait plus complet sera disponible au cours des prochaines années. 25 % d'augmentation des ventes du forfait pêche familiale par rapport à 2015-2016.			
Mesures de l'indicateur	Statistiques			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Résultat recherché 42 Objectif 5.2 – Résultat recherché 43			
Manière de contribuer	La Sépaq a mis en place l'Expérience famille. Plusieurs avantages mis de l'avant par ce programme sont destinés aux enfants, dont le prêt de skis, de vélos et de raquettes et l'accès gratuit à certaines activités. Des forfaits de pêche familiale sont disponibles depuis quelques années à coût moindre pour les familles. Ce produit gagne en popularité et fait l'objet d'une mise en marché spécifique.			

ACTION 15

Contribution aux objectifs gouvernementaux	Objectif organisationnel	Action	Indicateur	Cible
6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire	Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'aménagement du territoire	Reconfigurer le secteur Stukely du parc national du Mont-Orford en accord avec les principes d'aménagement durable du territoire	Réalisation du nouveau plan d'aménagement en accord avec les principes d'aménagement durable du territoire	D'ici la fin 2017-2018
Résultats obtenus	La cible a été atteinte. Le nouveau plan d'aménagement du secteur Stukely du parc national du Mont-Orford a été réalisé en accord avec les principes d'aménagement durable du territoire.			
Mesures de l'indicateur	Inauguration du secteur Stukely et rapport de l'équipe du parc.			
Lien avec l'objectif et résultat recherché	Aucun autre objectif associé – Résultat recherché 47			
Manière de contribuer	Datant des années 60, le camping et la plage du lac Stukely du parc national du Mont-Orford nécessitaient d'importantes interventions. La démarche a été méticuleuse. La Sépaq a évalué les aménagements existants et a pris en compte les particularités du milieu naturel. Le camping a complètement été redessiné. En parallèle, la caractérisation du secteur a été réalisée par une équipe du service de la conservation et de l'éducation du parc, laquelle a suivi les orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation. Les espèces floristiques sensibles ont été inventoriées. Par la suite, le projet a été ajusté afin d'inclure au devis des mesures de mitigation. Les travaux se sont terminés au début du mois de juillet 2016.			



OCCUPATION ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

Le Plan d'action en occupation et vitalité des territoires 2013-2016 de la Sépaq comporte neuf actions découlant directement de la mission et du champ d'intervention de la Sépaq. Ce plan définit les activités que la Sépaq met en œuvre pour contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016. L'exercice de révision de la Stratégie étant reporté jusqu'au 31 décembre 2017, la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 demeure en vigueur.

Par conséquent et comme prévu par la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, la Sépaq fait état, dans ce rapport, des résultats pour chacune des neuf actions inscrites à son plan d'action.

Objectif de la stratégie : Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel							
Axe d'intervention : Protection des réserves fauniques							
Actions	Indicateurs	Cibles pour 2015-2016	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan
Contribuer à accroître la protection des réserves fauniques en collaborant avec les autorités dans le but d'améliorer leur encadrement légal	Nombre de réserves fauniques s'étant fait reconnaître un statut d'aire protégée	3	0	0	0	0	La cible n'a pas été atteinte. Les territoires visés par les 2 projets pilotes sur le concept des aires protégées polyvalentes n'ont pas été retenus pour devenir une aire protégée polyvalente. La Sépaq poursuit ses démarches afin d'obtenir ce statut.
	Nombre d'activités de collaboration menées par la Société auprès des autorités décisionnelles afin de promouvoir l'adoption d'une politique visant notamment l'amélioration de la protection des réserves fauniques	12	2	2	2	4	La cible n'a pas été atteinte. La Sépaq a continué de promouvoir l'élaboration d'une politique auprès du MFFP qui a amorcé une démarche.
Gérer les réserves fauniques selon les principes de gestion intégrée des ressources	Adoption par la Société d'une Stratégie de gestion intégrée des ressources	D'ici la fin 2013-2014	Reporté en 2014-2015	Reporté en 2015-2016	Complété	Complété	La cible a été atteinte.

Objectif de la stratégie : Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel							
Axe d'intervention : Intégrité écologique des parcs nationaux							
Actions	Indicateurs	Cibles pour 2015-2016	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan
Mettre en œuvre la Stratégie de conservation du réseau des parcs nationaux	Nombre de parcs nationaux ayant débuté la mise en œuvre du nouveau plan de conservation	22	23	23	23	23	La cible a été atteinte.
Mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux	Nombre de parcs nationaux ayant mis en place une structure de concertation dédiée à la zone périphérique	15	0	Forum de réflexion réalisé	8 parcs nationaux ont réalisé une journée de réflexion	Au total, 18 parcs nationaux ont réalisé une journée de réflexion	La cible a été atteinte.

Objectif de la stratégie : Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel							
Axe d'intervention : Connaissance du territoire							
Actions	Indicateurs	Cibles pour 2015-2016	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan
Augmenter la connaissance du territoire, notamment, sous ses aspects naturel et culturel afin d'en améliorer la gestion	Nombre de nouveaux partenariats de recherche	12	4	9	14	26	La cible a été atteinte.
	Nombre de réserves fauniques ayant un plan d'amélioration de leurs pêcheries	15	12	12	13	13	La cible a été atteinte. Seulement 13 réserves fauniques devaient être dotées d'un tel plan, puisque les réserves Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini et Wacconichi ont été exclues.

Objectif de la stratégie : Soutenir l'entrepreneuriat privé et collectif							
Axe d'intervention : Retombées économiques en région							
Actions	Indicateurs	Cibles pour 2015-2016	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan
Stimuler la création de richesse collective	Nombre de nouveaux partenariats d'affaires	15	3	6	14	21	La cible a été atteinte.
Affirmer le rôle clé de la Société dans le développement économique du Québec en matière de tourisme de nature	Valeur des retombées économiques du Plan stratégique 2012-2017	70 % des retombées économiques visées	20 %	40 %	63 %	87 %	La cible a été atteinte.

Objectif de la stratégie : Accentuer la régionalisation des opérations et de la prise de décision							
Axe d'intervention : Régionalisation des responsabilités							
Actions	Indicateurs	Cibles pour 2015-2016	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan
Accroître les responsabilités confiées aux comités de gestion des établissements	Élaboration de plans d'affaires par les établissements	Un plan d'affaires par établissement	En élaboration	22 établissements ont un plan d'affaires	22 établissements ont un plan d'affaires	23 établissements ont un plan d'affaires	La cible a été atteinte.

Objectif de la stratégie : Assurer la collaboration entre les collectivités et le gouvernement							
Axe d'intervention : Régionalisation des responsabilités							
Actions	Indicateurs	Cibles pour 2015-2016	Résultats au 31 mars 2014	Résultats au 31 mars 2015	Résultats au 31 mars 2016	Résultats au 31 mars 2017	Bilan
Entretenir des liens plus soutenus avec les intervenants régionaux	Nombre de rencontres systématiques des structures consultatives de la Société	2 rencontres annuelles par établissement	Au moins 2 rencontres annuelles par établissement	Au moins 2 rencontres annuelles par établissement	Au moins 2 rencontres annuelles par établissement	Au moins 2 rencontres annuelles par établissement	La cible a été atteinte.



Auberge de montagne des Chic-Chocs



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE LA SÉPAQ

MANDAT

La Société des établissements de plein air du Québec (la « Société » ou la « Sépaq ») a pour mandat d’administrer et de développer les territoires naturels et les équipements touristiques qui lui sont confiés en vertu de sa loi constitutive.

MSSION

La Sépaq a pour mission de rendre accessibles, de développer et d’assurer la pérennité du territoire, des sites touristiques et des actifs qui lui sont confiés en tenant compte des dimensions publique, environnementale, sociale et économique.

VISION

La Sépaq est reconnue pour faire vivre des expériences distinctives et mémorables à ses clientèles, en matière de tourisme de nature. Elle s’appuie sur un savoir-faire en gestion et en développement du patrimoine naturel et culturel et sur l’engagement d’une équipe d’employés passionnés.

VALEURS

CRÉATIVITÉ ► Nous mettons en œuvre des approches novatrices et originales dans la gestion et le développement des activités et des services afin de réaliser pleinement notre mission.

PLAISIR ► Nous faisons vivre à nos clients des expériences de qualité, enrichissantes et divertissantes, et nous évoluons dans un milieu de travail motivant et valorisant.

PERFORMANCE ► Nous créons un environnement favorisant l’excellence dans un esprit d’optimisation des ressources et de collaboration entre les équipes de travail.

RESPECT ► Nous traitons avec égard nos clients, nos partenaires et nos collègues. À cet effet, nous sommes à l’écoute de leurs besoins et de leurs attentes et nous les considérons dans la prise de décision. Nous sommes aussi reconnaissants de leur contribution.

CONCERTATION ► Nous favorisons la participation et l’implication de tous les intervenants afin que nos actions soient contributives aux collectivités.

INTÉGRITÉ ► Nous agissons de manière intègre et de façon à honorer nos engagements envers nos clients, nos partenaires, les collectivités et nos collègues, afin de mériter et de préserver leur confiance.

DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

DÉFINITIONS

1. Dans ce Code, à moins que le contexte ne s’y oppose, les définitions suivantes s’appliquent :

Code : Désigne le présent Code d’éthique et de déontologie des administrateurs de la Société des établissements de plein air du Québec.

Conflit d’intérêts : On entend par situation de Conflit d’intérêts, toute situation où les intérêts personnels de l’administrateur ou ceux de son conjoint, d’un membre de sa famille ou d’un partenaire d’affaires ou d’une personne morale ou autre entité dans laquelle il détient un nombre significatif de parts ou d’actions, pourraient entrer en conflit réel ou apparent avec les intérêts de la Société. Un Conflit d’intérêts ne concerne pas exclusivement des opérations financières ou des avantages économiques. Il peut aussi prendre diverses formes : influencer une décision ou accorder un Traitement de faveur à des personnes physiques ou morales. Il n’est pas nécessaire que l’administrateur ait réellement profité de sa charge pour servir ses intérêts ou qu’il ait contrevenu aux intérêts de la Société. Le risque que cela se produise est suffisant. Toute situation susceptible d’entacher la loyauté, l’Intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition.

Conseil : Désigne le conseil d’administration de la Société.

Comité : Désigne le comité de gouvernance et d’éthique prévu par la Loi sur la gouvernance des sociétés d’État (RLRQ, chapitre G-1.02).

Information confidentielle : Toute information ayant trait à la Société ou toute information de nature stratégique, financière, commerciale, syndicale qui n’est pas connue du public et qui, si elle était connue d’une personne qui n’est pas un administrateur, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d’une opération ou d’un projet auquel la Société participe ou d’entraîner une perte à la Société.

Intégrité : État d’une personne qui honore ses engagements, en y donnant suite en temps opportun ou en dénonçant qu’elle ne pourra le faire à compter du moment où elle en est consciente, aux personnes ayant des attentes quant auxdits engagements, tout en prenant soin d’atténuer ou de réparer tous les inconvénients subis par ces personnes et découlant de son incapacité à y donner suite.

Loi : Désigne la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec (RLRQ, chapitre S-13.01).

Personne liée : Le ou la conjoint(e) de l’administrateur, un enfant de l’administrateur ou de sa ou de son conjoint(e), un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit ou une personne morale ou autre entité dans laquelle il détient un nombre significatif de parts ou d’actions ou une fiducie ou succession dans laquelle l’administrateur a un droit appréciable ou dans laquelle il exerce des fonctions de direction ou un rôle décisionnel.

Société : Désigne la Société des établissements de plein air du Québec.

INTERPRÉTATION

2. Dans le présent Code, l’interdiction de poser un geste inclut la tentative de poser ce geste et toute participation ou incitation à le poser.

PORTÉE DU CODE

OBJETS

3. (1) Le présent Code a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l’Intégrité et l’impartialité de l’administration de la Société, de favoriser la transparence au sein de la Société et de responsabiliser ses administrateurs.

3. (2) Le présent Code a aussi pour objet d’établir les principes d’éthique et les règles de déontologie de la Société auxquels les administrateurs doivent se soumettre. Les principes d’éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des administrateurs.

CHAMP D’APPLICATION

4. Le présent Code s’applique aux administrateurs de la Société.

ENTRÉE EN VIGUEUR

5. Le présent Code entre en vigueur à compter de son adoption par le Conseil, soit le 20 mars 2009 (révisé le 13 janvier 2012, le 14 juin 2013 et le 4 décembre 2015). Il n’a aucun effet rétroactif.

PRINCIPES D’ÉTHIQUE

RÉALISATION DE LA MISSION

6. (1) Les administrateurs sont nommés ou désignés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Dans ce contexte, l’administrateur doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son Intégrité de manière à favoriser l’accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu’elle possède comme mandataire de l’État.

6. (2) La contribution de l’administrateur doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. L’administrateur doit entretenir, à l’égard de toute personne et de la Société, des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

RESPECT DES RÈGLES

7. (1) L’administrateur est tenu, dans l’exercice de ses fonctions, de respecter les principes d’éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le Règlement sur l’éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r.0.1) et le présent Code. Ce dernier reflète et, le cas échéant, complète les dispositions prévues par la Loi et le règlement.

7. (2) L’administrateur doit, en cas de doute, agir selon l’esprit de ces principes et de ces règles.

7. (3) Le présent Code ne reprend pas tous les sujets traités dans la Loi, le règlement ou d’autres lois ou dispositions applicables à l’un ou l’autre des administrateurs, dont la rémunération et les activités politiques.

PROFESSIONNALISME

8. (1) Dans l’exercice de ses fonctions, l’administrateur doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu’aux politiques, directives et règles fixés par la Société. Il doit également se tenir informé du contexte économique, social et politique dans lequel la Société exerce ses activités.

8. (2) La Société doit collaborer avec l’administrateur pour le supporter dans l’exercice de ses fonctions.

8. (3) L’administrateur prend ses décisions de façon à assurer et à maintenir le lien de confiance avec les clients, les fournisseurs et les partenaires de la Société, le public ainsi qu’avec l’actionnaire de la Société.

8. (4) En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'administrateur de consulter le président du Conseil.

ADHÉSION

9. Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'administrateur. Il doit confirmer son adhésion au Code dans les 30 jours suivant le début de son mandat ou l'entrée en vigueur de chacune des modifications du Code.

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

NEUTRALITÉ POLITIQUE, RÉSERVE ET ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

RESPECT DE LA SOCIÉTÉ

10. (1) En tout temps, l'administrateur doit s'abstenir de tenir des propos de nature à discréditer ou à ternir l'image ou la réputation de la Société y compris dans les médias sociaux et les sites de collaboration.

10. (2) L'administrateur doit éviter de participer directement ou indirectement à des activités qui portent préjudice aux intérêts, à l'image ou à la réputation de la Société.

NEUTRALITÉ POLITIQUE

11. (1) L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.

11. (2) Un administrateur ne doit en aucun cas associer la Société, de près ou de loin, à une démarche personnelle touchant des activités politiques.

MANIFESTATION PUBLIQUE

12. (1) L'administrateur doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

12. (2) L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge électorale au palier fédéral, provincial, municipal ou scolaire doit en informer le président du Conseil. Le président du Conseil ou le président-directeur général qui a pareille intention doit en informer le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

OFFRE D'EMPLOI

13. L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

AFFAIRES PERSONNELLES

14. L'administrateur doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

TRAITEMENT DE L'INFORMATION

CONFIDENTIALITÉ

15. (1) L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue. De plus, il doit user de retenue dans ses conversations afin de ne pas favoriser une partie au détriment d'une autre sur le plan des liens d'affaires qu'elle a ou pourrait avoir avec la Société.

15. (2) L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions

PROTECTION DE L'INFORMATION CONFIDENTIELLE

16. L'administrateur se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'information confidentielle :

- il ne doit communiquer de l'information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître;
- s'il utilise un système de courrier électronique ou toute autre forme de messagerie électronique, il doit se conformer à toutes les pratiques et directives émises ou approuvées par la Société touchant le stockage, l'utilisation et la transmission d'information par ce système. Il ne doit pas transmettre à quiconque l'information confidentielle qu'il reçoit de la Société;
- il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès. Ces mesures sont notamment :

- de ne pas laisser à la vue de tiers ou d'employés non concernés les documents porteurs d'Informations confidentielles;
- de ne pas communiquer ou laisser à la vue de tiers le mot de passe donnant accès aux documents porteurs d'Informations confidentielles;
- de prendre des mesures appropriées pour assurer la protection des documents porteurs d'Informations confidentielles quel que soit le support;
- d'éviter dans les endroits publics les discussions pouvant révéler des Informations confidentielles;
- d'identifier sur les documents susceptibles de circuler, le fait qu'ils contiennent de l'Information confidentielle qui doit être traitée en conséquence;
- de se défaire par des moyens appropriés (déchiquetage, archivage, destruction informatique, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution du mandat d'administrateur.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS FOURNIES

17. La Société prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs dans le cadre de l'application du présent Code.

OBLIGATIONS APRÈS LA CESSATION DES FONCTIONS

18. (1) L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

18. (2) L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

18. (3) Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

18. (4) L'administrateur en poste ne peut traiter, dans les circonstances qui sont prévues au troisième alinéa, avec l'administrateur qui y est visé dans l'année où celui-ci a quitté ses fonctions.

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

SITUATION CONFLICTUELLE ET DÉNONCIATION

19. (1) L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit éviter de se placer dans une situation susceptible d'influer sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté et impartialité.

19. (2) L'administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

19. (3) Un administrateur ne doit offrir aucun service-conseil ou autres services à la Société, que ce soit à titre personnel ou par l'intermédiaire d'une personne morale ou d'une autre entité dans laquelle lui ou une personne qui lui est liée détient des intérêts importants.

19. (4) Chaque administrateur doit, lors de son entrée en fonction et annuellement par la suite, communiquer au président du Conseil la liste des intérêts qu'il détient dans des personnes morales ou autres entités de même que la liste de tels intérêts que détient son conjoint avec un relevé de toutes opérations ayant modifié ces listes dans le cours de l'année.

19. (5) L'administrateur en situation de Conflit d'intérêts doit en aviser par écrit le président du Conseil et le secrétaire et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la personne morale ou autre entité dans laquelle il a ces intérêts. Il doit en outre dénoncer verbalement cette situation à toute séance qui aborde un sujet touchant ces intérêts, afin que cette dénonciation et son retrait de la séance soient dûment consignés au mémoire de délibérations.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

20. En ce qui concerne les Conflits d'intérêts, l'administrateur doit se conformer à l'article 9 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.02).

BIENS DE LA SOCIÉTÉ

21. L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

AVANTAGES ET CADEAUX

22. (1) L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

22. (2) Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis à la Société.

23. (1) L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

23. (2) L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

MISE EN ŒUVRE

ADOPTION ET RÉVISION

24. Le Conseil approuve le présent Code, sur recommandation du Comité qui en assure la révision.

RÉVISION DU CODE

25. Le Comité doit :

- réviser tous les deux ans le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
- assurer la formation et l'information des administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code.

APPLICATION

26. (1) Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

26. (2) Le président du Conseil a pour mandat :

- de donner son avis et de fournir son soutien à la Société et à tout membre du Conseil confronté à une situation qu'il estime poser un problème;
- de traiter toute demande d'information relative au présent Code;
- de faire enquête de sa propre initiative ou à la réception d'allégations d'irrégularités au présent Code.

26. (3) Dans le cadre de la réalisation de ce mandat, le président du Conseil peut, au besoin, s'adresser au Comité.

DÉNONCIATION D'UNE VIOLATION

27. (1) L'administrateur qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au président du Conseil ou, si c'est ce dernier qui est en cause, à l'autorité compétente mentionnée à l'article 31 du présent Code.

27. (2) Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
- la description de la violation;
- la date ou la période de survenance de la violation;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

27. (3) Le président du Conseil préserve, dans la mesure du possible, l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

27. (4) Lorsque le président du Conseil a des motifs raisonnables de croire qu'un administrateur n'a pas respecté l'une ou l'autre des dispositions du présent Code, il en informe immédiatement le Conseil et l'autorité compétente en lui remettant une copie complète de son dossier.

DÉCLARATIONS

TYPES DE DÉCLARATIONS

28. (1) ADHÉSION : L'administrateur fournit au président du Conseil le formulaire « Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs » reproduit à l'annexe A du présent Code, dûment rempli

et signé, dans les 30 jours suivant sa nomination ou l'entrée en vigueur de chacune des modifications du Code.

28. (2) INTÉRÊTS : L'administrateur fournit au président du Conseil le formulaire « Déclaration d'intérêts » reproduit à l'annexe B du présent Code, dûment rempli et signé, dans les 30 jours de sa nomination et dans les 90 jours suivant le 31 mars de chaque année durant laquelle il demeure en fonction.

28. (3) MODIFICATIONS D'INTÉRÊTS : L'administrateur fournit au président du Conseil le formulaire « Déclaration de modifications d'intérêts » reproduit à l'annexe C du présent Code, dûment rempli et signé, dans les 30 jours de la survenance d'un changement significatif au contenu de l'annexe B.

28. (4) NON-PARTICIPATION AUX DISCUSSIONS : L'administrateur fournit, s'il y a lieu, au président du Conseil, le formulaire « Déclaration de non-participation aux discussions » reproduit à l'annexe D du présent Code, dûment rempli et signé.

DOSSIERS

28. (5) Le président du Conseil remet les documents reçus en application du présent article au secrétaire de la Société qui les conserve dans les dossiers de la Société.

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATION

29. Dans tous les cas où un sujet peut susciter un conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne de l'administrateur ou s'il s'agit d'une personne morale ou autre entité déclarée par l'administrateur conformément à l'annexe D, le secrétaire applique la procédure de délibération relative aux conflits d'intérêts prévue à l'annexe E du présent Code.

ARCHIVES

30. (1) Le secrétaire de la Société tient des archives où il conserve, notamment, les déclarations, divulgations et attestations qui doivent lui être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs.

30. (2) Il doit en outre prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la confidentialité des informations fournies par les administrateurs en vertu du présent Code.

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

AUTORITÉ COMPÉTENTE

31. Aux fins du présent chapitre, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque le président du Conseil ou un administrateur nommé par le gouvernement est en cause.

SANCTIONS ET PROCÉDURES

32. (1) L'administrateur à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération le cas échéant, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.

32. (2) L'autorité compétente fait part à l'administrateur des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

32. (3) Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au présent Code, le secrétaire général du Conseil exécutif lui impose une sanction.

32. (4) En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur nommé par le gouvernement, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération, le cas échéant, l'administrateur pour une période d'au plus 30 jours.

32. (5) La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension, sans rémunération le cas échéant, d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

32. (6) Toute sanction imposée à un administrateur, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

Les annexes au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs sont disponibles sur le site Web de la Sépaq à sepaq.com sous l'onglet *Organisation – Accès à l'information*.

COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS

SECTEUR FAUNIQUE

Réserve faunique Ashuapmushuan

Directeur p. i. : Aurélien Launière
Km 33, route 167, case postale 40
La Doré (Québec) G8J 1Y4
Téléphone : 418 256-3806
Télécopieur : 418 256-3808
Courriel : ashuapmushuan@sepaq.com

Réserves fauniques Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi

Directrice p. i. : Catherine Jobin
1584, route 167 Nord, case postale 38
Chibougamau (Québec) G8P 2K5
Téléphone : 418 748-7748
Télécopieur : 418 748-7749
Courriel : assinica@sepaq.com

Réserve faunique des Chic-Chocs

Directeur : Berchmans Drouin
116, rue Prudent-Cloutier, case postale 102
Mont-Saint-Pierre (Québec) G0E 1V0
Téléphone : 418 797-5214
Télécopieur : 418 797-5216
Courriel : chicchocs@sepaq.com

Réserve faunique des Laurentides

Directeur : Sylvain Boucher
700, boulevard Lebourgneuf, bureau 11
Québec (Québec) G2J 1E2
Téléphone : 418 528-6868
Télécopieur : 418 528-8833
Courriel : laurentides@sepaq.com

Réserve faunique La Vérendrye, Secteur Abitibi-Témiscamingue

Directrice : Johanne Vienneau
1070, 3^e Avenue Est, case postale 1330
Val-d'Or (Québec) J9P 5Y8
Téléphone : 819 354-4392
Télécopieur : 819 736-2106
Courriel : laverendryeabitibi@sepaq.com

Réserve faunique La Vérendrye, Secteur Outaouais

Directeur : Frédéric Lussier
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
Téléphone : 819 438-2017
Télécopieur : 819 438-2432
Courriel : laverendryeoutaouais@sepaq.com

Réserve faunique Mastigouche

Directeur : Éric Harnois
830, rue Sainte-Anne, case postale 1760
Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0
Téléphone : 819 265-3874
Télécopieur : 819 265-3415
Courriel : mastigouche@sepaq.com

Réserve faunique de Matane

Directeur : Dan Gagnon
257, rue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A7
Téléphone : 418 562-3700
Télécopieur : 418 562-4832
Courriel : matane@sepaq.com

Réserve faunique de Papineau-Labelle

Directrice : Christine Lefebvre
443, route 309, case postale 100
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2011
Télécopieur : 819 454-2353
Courriel : papineau@sepaq.com

Réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles

Directeur : Dany Bacon
64, route 138,
Port-Cartier (Québec) G5B 0B7
Téléphone : 418 766-2524
Télécopieur : 418 766-2921
Courriel : portcartier@sepaq.com

Réserve faunique de Port-Daniel

Directeur : Yves Briand
262, route du Parc
Port-Daniel (Québec) G0C 2N0
Téléphone : 418 396-2232
Télécopieur : 418 396-3325
Courriel : portdaniel@sepaq.com

Réserve faunique de Portneuf

Directeur : Mathieu Caron
229, rue du Lac Vert, case postale 10
Rivière-à-Pierre (Québec) G0A 3A0
Téléphone : 418 323-2028
Télécopieur : 418 323-2159
Courriel : portneuf@sepaq.com

Réserve faunique de Rimouski

Directeur : Michel Fournier
112, route de la réserve Rimouski
Saint-Narcisse (Québec) G0K 1S0
Téléphone : 418 735-2226
Télécopieur : 418 735-2250
Courriel : rimouski@sepaq.com

Réserve faunique Rouge-Matawin

Directeur : Roger Lemieux
2002, chemin du Lac Macaza
La Macaza (Québec) J0T 1R0
Téléphone : 819 275-1140
Télécopieur : 819 275-3887
Courriel : rougematawin@sepaq.com

Réserve faunique du Saint-Maurice

Directeur : Francis Desjardins
3773, route 155
Trois-Rives (Québec) G0X 2C0
Téléphone : 819 646-5680
Télécopieur : 819 646-5693
Courriel : stmaurice@sepaq.com

Sépaq Anticosti

Directeur : Michel Threlfall
25, chemin des Forestiers, case postale 179
Port-Menier, Anticosti (Québec) G0G 2Y0
Téléphone : 418 535-0231
Télécopieur : 418 535-0289
Courriel : anticosti@sepaq.com

SECTEUR TOURISTIQUE

Aquarium du Québec

Directeur : Christophe Zamuner
1675, avenue des Hôtels
Québec (Québec) G1W 4S3
Téléphone : 418 659-5266
Télécopieur : 418 646-9238
Courriel : aquarium@sepaq.com

Auberge de montagne des Chic-Chocs

Directeur : Guy Laroche
10, rue Notre-Dame Est, case postale 120
Cap-Chat (Québec) G0J 1G0
Téléphone : 418 907-9024
Télécopieur : 418 786-2515
Courriel : auberge.chicchocs@sepaq.com

Camping des Voltigeurs

Directrice : Chantal Paré
575, rue Montplaisir, casier postal 878
Drummondville (Québec) J2B 6X1
Téléphone : 819 477-1360
Télécopieur : 819 477-6936
Courriel : voltigeurs@sepaq.com

Centre touristique du Lac-Kénogami

Directrice : Anne-Marie Vin
9000, route de Kénogami, case postale 15
Lac-Kénogami (Québec) G7X 0H9
Téléphone : 418 344-1142
Télécopieur : 418 344-1156
Courriel : kenogami@sepaq.com

Centre touristique du Lac-Simon

Directeur : Jean-François Dion
1216, rue Principale, case postale 117
Duhamel (Québec) J0V 1G0
Téléphone : 819 428-7931
Télécopieur : 819 428-3512
Courriel : lacsimon@sepaq.com

Gîte du Mont-Albert

Directeur : Simon Marinier
2001, route du Parc
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E4
Téléphone : 418 763-2288
Télécopieur : 418 763-7803
Courriel : gitmtalb@sepaq.com

Parc de la Chute-Montmorency

Directrice : Nancy Bolduc
2490, avenue Royale
Québec (Québec) G1C 1S1
Téléphone : 418 663-3330
Télécopieur : 418 663-1214
Courriel : montmorency@sepaq.com

Station touristique Duchesnay

Directeur : David Deslauriers
140, montée de l'Auberge
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 2Y6
Téléphone : 418 875-2122
Télécopieur : 418 875-2868
Courriel : duchesnay@sepaq.com

SECTEUR DES PARCS NATIONAUX

Parc national d'Aigüebelle

Directrice : France Simard
12373, route d'Aigüebelle
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0
Téléphone : 819 637-2480
Télécopieur : 819 637-7106
Courriel : parc.aigüebelle@sepaq.com

Parc national d'Anticosti

Directeur : Michel Threlfall
25, chemin des Forestiers, case postale 179
Port-Menier, Anticosti (Québec) G0G 2Y0
Téléphone : 418 535-0231
Télécopieur : 418 535-0289
Courriel : parc.anticosti@sepaq.com

Parc national du Bic

Directrice : Myriam Lavallée
3382, route 132 Ouest, case postale 2066
Rimouski (Québec) G0L 1B0
Téléphone : 418 736-5035
Télécopieur : 418 736-5039
Courriel : parc.bic@sepaq.com

Parc national du Fjord-du-Saguenay

Directeur : Jérôme Gouron
91, Notre-Dame
Rivière-Éternité (Québec) G0V 1P0
Téléphone : 418 272-1509
Télécopieur : 418 272-1516
Courriel : parc.saguenay@sepaq.com

Parc national de Frontenac

Directeur : Éric Lessard
599, chemin des Roy
Sainte-Praxède (Québec) G0M 1H1
Téléphone : 418 486-2300
Télécopieur : 418 486-2226
Courriel : parc.frontenac@sepaq.com

Parc national de la Gaspésie

Directeur : Pascal Lévesque
1981, route du Parc
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E4
Téléphone : 418 763-7494
Télécopieur : 418 763-9492
Courriel : parc.gaspesie@sepaq.com

Parc national des Grands-Jardins

Directeur : André Rouleau
25, boulevard Notre-Dame
Clermont (Québec) G4A 1C2
Téléphone : 418 439-1227
Télécopieur : 418 439-1228
Courriel : parc.grands-jardins@sepaq.com

Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

Directeur : André Rouleau
25, boulevard Notre-Dame
Clermont (Québec) G4A 1C2
Téléphone : 418 439-1227
Télécopieur : 418 439-1228
Courriel : parc.hautes-gorges@sepaq.com

Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Directeur : Rémi Plourde
4, rue du Quai, case postale 310
Percé (Québec) G0C 2L0
Téléphone : 418 782-2240
Télécopieur : 418 782-2241
Courriel : parc.ibrperce@sepaq.com

Parc national des Îles-de-Boucherville

Directeur : Daniel Groleau
55, Île Sainte-Marguerite, case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6
Téléphone : 450 928-5089
Courriel : parc.boucherville@sepaq.com

Parc national de la Jacques-Cartier

Directeur : Mathieu-H. Brunet
103, chemin du Parc-National
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 2T5
Téléphone : 418 848-3169
Télécopieur : 418 848-1372
Courriel : parc.jacques-cartier@sepaq.com

Parc national du Lac-Témiscouata

Directeur : Denis Ouellet
400, chemin de la Vieille Route, case postale 28
Squatec (Québec) G0L 4H0
Téléphone : 418 855-5508
Télécopieur : 418 855-5511
Courriel : parc.lac-temiscouata@sepaq.com

Parc national de Miguasha

Directeur : Rémi Plourde
231, Miguasha Ouest, case postale 183
Nouvelle (Québec) G0C 2E0
Téléphone : 418 794-2475
Télécopieur : 418 794-2033
Courriel : parc.miguasha@sepaq.com

Parc national du Mont-Mégantic

Directrice : Nathaël Bergeron
189, route du Parc
Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
Téléphone : 819 888-2941
Télécopieur : 819 888-2943
Courriel : parc.mont-megantic@sepaq.com

Parc national du Mont-Orford

Directrice : Brigitte Marchand
3321, chemin du Parc
Canton d'Orford (Québec) J1X 7A2
Téléphone : 819 843-9855
Télécopieur : 819 868-1259
Courriel : parc.mont-orford@sepaq.com

Parc national du Mont-Saint-Bruno

Directeur : Daniel Groleau
55, Île Sainte-Marguerite, case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6
Téléphone : 450 653-7544
Courriel : parc.st-bruno@sepaq.com

Parc national du Mont-Tremblant

Directrice : Sylvie-Anne Marchand
4456, chemin du Lac-Supérieur
Lac-Supérieur (Québec) J0T 1P0
Téléphone : 819 688-2281
Télécopieur : 819 688-6369
Courriel : parc.mont-tremblant@sepaq.com

Parc national des Monts-Valin

Directeur : François Guillot
360, rang Saint-Louis
Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0
Téléphone : 418 674-1200
Télécopieur : 418 674-1246
Courriel : parc.monts-valin@sepaq.com

Parc national d'Oka

Directrice : Nathalie Julien Boucher
2020, chemin Oka
Oka (Québec) J0N 1E0
Téléphone : 450 479-8365
Télécopieur : 450 479-6250
Courriel : parc.oka@sepaq.com

Parc national de Plaisance

Directrice : Isabelle Croteau
1001, chemin des Presqu'îles, case postale 40
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Téléphone : 819 427-5350
Télécopieur : 819 427-5905
Courriel : parc.plaisance@sepaq.com

Parc national de la Pointe-Taillon

Directeur : François Guillot
835, rang 3 Ouest
Saint-Henri-de-Taillon (Québec) G0W 2X0
Téléphone : 418 347-5371
Télécopieur : 418 347-2134
Courriel : parc.pointe-taillon@sepaq.com

Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

Codirecteur : Jérôme Gouron
91, Notre-Dame
Rivière-Éternité (Québec) G0V 1P0
Téléphone : 418 272-1509
Télécopieur : 418 272-3438
Courriel : parc.saguenay@sepaq.com

Parc national de la Yamaska

Directrice : Hélène Plante
1780, boul. David-Bouchard
Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0
Téléphone : 450 776-7182
Télécopieur : 450 776-9326
Courriel : parc.yamaska@sepaq.com

En développement:

Parc national d'Opémican

Directeur : Dany Gareau
31C, rue Windsor, case postale 129
Témiscaming (Québec) J0Z 3R0
Téléphone : 819 629-3551
Télécopieur : 819 629-3203
Courriel : parc.opemican@sepaq.com

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)

SIÈGE SOCIAL

Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 1300
Québec (Québec) G1V 5C2
Téléphone : 418 686-4875
Télécopieur : 418 686-6160

CENTRE DE CONTACT CLIENT

Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 1300
Québec (Québec) G1V 5C2
Canada et États-Unis : 1 800 665-6527
Autres pays : 418 890-6527
Télécopieur : 418 528-6025
Site Web : sepaq.com
Courriel : inforeservation@sepaq.com

1 800 665-6527 | sepaq.com

Avec la volonté d'appliquer le principe de réduction à la source, la Société des établissements de plein air du Québec a limité l'impression du présent rapport annuel. Il est possible d'accéder au texte intégral du rapport annuel en consultant le site Web de la Sépaq à sepaq.com sous l'onglet *Organisation – Documentation corporative*.

Politique sur l'octroi de contrats de la Société des établissements de plein air du Québec

Conformément à l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes publics, la Sépaq a adopté une politique sur l'octroi de contrats. Cette politique est publique et elle est disponible sur le site Web de la Sépaq à sepaq.com sous l'onglet *Organisation – Appels d'offres*.

Enregistrement des mesures volontaires sur les changements climatiques

La Sépaq adhère au programme ÉcoGESse d'enregistrement des mesures volontaires visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Page couverture : parc national de la Jacques-Cartier

Mentions de source : Stéphane Audet, Francis Bouchard, Yves Briand, Mathieu Charland, Steve Deschênes, Armand Dubé, Mathieu Dupuis, Sébastien Larose, Magenta Studio Photo, Pub Photo, Fokus Productions, Boran Richard, Jonathan Robert, Luc Rousseau et Sinex3.



Garant
des forêts
intactesSM

Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore. Les encres utilisées pour cette production contiennent des huiles végétales.

